

Instruction sur la vaccine a l'usage des ecclésiastiques des Soeurs de la Charité, des propriétaires et des habitants des campagnes du département de l'Oise; suivi de quelques observations sur la clavelée des moutons / Par B.P. Despeaux.

Contributors

Despeaux, B. P.

Publication/Creation

Paris : Caille et Ravier, 1808.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/segy99y9>

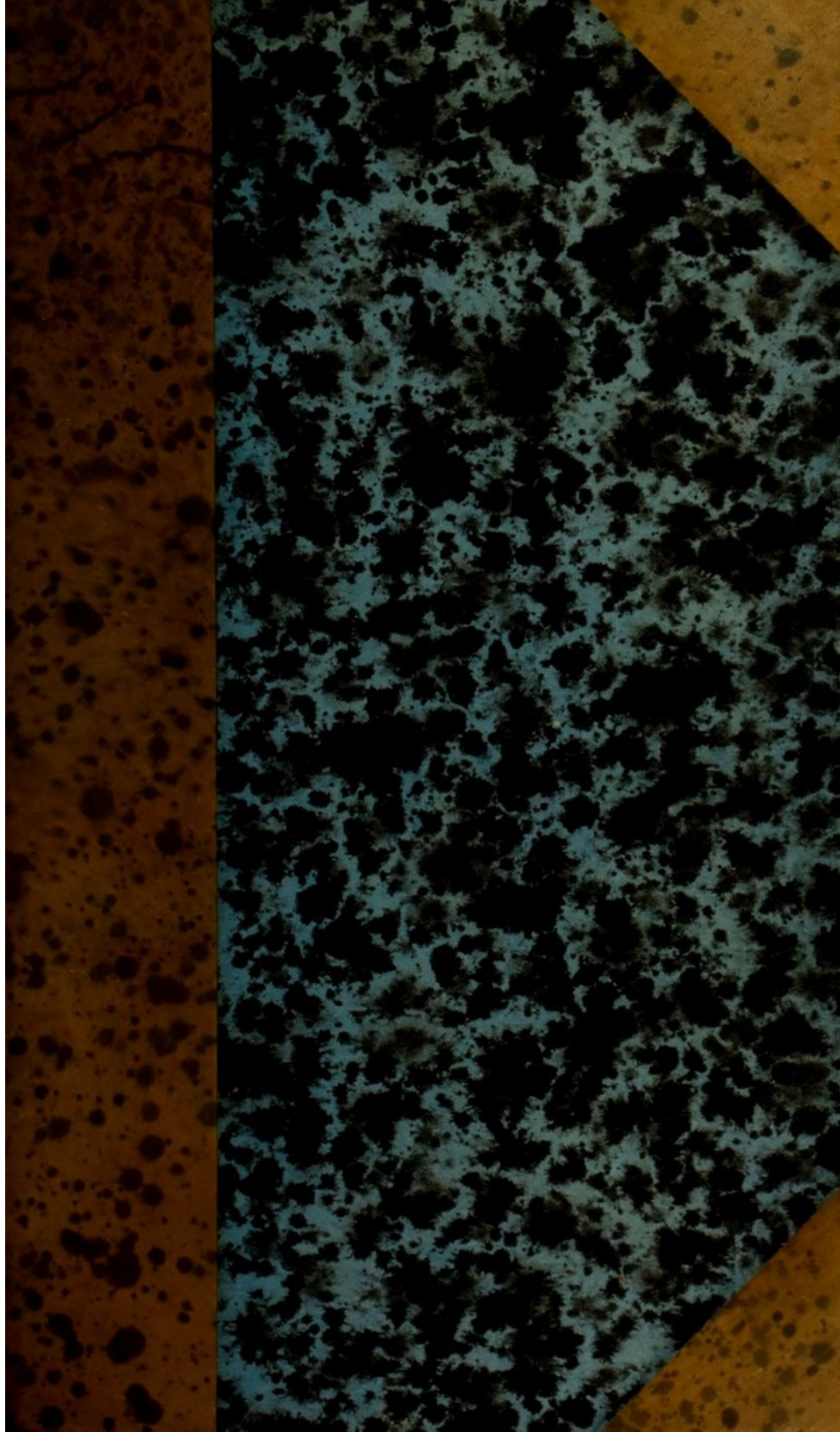
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

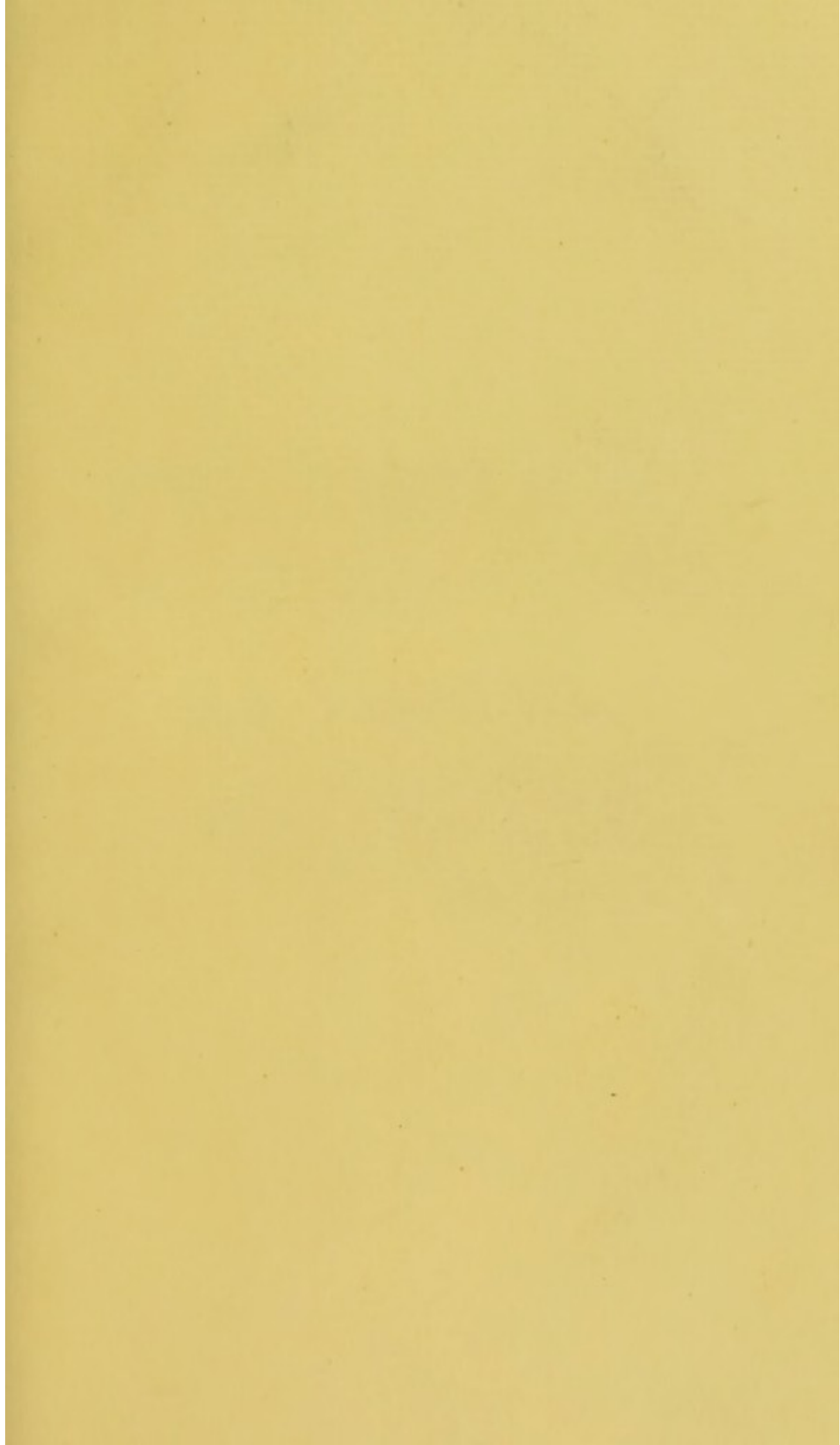
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

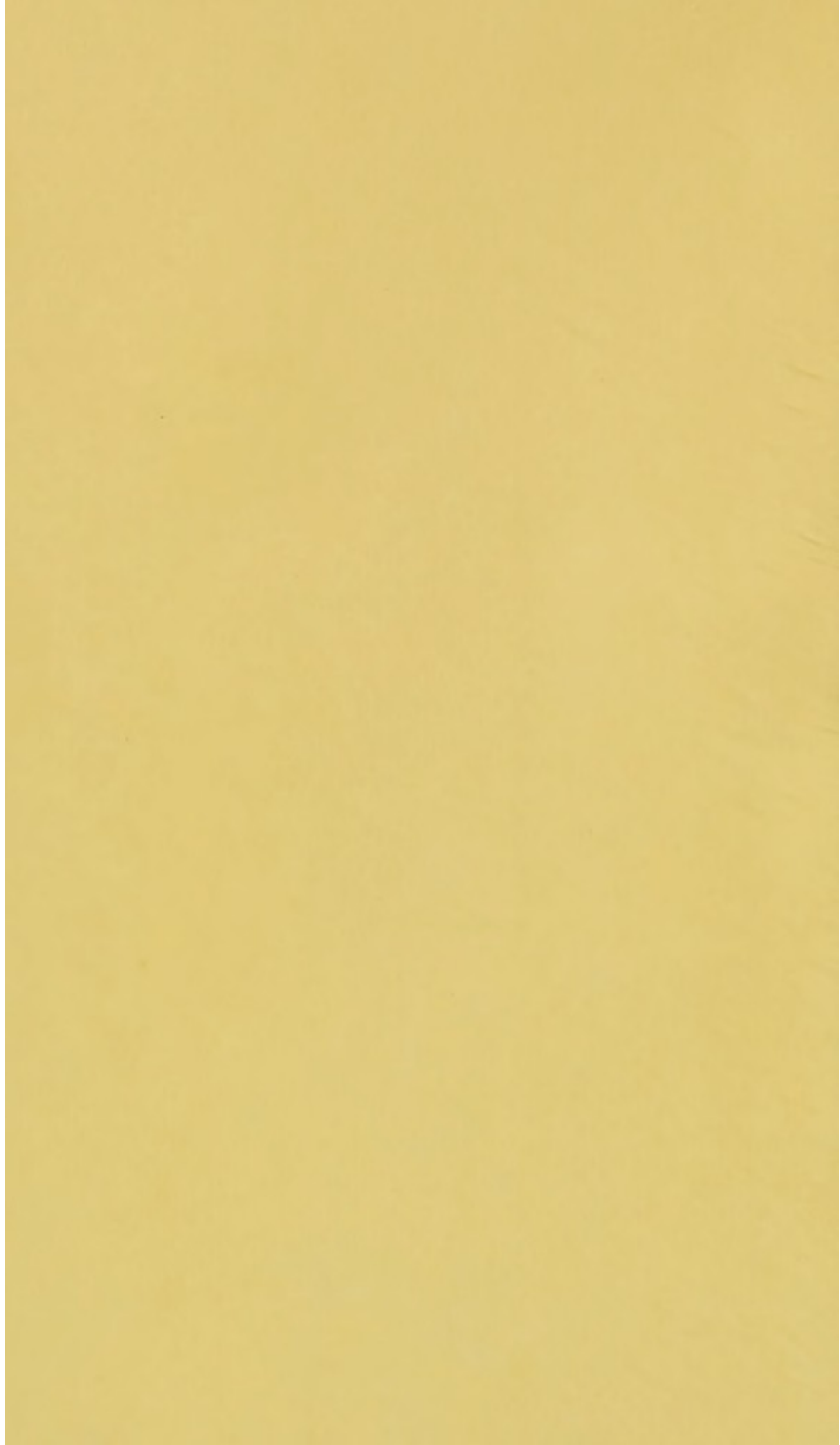


Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



20280/B





1279
INSTRUCTION

DE L'IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE PARIS
SUR

LA VACCINE.



IMPRIMERIE DE H. L. PERRONNEAU.

INSTRUCTION

SUR

LA VACCINE,

*A l'usage des Ecclésiastiques, des
Sœurs de la Charité, des Pro-
priétaires et des Habitans des
campagnes du Département de
l'Oise;*

SUIVIE

*De quelques Observations sur la Clavelée
des Moutons;*

PAR B. P. DESPEAUX,

Ancien Chirurgien de l'École pratique de Paris.

A PARIS,

Chez Caille et Ravier, libraires, rue Haute-Feuille.

A Clermont (Oise), chez Danicourt, imprimeur-
libraire.

A Beauvais, chez Desjardins, imprimeur-libraire.

A Compiègne, chez Lescuyer, imprimeur-libraire.

A Senlis, chez Tremblay, imprimeur-libraire.

M. DCCC. VIII.

A LA SOCIÉTÉ
MÉDICALE D'ÉMULATION
DE PARIS.

C'EST à la Société célèbre qui a ramené en France le bon goût dans l'étude de la médecine, et qui, dès l'aurore de sa formation, fit faire de si grands progrès à cette science, en rallumant le feu sacré de l'émulation, que j'ose dédier cet opuscule. Si les efforts que j'ai faits pour propager une découverte utile peuvent mériter son approbation, j'aurai recueilli la plus douce récompense.

B. DESPEAUX.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

AVANT-PROPOS.

TÉMOIN des nombreux obstacles qu'on oppose sans cesse à la propagation de la vaccine dans nos campagnes , j'ai pu me convaincre que les préventions que la plupart des personnes manifestent contre cette utile découverte , avoient leur source dans l'ignorance , les préjugés , ou dans les notions fausses qu'on s'est plu à répandre parmi le peuple. Dès lors, je n'ai rien négligé pour dissuader ceux qui me faisoient part de leurs craintes ou de leurs objections , et j'ai cru me rendre encore plus utile à mes concitoyens , en publiant pour eux quelques idées sur la vaccine, dégagées de tout appareil scientifique, et sous la forme la plus simple possible. J'ai ajouté à

la suite de cette Instruction quelques notions sur la clavelée, maladie qui attaque les bêtes à laine, et qui est pour elles ce que la petite vérole est pour l'espèce humaine. On avoit avancé depuis quelque tems que la vaccine inoculée aux moutons avoit également la propriété de les préserver de la clavelée. Le Comité de vaccine et la Société d'Agriculture ont fait sur cet objet des expériences nombreuses et très-intéressantes, et j'ai cru qu'il ne seroit point inconvenant de faire mention de ces expériences dans cette dissertation. J'aurai atteint le but que je me suis proposé si ce petit ouvrage parvient à éclairer les habitans des campagnes sur un point aussi important, et qui intéresse de si près l'humanité entière. Il seroit bien flatteur pour moi d'obtenir le suffrage du chef de l'administration du département de l'Oise, M. Belderbusch, dont la sollicitude paternelle a tant contribué à répandre la pratique

salutaire de la vaccine , et de MM. les sous-préfets qui ont si bien secondé leur chef par le zèle louable qu'ils ont montré.

Si les notions élémentaires que j'ai consignées dans cette Instruction peuvent concourir avec les efforts constans de ces dignes administrateurs à détruire les erreurs et les préjugés accrédités dans les campagnes contre la vaccine, je serai suffisamment dédommagé des peines que m'a coûté cet ouvrage.

Cette belle et importante découverte consacra à jamais le nom immortel de Jenner dans les fastes de l'humanité, et les générations futures le béniront d'avoir tari les sources empoisonnées d'un fléau si redoutable à l'espèce humaine.

Quelle reconnoissance ne doit-on pas aussi à M. de Larochefoucault-Liancourt pour avoir le premier, en France, fait connoître ce précieux préservatif, en formant une souscription

volontaire à laquelle il s'associa des hommes recommandables par leurs talens, leur crédit et leur réputation ! Il étoit digne de cet homme illustre, si distingué par sa naissance, ses lumières et sa philanthropie, de gratifier sa patrie d'un tel bienfait, après avoir été forcé, pour prix de la belle conduite qu'il avoit montrée à l'assemblée constituante, d'aller chercher un asyle sur une terre étrangère.

Le dévouement généreux du docteur Woodville qui, pendant les fureurs de la guerre, vint reproduire au milieu des Français, le germe de la vaccine échappé de leurs mains, doit également être conservé dans les annales de la science.

Graces sur-tout au zèle et aux lumières du célèbre Comité de Vaccine de Paris, cette inoculation salutaire est répandue dans toute la France, et on doit ce bienfait à la noble émulation qu'il a su exciter parmi les médecins.

des départemens , aux expériences décisives qu'il a faites , et aux contre-épreuves nombreuses qui ont banni les craintes insensées que les ennemis de toutes les institutions utiles avoient inspirées au peuple.

Il n'en faut point douter , dans peu d'années la vaccine sera adoptée par toutes les nations du monde. La protection éclatante que les souverains accordent à ce préservatif précieux , parviendra enfin à vaincre les obstacles et les préjugés de l'ignorance. On sait que non-seulement la vaccine est universellement répandue dans l'immense empire de Russie , mais qu'elle est encore en usage chez les peuples nomades qui l'avoisinent , tels que les Samoyèdes , les Kalmouks , les Kirgis , etc.

La belle et glorieuse expédition du chirurgien Balmis , qui a porté les bienfaits de la vaccine aux peuples de l'Amérique et de l'Inde , n'a-t-elle pas , en quelque sorte , effacé les crimes affreux

dont les Espagnols se rendirent coupables lors de la découverte du Nouveau-Monde?

Il étoit aussi réservé au président Jefferson, dont l'équité, la modération et la vertu excitent l'admiration de l'Univers, de réparer les maux que les Européens ont portés sur les plages paisibles de l'Amérique septentrionale. L'expédition qu'il a envoyée à travers le continent jusqu'à la mer pacifique, a porté la vaccine aux tribus des peuples sauvages qui fuient le joug des *hommes blancs*. Déjà les nations des frontières ont adopté avec satisfaction cette méthode préservative, et on espère qu'insensiblement ce bienfait parviendra jusqu'aux tribus les plus éloignées dans l'intérieur, et qui n'ont aucune communication avec les blancs.

On ne peut s'empêcher de gémir sur la fatalité qui entraîne continuellement les hommes vers la guerre et les

autres causes de destruction , lorsqu'il leur seroit si facile de travailler en commun au bien et à la conservation de leurs semblables.

LETTRE DE L'AUTEUR

AUX HABITANS DES CAMPAGNES
QUI L'ENVIRONNENT.

Après avoir été honoré de votre confiance pendant le cours de plus de trente années, et de celle de vos parens qui vous ont précédés (confiance dont le souvenir m'est si cher), et l'âge ne me permettant plus de me livrer à la pratique, j'ai essayé de vous être encore utile en vous consacrant mes veilles pour vous offrir une Instruction sur la vaccine.

Dans cette Instruction j'ai fait en sorte d'en dire assez pour vous, et rien de trop ou d'inutile. Je n'ai rien négligé pour que tout le monde pût m'entendre, et pour faire connoître aux moins instruits que les craintes que certaines personnes affectent contre l'inoculation de la vaccine sont aussi mal fondées que les reproches que lui font ses adversaires sont injustes. Le but que je me suis proposé en écrivant

ce petit ouvrage, a été de vous présenter, sous un point de vue simple et facile à concevoir, toutes les idées que nous avons acquises sur la vaccine, et par là dissiper les doutes perfides qu'on se plaît à vous inspirer sur cette belle découverte. Vous pouvez répondre à ceux qui vous disent que la vaccine ne préserve pas de la petite vérole, qu'ils se trompent et trompent ceux qui les en croient; et s'ils vous opposent de prétendus exemples (toujours altérés ou inventés à plaisir, comme on a pu s'en convaincre toutes les fois qu'on a pris la peine de les vérifier), osez leur dire que dans tous les cas qu'ils rapportent, on a pris la fausse vaccine pour la vraie, ou la petite vérole volante pour la petite vérole; ou que l'on a attribué à la vaccine des maladies dont les causes lui étoient tout à fait étrangères. Si les efforts que j'ai faits pour répandre la pratique de la vaccine dans les cantons qui m'environnent sont couronnés de quelques succès, je serai amplement dédommagé de mes travaux, et les courts instans qui me restent à vivre seront encore adoucis par la satisfaction consolante qu'éprouve l'homme probe et sensible lorsqu'il peut être utile à ses concitoyens.

Habitans des campagnes , en vous rappelant la conduite que j'ai tenue dans les circonstances difficiles où vous avez pu me juger , vous pourrez facilement vous convaincre que mon intention n'est point de vous induire en erreur sur les propriétés de la vaccine , dont je n'ai d'ailleurs adopté la pratique bienfaisante qu'après un mur examen , et les expériences les plus décisives.

Afin de porter la conviction dans l'esprit de ceux qui , par ignorance ou par une prévention mal fondée , refusent encore d'adopter les bienfaits que leur offre la vaccine , je vais faire en sorte de prouver combien les objections qu'on a opposées à cette nouvelle méthode sont fausses et inconséquentes. Toutefois , je n'examinerai ici que celles qui peuvent avoir quelque influence sur l'opinion générale ; les autres ne valent pas la peine qu'on s'en occupe.

On s'efforce de vous persuader que la petite vérole est une maladie naturelle à l'homme , de laquelle on ne peut se préserver sans se rendre coupable envers la Providence. Cette objection n'en est plus une pour les gens instruits , puisque l'on sait de la manière la plus positive que

cette maladie ne s'est introduite en Europe que depuis environ mille ans. Les peuples du Nouveau - Monde ne la connoissent que depuis que les Européens la leur ont communiquée. Or, si la petite vérole est naturelle à l'homme, comment se fait-il que les habitans de l'Europe et de l'Amérique ne l'aient éprouvée que depuis si peu de siècles ? On ne se rend pas plus coupable envers Dieu en se préservant de la petite vérole, qu'en cherchant à éviter les autres maladies.

La vaccine, à ce que prétendent ses injustes adversaires, ne préserve pas de la petite vérole, et elle introduit dans le corps le germe de plusieurs maladies. Cette objection est aussi fausse que la précédente, et n'est basée sur aucun fait. J'ai donné dans cette Instruction une grande extension aux preuves qu'on peut lui opposer.

L'inoculation de la vaccine, disent encore ses adversaires, ne présente aucun avantage, puisque c'est se préserver d'une maladie par une autre maladie. Si l'on veut considérer la vaccine comme une maladie, il est facile de se convaincre combien elle diffère de la petite vérole. La vaccine n'est point contagieuse. La contagion de la petite vérole est quelquefois terrible, et

ravage des contrées entières. Les symptômes de la vaccine ont une telle bénignité que les individus vaccinés ne sont jamais alités. On sait au contraire à quels accidens funestes la petite vérole donne souvent lieu. On doit donc préférer celle de ces deux affections qui est la plus bénigne et qui entraîne conséquemment à moins de dangers.

Prétendriez - vous en savoir plus sur la vaccine , que vous n'avez pas appris à connoître par les propriétés qu'elle possède , que les différens gouvernemens qui protègent cette méthode salutaire et ne négligent aucun moyen pour la propager dans leurs états ? Plus que ces souverains qui ont été les premiers à donner l'exemple à leurs sujets , en faisant inoculer la vaccine aux princes de leurs maisons ? Plus que les académies et sociétés savantes qui l'ont honorée de leurs suffrages unanimes ? Plus que les collèges de médecine et de chirurgie , et les différens comités de vaccine établis dans toute l'Europe ? Plus enfin que l'administration qui vous gouverne avec tant de sagesse , et qui , dans les fonctions paternelles qu'elle exerce , remplit si bien les intentions du gouvernement qu'elle re-

présente , en vous éclairant sans cesse sur les heureux résultats de la vaccine ?

Que penseriez-vous d'un père ou d'une mère qui laisseroient leur enfant exposé à une maladie contagieuse qui pourroit le faire périr , lorsqu'il dépendroit d'eux de l'en garantir en l'éloignant du foyer de la contagion ? La réponse à cette dernière question est , j'en suis sûr , dans votre cœur. Les chefs des états exercent , à l'égard des peuples , les mêmes pouvoirs que les pères sur leurs enfans , et montrent pour eux la même sollicitude. Or il vous est facile de sentir que les gouvernans doivent être plus instruits que les gouvernés dans tout ce qui concerne la conservation des hommes , et à laquelle ils ont leur propre intérêt. Ceux qui cultivent les sciences sont également plus à portée de juger d'une grande découverte , telle que celle de la vaccine que ceux qui n'en font pas leur état. Cependant celui qui parmi les administrés néglige de s'instruire sur les moyens qui peuvent préserver son enfant de la petite vérole ou de toute autre maladie qui peut se communiquer à d'autres individus dans son voisinage et s'étendre au loin , ou ne fait pas tout ce qu'il doit pour s'en préserver lui-même , se rend

coupable d'un délit qui blesse la justice divine autant qu'il viole les droits sacrés de l'humanité ; en un mot , c'est un homicide volontaire dont les consciences les moins timorées auroient de quoi s'alarmer , et dont vous vous rendriez vous - mêmes coupables , si on ne trouvoit votre excuse dans l'erreur où vous êtes , ou peut-être dans les obstacles que toutes les grandes découvertes doivent éprouver avant d'être admises par tout le monde. Ces obstacles tiennent sans doute à cette fatalité inhérente à la marche de l'esprit humain qui fait que les plus grandes vérités doivent être combattues longtems avant de triompher des objections qu'on leur oppose , ainsi que cela est arrivé à l'occasion de l'émétique , du quinquina , etc. , dont nous retirons néanmoins aujourd'hui de très-grands avantages , mais que l'on ne peut comparer , pour la certitude , à la faculté préservatrice de la vaccine contre la petite vérole. J'aurai recueilli la récompense la plus flatteuse , si l'Instruction que je vous offre peut dissiper vos incertitudes , et vous faire adopter le procédé salulaire de la vaccine.



INSTRUCTION

SUR LA VACCINE,

En faveur des ecclésiastiques, des sœurs de charité, des propriétaires et des habitans des campagnes du département de l'Oise, et notamment pour ceux qui m'environnent dans l'arrondissement de Clermont.

CHAPITRE PREMIER.

Description du cowpox et de la vaccine.

— Signes distinctifs de la vraie et de la fausse vaccine.

IL est inutile de rappeler dans cette simple Instruction ce qui est relatif à l'histoire de la vaccine, et de suivre la trace des observations ingénieuses qui ont conduit Jenner à la plus belle découverte du dix-huitième siècle ; mais je crois qu'il est essentiel de

retracer quelques-uns des caractères principaux du *cowpox*, avant d'entrer en matière. On a désigné sous la dénomination de *cowpox* une maladie qui attaque les vaches et qui a spécialement son siège sur le pis ; elle se manifeste par des pustules irrégulières , de couleur livide ou bleuâtre , entourées d'une inflammation plus ou moins vive : ces boutons pénètrent profondément dans le cuir et y forment des enfoncemens ou des creux ; le frottement réitéré de la main les fait quelquefois dégénérer en ulcères rebelles dont la guérison est très-difficile. Les symptômes généraux qu'éprouvent les vaches atteintes du *cowpox* sont peu marqués et se distinguent facilement de ceux qui annoncent ces épizooties funestes qui ravagent les troupeaux parmi lesquels elles se développent. On a observé le *cowpox* dans plusieurs contrées de l'Europe , mais il a lieu beaucoup plus fréquemment dans quelques provinces de l'Angleterre.

Si les personnes chargées de traire les vaches affectées ont aux mains quelques gerçures , coupures , ou égratignures , et si elles n'ont point eu la petite vérole , elles peuvent contracter le *cowpox*. Cette éruption survient sur la partie dénuée de la peau

qui a été en contact avec l'ulcère ; elle forme des ampoules de forme circulaire , déprimées vers le centre , et d'une couleur bleue pâle. Le malade éprouve aussi quelques symptômes généraux , tels que des frissons , une lassitude générale , des douleurs vagues dans le dos et dans les membres , des maux de cœur et des vomissemens , etc. Lorsque cet appareil de symptômes se manifeste après l'inoculation accidentelle ou artificielle du cowpox sur un individu qui n'a point eu la petite vérole , il est pour toujours préservé de cette maladie : cette vérité importante est maintenant démontrée par des preuves irréfragables.

Plusieurs autres éruptions différentes du cowpox peuvent survenir au pis des vaches , et se communiquer par contact aux laitières qui les traient ; mais , quoique les boutons qu'elles forment s'enflamment et suppurent comme ceux du cowpox , ils offrent néanmoins d'autres caractères qui peuvent facilement les en faire distinguer.

Le cowpox développé sur l'homme prend le nom de vaccine : ainsi ces deux éruptions sont de nature absolument identique et ne diffèrent que par le siège. Elles sont susceptibles d'être produites l'une par l'autre ,

c'est-à-dire que si l'on inocule la matière contenue dans la pustule survenue sur le pis de la vache à un individu qui n'a point eu la petite vérole, on développera la vaccine: de même qu'on peut détruire le cowpox par l'inoculation de la matière de la vaccine sur le pis de la vache; ce qui a lieu sans que cette transmission de la vache à l'homme et de l'homme à la vache puisse altérer la nature du virus vaccin qui conserve toujours sa propriété préservative de la petite vérole, malgré cette rétro-transmission, et celle à l'infini d'un individu à un autre, ainsi que le prouve la pratique de la vaccine qu'on propage avec tant de succès. Mais la vaccine peut dégénérer par plusieurs causes, perdre sa faculté préservative, et alors on la nomme fausse vaccine ou bâtarde, qu'il est d'autant plus important de distinguer de la vraie vaccine, que le plus grand nombre de détracteurs de cette utile découverte les ont confondues et sont tombés dans une foule d'erreurs que l'on peut facilement éviter en étudiant attentivement les signes qui sont propres à chacune de ces éruptions.

Signes de la vaccine vraie ou légitime.

1°. La vraie vaccine inoculée à un sujet disposé à la recevoir, ne donne ordinairement des marques sensibles de son existence que du troisième au quatrième jour, lorsque la température est chaude ou modérée, et si elle est très-froide, du quatrième au cinquième jour, et quelquefois, mais rarement plus tard; dans ce cas on apperçoit de la rougeur et un peu d'élévation à toutes les piqûres, ou à quelques-unes seulement.

2°. Du cinquième au septième jour de l'insertion, on remarque un petit bouton qui a une dépression au centre, et dont les bords s'élèvent peu-à-peu. Pendant ce tems un petit mouvement de fièvre se fait sentir chez le vacciné, sur-tout dans les enfans, et le dessous des aisselles devient douloureux; le bouton formé, le calme se rétablit.

3°. En général, la véritable vaccine a parcouru sa période inflammatoire en cinq ou six jours, répondant au neuvième ou au dixième de son insertion.

4°. Vers cette époque, un cercle rouge doublé quelquefois par un second cercle

extérieur distinct du premier, forme ce que l'on appelle l'aréole, entoure chaque pustule ; lorsqu'il y en a plusieurs assez rapprochées les unes des autres, ces cercles ou aréoles se confondent ensemble et figurent avec les pustules qu'ils entourent sur une tumeur circonscrite qui résulte de l'engorgement du tissu cellulaire environnant. Cette tumeur s'étend plus ou moins en largeur et en profondeur, et forme ce que l'on désigne sous le nom de *plaque vaccinale* dont l'aspect extérieur est d'un rouge phlegmoneux, et érysipelateux vers la fin de la période inflammatoire.

5°. C'est le tems où les symptômes généraux se manifestent. Le vacciné éprouve quelquefois du mal-aise, des baillemens, douleurs dans les aisselles, engorgement des glandes de cette partie, de la fièvre, notamment du septième au neuvième jour, à dater de celui de l'éruption ; mais ces accidens ne vont pas toujours ensemble, n'obligent pas de garder le lit et ne sont pas essentiels à la vaccine, puisque le plus grand nombre des vaccinés ne les éprouve point.

6°. A cette même époque, qui est or-

dinairement celle du neuvième au dixième jour de l'insertion , la pustule va bientôt dégénérer ; considérée seule et examinée attentivement , elle présente , depuis plusieurs jours , une dépression au centre , un contour élevé et arrondi , une surface légèrement inégale , et au total la forme d'un bourelet d'un blanc argenté.

7°. Si l'on ouvre cette pustule avant qu'elle soit parvenue à sa grande maturité , il s'en écoule lentement une humeur limpide , transparente , de consistance gommeuse.

8°. Du dixième au onzième jour , la rougeur et le gonflement diminuent peu-à-peu , et il ne reste bientôt que des efflorescences qui se prolongent quelquefois sur les parties environnantes.

9°. Vers le onzième jour , il se forme , au milieu de chaque bouton , une croûte jaunâtre qui gagne rapidement du centre à la circonférence. A cette période de l'éruption , le virus vaccin devient plus consistant , perd sa transparence , et son inoculation ne produit le plus souvent que la fausse vaccine , ainsi que le constate une foule d'observations. La croûte dont on vient de parler se rembrunit du onzième au quatorzième jour ;

elle présente ou présentera bientôt une surface lisse , luisante , de couleur noisette , plus élevée que le niveau de la peau , et tombe enfin du dix-huitième au trentième jour , laissant l'empreinte d'une légère cicatrice qui ne s'efface point ou très-tard.

De la fausse vaccine.

Causes. Nous avons vu que la vraie vaccine affectoit ordinairement une régularité constante dans son développement , dans la marche de ses symptômes , et dans sa terminaison : il n'en est pas ainsi de l'éruption connue sous le nom de fausse vaccine. L'étude des causes qui peuvent la faire naître est extrêmement importante. La fausse vaccine a fréquemment lieu par l'inoculation d'un virus vaccin trop ancien ou altéré par le transport ; d'autres fois parce que le travail a été troublé par une cause mécanique extérieure quelconque qui agit avant ou pendant le développement de la pustule vaccinale. L'expérience semble avoir constaté que les individus qui ont eu la petite vérole ne sont plus aptes à contracter la vraie vaccine , et que le travail qui survient vers le lieu de l'insertion , purement local , ne

développe que des pustules qui n'ont aucuns des caractères de la véritable vaccine, et dont l'inoculation ne produit que la fausse vaccine. Dans tous ces cas, ces phénomènes diffèrent essentiellement de ceux qui appartiennent à la vaccine proprement dite.

Signes. 1°. La fausse vaccine s'annonce toujours par un travail plus précoce, soit dès le jour même ou le lendemain de la vaccination, rarement plus tard, par une légère intumescence à l'endroit des insertions où elle s'élargit en s'étendant.

2°. Bientôt paroît, pour l'ordinaire, un cercle ou aréole, souvent d'un rouge pâle et vergeté autour de la pustule.

3°. Le bouton est d'une forme irrégulière, lequel, au lieu d'être déprimé au centre, s'élève en pointe, paroît formé d'une matière jaunâtre, et n'offre point la teinte argentée de la vraie vaccine.

4°. La période inflammatoire étant très-rapide ici, le contour de la pustule ne présente pas cette induration circonscrite qui fait la base de la tumeur de la vraie vaccine. S'il existe de la tension à la circonférence, elle est irrégulière, superficielle, et semble ne tenir, pour ainsi dire, qu'au tissu de la peau adjacente.

5°. Il n'est point rare dans ce cas , que pendant le travail , il y ait une démangeaison insupportable autour des boutons , douleur et même engorgement aux glandes des aisselles , accès irrégulier de fièvre ; ces derniers symptômes ont cela de commun avec la vraie vaccine , et toutes les inflammations qui ont leur siège au bras ou à la main , mais la matière contenue dans la pustule de la fausse vaccine , est d'un jaune sale , opaque et puriforme ; tandis qu'elle est claire et limpide dans celle de la vraie vaccine , au moins jusqu'au dixième jour.

6°. Il faut remarquer encore dans la fausse vaccine , que la pustule devient quelquefois crouteuse et humide avant le cinquième jour , et qu'au lieu de présenter une surface unie , légèrement convexe , de couleur maron ou de bois d'acajou , comme la vraie vaccine , elle offre , au contraire , une surface aplatie , qui n'excède pas le niveau de la peau , ayant un aspect chagriné de couleur noirâtre , jusqu'à ce que la croûte tombe depuis le cinquième jusqu'au neuvième jour , et quelquefois plus tard , lorsque la suppuration s'est prolongée dans les boutons de la fausse vaccine.

7°. Enfin la fausse vaccine inoculée reproduit la fausse vaccine , et peut ainsi par des résultats toujours semblables , mais toujours trompeurs , inspirer une sécurité malheureuse à ceux qui n'ont pas appris à la distinguer de la véritable , par les signes qui lui sont propres.

Outre ces différences entre la vraie et la fausse vaccine , il en est quelques autres moins essentielles que je crois inutile de rapporter ici , parce qu'elles tiennent à des nuances et à des variétés qui paroissent dépendre de circonstances dont les détails ne peuvent entrer dans le plan de cette instruction. J'ai donc cru devoir me borner à celles dont je viens de présenter le tableau , et dont les traits les plus saillans sont faciles à saisir.

Je dois ajouter que la pustule vaccinale, vraie ou légitime offre une organisation toute particulière : son intérieur est divisé par de petites cloisons membrancuses en plusieurs cavités , lesquelles contiennent chacune isolément le fluide vaccin de la même manière que le miel se trouve contenu dans ses alvéoles , sans qu'elles aient entre elles aucune communication , et voilà

pouquoi lorsqu'on pique la pustule vaccinale avant qu'elle soit arrivée à son état de maturité, la matière qu'elle contient n'en sort que difficilement, quelquefois on ne peut en obtenir qu'une goutte, plusieurs secondes après que la piqûre a été faite, tandis que si l'on fait la plus légère piqûre à la pustule de la fausse vaccine, le pus sort aussitôt, parce qu'il paroît que l'épiderme seul, et peut-être quelques feuilletts de la peau adjacente forment cette fausse pustule, que l'on peut considérer comme un petit abcès, n'ayant qu'un seul foyer.

Toutefois, la vraie vaccine présentera toujours aux yeux de l'homme un peu réfléchi, des caractères si naturels et tellement tranchés, qu'il ne pourra jamais la confondre avec la fausse. La dépression centrale de la pustule (dépression qu'il ne faut pas confondre avec la légère convexité qu'offre la croûte lorsqu'elle est bien formée et en parfaite dessication), l'aréole qui l'enveloppe dans son contour, sa tumeur sous-cutanée qui s'étend plus ou moins en largeur et en profondeur, la limpidité du fluide qu'elle contient; son dépôt dans les loges particulières dont je viens de parler, sa teinte argentée, sa forme ombilicale, et comme

engagée dans le corps de la peau , et du tissu cellulaire ; ses phases d'apparition , d'accroissement , de maturité et de dessiccation , qui arrivent à des époques généralement constantes et déterminées , forment un ensemble de symptômes , qui offre un contraste frappant avec les irrégularités que l'on observe dans les signes et dans la marche de la fausse vaccine.

CHAPITRE II.

Influence atmosphérique sur la vaccine.

Nonobstant ces notions qui établissent une distinction bien marquée entre la vraie et la fausse vaccine , il seroit important que le public apprît :

Qu'il existe plusieurs causes qui peuvent empêcher la vaccine inoculée , de produire les effets qu'on doit en attendre , quoique cependant elles n'agissent pas toujours d'une manière absolue. Ces causes sont les vents du nord , une température extrêmement froide ou sèche , qui règne pendant plusieurs jours ou sur-tout pendant plusieurs

semaines etc. Il n'est point rare de voir alors le travail qui commence au lieu de l'insertion , avorter par l'action de ces causes ; et s'il arrive que dans ces mêmes circonstances, les boutons inoculés parviennent à leur développement , leur marche est sensiblement ralentie , et leurs périodes moins franches , et lorsqu'ils arrivent au dernier degré d'inflammation , ils sont d'un volume très-peu considérable , quoiqu'ayant présenté les autres caractères de la vraie vaccine , à moins qu'on n'ait préservé les enfans des impressions du froid et de la sécheresse de l'air intérieur. Ce que je me permets d'avancer à cet égard , est le résultat d'un bon nombre de faits , que j'ai eu occasion d'observer en 1804 , et notamment en 1806 , pendant les mois de juin et de juillet.

Durant ces circonstances défavorables il en est résulté que sur sept à huit et quelquefois dix piqûres il en réussissoit à peine une ou deux, moins souvent trois, rarement un plus grand nombre sur environ le tiers des enfans vaccinés le même jour : ainsi les piqûres ne produisoient aucun effet sur les deux autres tiers. Ce qui m'obligeoit à l'égard de ces derniers de recommencer

la vaccination dans des momens plus opportuns (1).

Tandis que sous l'influence des vents méridionaux, c'est-à-dire, d'est-sud, sud, sud-ouest, la température devenue par eux plus

(1) J'ai eu lieu d'être surpris que mes observations à ce sujet ne fussent point d'accord avec celles des auteurs qui prétendent que la vaccine réussit également bien dans tous les tems, soit que la saison soit chaude ou froide. Cette opinion si opposée à la mienne, mérite d'autant plus d'être remarquée, qu'il est constant que les vents du nord et sur-tout ceux du nord-ouest, affectent désagréablement les personnes nerveuses, foibles et délicates; que les médicamens employés dans ces circonstances, sans en excepter les purgatifs les plus doux, administrés aux personnes fortement constituées, produisent quelquefois des effets violens et même la fièvre là où elle n'existoit point; ces accidens ont lieu notamment lorsque la température est excessivement froide ou sèche. Cette influence particulière des vents septentrionaux n'avoit point échappé à l'observation des médecins de l'antiquité. « Les vents du nord, dit Hippocrate, déterminent la toux, dessèchent la gorge, resserrent le ventre, occasionnent des difficultés d'uriner, des frissons et des douleurs de côté et de poitrine. » (Aph. 5, sect. III.) L'expérience m'a convaincu que ces influences atmosphériques faisoient aussi singulièrement varier les effets du vaccin sur l'économie animale.

modérée ou plus humide , presque toutes les piqûres réussissoient, ce qui me dispensoit de les multiplier autant sur chaque enfant, de sorte que j'obtenois une éruption plus précoce des pustules vaccinales avec un succès presque toujours constant.

Indépendamment des causes et des circonstances dont je viens de faire mention , il en est d'autres qui tiennent à l'état actuel de la pustule vaccinale sur laquelle on doit prendre le virus qu'on veut inoculer. La plupart des auteurs qui ont écrit sur la vaccine ont fixé le 7^e. ou 8^e. jour, en comptant du moment de l'insertion , comme l'époque à laquelle le vaccin étoit le plus propre à être inoculé : d'autres portent cette latitude du 7^{me}. au 10^{me}. jour. Mais il m'a paru beaucoup plus certain de compter du 3^{me}. au 4^{me}. jour depuis l'éruption de la pustule , parce qu'il faut à-peu-près ce tems pour que la vésicule qui doit contenir le virus vaccin ait commencé à blanchir et à prendre cette couleur argentée , au moins depuis vingt-quatre à trente - six heures , ce qui a lieu ordinairement du 7^{me}. au 8^{me}. jour à compter de celui de l'insertion, lorsque des circonstances défavorables n'ont point retardé son développement. En général on réussit d'au-

tant mieux , que l'inoculation précède la formation des aréoles et qu'elle suit de près celle des bourelets ; de manière que plus on s'éloigne de cette époque où le virus vaccin est récent et peu abondant , plus il perd de son aptitude à se reproduire d'une manière légitime ; quoique la pustule acquière une étendue bien plus considérable les jours suivans par l'augmentation du fluide vaccin qui s'y forme. Il en est de même lorsque le centre de la pustule (qui a dû être toujours déprimé) , a commencé à se dessécher , et que la croûte qui en résulte en occupe le quart ou le tiers en avançant du centre à la circonférence , et enfin , lorsque le fluide vaccin ne se trouve plus que vers les bords et les contours du bourelet de la pustule. Dans toutes ces circonstances le vaccin inoculé réussit d'autant plus difficilement qu'il est devenu plus consistant , sur-tout lorsqu'il prend la forme globuleuse , ou cristalline sur la pointe de la lancette , ou qu'il a perdu sa transparence et s'approche de l'état purulent.

Un autre cas opposé aux précédens est celui où le fluide vaccin est abondant , très-liquide , et qu'une gouttelette pressée entre le pouce et un des autres doigts ne file pas

comme du sirop , en les écartant lentement. L'inoculation est aussi infructueuse et ne produit que la fausse vaccine. J'ai également observé que la pustule prenoit quelquefois la forme d'une phlyctène , sans croûte et sans dépression à son centre ; le vaccin offroit les mêmes altérations que dans le cas précédent , ce qui m'a paru dépendre d'une cause particulière (1).

Ces observations sur le vaccin sont trop importantes dans la pratique , les méprises pouvant avoir des suites fâcheuses , en ce que la vaccination ne préserve point alors de la petite vérole et que les personnes qui l'auroient subie , se trouvant livrées à une dangereuse sécurité , pourroient devenir les victimes d'un fléau qu'elles croiroient avoir conjuré par une salubre précaution.

(1) On peut penser que , dans cette circonstance , le vaccin se trouve trop délayé , et par cela même affoibli par une sérosité qui diffère du vaccin auquel elle est venue se mêler.

CHAPITRE III.

La manière de pratiquer l'inoculation de la vaccine , peut diminuer la crainte qu'en ont les habitans de la campagne.

UN des moyens, selon moi, de diminuer les craintes mal fondées que beaucoup de personnes de la campagne témoignent contre l'inoculation de la vaccine, seroit de leur démontrer que cette opération, qui n'en mérite pas le nom, est si simple et si facile, qu'on peut la faire sans douleur et sans effusion de sang, soit qu'on la pratique avec la lancette pour ceux qui ont l'habitude de se servir de cet instrument, ou avec une aiguille à coudre, ou enfin avec une aiguille canelée que l'on a voulu dans ces derniers tems substituer à la lancette. Toutefois on doit se montrer d'autant moins difficile sur le choix de ces instrumens, qu'on sait que les paysans anglais se vaccinent entre eux avec une alène de cordonnier. Dans la commune de Sirone, en Italie, les femmes se servent d'une aiguille à coudre pour se vacciner elles et leurs enfans; celles d'Athènes

font usage du même moyen, au rapport de M. Scott. En France, dans les environs de Castres, département du Tarn, plusieurs mères ont vacciné elles-mêmes leurs enfans et les ont ainsi préservés de la contagion de la petite vérole; dans le département de l'Oise, mademoiselle Marcelline Brohard, attachée à la Charité de Senlis, a montré le plus grand zèle pour la propagation de la vaccine; elle a vacciné elle-même un grand nombre d'enfans des communes environnantes de cette ville. On pourroit citer une foule de traits qui honorent l'humanité d'un sexe sensible. Dans un grand nombre de villes et de campagnes les femmes rivalisent de zèle et de dévouement pour propager la pratique bienfaisante de la vaccine; elles ont vacciné une quantité immense d'enfans, et les ont ainsi arrachés aux ravages destructeurs qu'exercent les épidémies de petite verole. Enfin une dernière preuve qui constate la simplicité de l'inoculation de la vaccine, c'est d'avoir vu dans quelques pensionnats un seul élève piquer ses boutons et vacciner tous ses camarades qui, croyant ne se prêter qu'à un jeu de l'imitation de l'opération vaccine, ont été heureusement vaccinés et préservés de la contagion. Ces

divers exemples sont , je crois suffisans pour démontrer la simplicité de l'inoculation de la vaccine , opération qui n'exige point d'habitude et peu d'intelligence , puisque des enfans l'ont pratiquée avec succès. On doit tout espérer de la tendre humanité des sœurs de la charité , du zèle des propriétaires éclairés des campagnes , et des lumières des ecclésiastiques respectables , pour la propagation de ces procédés salutaires et faciles. Je ne m'arrêterai point à décrire les différentes méthodes proposées par les praticiens pour inoculer la vaccine. On s'accorde généralement aujourd'hui à donner la préférence aux piqûres dont les effets sont plus certains et la manière d'opérer plus facile. J'emprunterai la description de ce dernier procédé de l'excellent ouvrage de M. Husson , ainsi que d'autres détails que je croirai utiles.

Manière de vacciner , d'après M. Husson.

« Après avoir reçu , sur la pointe de la
 « lancette , une portion du fluide vaccin ,
 « l'inoculateur prend fortement et posté-
 « rieurement avec la main gauche le bras
 « du sujet qu'il se dispose à vacciner ; il

« tend exactement la peau , et avec la main
 « droite il pratique la piqure , en introdui-
 « sant l'instrument dans la peau , suivant
 « une direction horisontale , jusqu'à ce qu'il
 « se teigne d'une légère couleur de sang.
 « Alors pour favoriser l'absorption du vaccin
 « par les lymphatiques , il appliquera sur
 « l'incision le pouce de la main qui tenoit
 « la peau , laissera séjourner un instant dans
 « la plaie l'instrument qu'il agitera légère-
 « ment , et qu'il ne retirera qu'en appuyant
 « avec le doigt sur le lieu de la piqure ,
 « comme pour l'y essuyer. »

*Procédé de vaccination adopté par l'auteur
 de cette Instruction.*

J'ai d'abord suivi ponctuellement le procédé de M. Husson ; mais j'ai été bientôt convaincu qu'il suffisoit de faire pénétrer la lancette à environ une demi-ligne entre l'épiderme et la peau , et après l'y avoir laissé séjourner quelques secondes , je la retire et en essuie les deux faces sur la piqure que je viens de pratiquer. Cela fait, je cesse de tendre la peau qui en se rapprochant ferme la piqure comme pour retenir le virus vaccin que la pointe de l'instrument y a déposé. Ce

n'est ordinairement qu'un instant après qu'on peut découvrir , par un point rouge entouré d'un cercle rouge vergeté , de quelques lignes de diamètre , le lieu de l'insertion ; faisant toujours en sorte que la piqure soit très-superficielle pour qu'il ne s'écoule point de sang.

Manière de vacciner, d'après M. Joseph Agrati de Sirone , mise à la portée de tout le monde.

J'ai déjà eu occasion de dire que dans beaucoup d'endroits on s'étoit tellement familiarisé avec l'inoculation de la vaccine , qu'on en étoit venu au point de la pratiquer avec une aiguille : il suffit d'en tremper la pointe dans le vaccin et de l'introduire entre l'épiderme et la peau où elle dépose par le moyen d'un léger contact , l'humeur visqueuse qui y étoit attachée , et produit ainsi l'insertion la plus heureuse sans effusion de sang et sans le plus léger signe de douleur. C'est le procédé dont la commission médico-chirurgicale de Milan fait honneur à M. Joseph Agrati de Sirone , et dont elle a confirmé les avantages par un grand nombre d'expériences ; elle ajoute qu'on a peine à

croire combien on emploie peu de vaccin dans cette manière d'inoculer. J'ai répété ces expériences plusieurs fois , et j'ai toujours obtenu un succès complet.

Mais il est bon d'observer ici pour ceux qui n'ont pas acquis une certaine expérience , que si l'on pique la pustule du septième au huitième jour , à dater de celui de l'insertion , elle est quelquefois si peu développée qu'on est obligé de la piquer sur plusieurs points , et de la presser avec la pointe de l'instrument à différentes reprises , comme si on vouloit en exprimer le virus qui bientôt sort en assez grande quantité pour charger l'instrument. Cette précaution est inutile lorsque la pustule est remplie de fluide vaccin , ou qu'elle en contient assez pour qu'on puisse l'appercevoir sur la pointe de l'instrument que l'on y fait pénétrer horizontalement. Cette manière d'être de la pustule suppose qu'elle est plus avancée , moins active , que le virus a perdu de son énergie et une partie de son aptitude à se reproduire ; ce qu'il ne faut cependant pas entendre dans un sens absolu.

Une seule pustule bien développée , dont aucun accident n'a troublé les périodes , suffit pour préserver de la petite vérole. Ce-

pendant on est dans l'usage de pratiquer deux ou trois piqures sur chaque bras , afin de mieux assurer le succès de la vaccination ; elles doivent être placées à un pouce de distance les unes des autres , pour éviter la rencontre des aréoles. A chaque piqure nouvelle que l'on pratique , il faut avoir soin de tremper la pointe de l'instrument dans le virus vaccin. Quant au lieu où l'on doit faire les piqures , il faut préférer la partie supérieure et externe du bras chez les enfans. Dans cette position , ils ne peuvent pas atteindre le lieu de l'insertion , et déchirer les pustules lorsque la démangeaison qu'elles excitent les porte à se gratter. Ce déchirement des boutons les fait souvent avorter , et peut même , dans quelques cas , produire la fausse vaccine : une nouvelle vaccination est alors indispensable. Il est bien important de ne jamais négliger cette précaution dans toutes les circonstances où le développement de la pustule paroît douteux et incertain , et que son éruption a lieu le jour ou le lendemain de l'insertion. Cette nouvelle inoculation est nécessaire , d'abord pour ne pas exposer l'enfant à prendre la petite vérole , puisqu'il n'en seroit pas préservé par le fait de la première vaccination ;

et en second lieu , pour ne pas fournir aux adversaires de la vaccine l'occasion d'accuser injustement son efficacité , dans tous les cas où on auroit dû recommencer la vaccination.

L'introduction de la lancette ou de l'aiguille est si légère qu'il suffit d'enlever l'épiderme, comme les enfans le font quelquefois dans leurs jeux ; et l'insertion finie, il est souvent impossible d'en distinguer les traces.

Ainsi , en se servant du vaccin fluide et frais , disent les membres du comité central de vaccine (p. 330.) , en inoculant de bras à bras ; en ne faisant qu'effleurer la peau , et en essuyant dessus les deux côtés de la pointe de la lancette chargée de virus ; en prenant celui-ci au moment convenable ; en choisissant l'âge le plus propre pour inoculer ; en préparant la peau dans les constitutions réfractaires (par les fomentations émollientes dans les tempéramens secs et bilieux) , on est assuré que l'opération réussira sans difficulté , et , comme on le voit , par un procédé aussi simple que l'inoculation de la petite vérole.

Nous croyons devoir observer , ajoutent les membres de ce comité , que c'est cette

même simplicité qui paroît le mieux assurer le succès du procédé ; aussi voit-on réussir , à ce qu'il semble , assez constamment des vaccinations fortuites , accidentellement pratiquées avec des piqûres tellement légères , qu'on ne s'en étoit pas apperçu , etc.

Les diverses méthodes d'insertions peuvent être employées dans tous les cas où le vaccin est liquide , soit qu'on l'inocule de bras à bras , soit qu'on le prenne dans la concavité d'un verre , soit enfin qu'on l'exprime du coton ou de la charpie qui en auroit été imprégnée. (Dans ces derniers cas , le vaccin doit être mis à l'abri du contact de l'air , de la chaleur , du grand froid , et de la lumière , et ne doit être déluté , lorsqu'il est contenu dans des verres ou dans un flacon sur le bouchon duquel on l'auroit déposé , qu'au moment où on veut l'employer.) Mais si cette humeur est desséchée sur des verres plats , du fil , du linge , etc. , on la délaye dans une très-petite quantité d'eau froide avec l'extrémité d'une aiguille ou d'une lancette , jusqu'à ce que le mélange ait acquis une consistance oléagineuse , et alors on y trempe la pointe de l'instrument avec lequel on veut vacciner. Toutefois on doit se persuader d'avance que le

virus vaccin transporté, quelques précautions que l'on ait prises , est beaucoup moins certain que lorsqu'il est pris de bras à bras.

CHAPITRE IV.

Eruption simultanée de la petite vérole et de la vaccine.

UNE observation importante à remarquer dans l'étude des phénomènes propres à la vaccine , et qu'il est essentiel de bien faire connoître au peuple , c'est la possibilité de l'existence simultanée de la petite vérole et de la vaccine. Lorsque la petite vérole a lieu spontanément , par l'effet de la contagion , ou enfin par l'inoculation , et que l'individu qu'on a vacciné a été exposé aux émanations contagieuses , ces deux virus peuvent se développer et agir en même tems ou avant que l'action de l'un d'eux ait eu le tems de précéder celle de l'autre. Quoique agissant simultanément et en même tems , chacun des deux virus marche séparément , sans se mêler ni se confondre , conservant sa forme et sa propriété spécifique ; en sorte

que l'un produit la petite vérole, et l'autre la vaccine, sans qu'il en résulte aucune altération dans leurs propriétés respectives (1).

Ce phénomène intéressant peut être expliqué d'une manière très-naturelle, en disant que l'éruption simultanée des deux maladies a lieu parce que l'un de ces deux virus n'a point précédé l'autre d'un assez grand laps de tems pour anéantir le germe qui doit alimenter sa reproduction. Cette explication exige quelques détails sur lesquels il est important de s'arrêter. L'action préservatrice de la vaccine n'a lieu qu'après la parfaite maturation des boutons, ce qui est ordinairement du quinzième au seizième jour. Or, pendant l'espace de tems compris entre l'insertion et la maturation parfaite,

(1) Il y a environ deux ans que j'ai eu occasion d'en voir un exemple sur un enfant appartenant au notaire de Cressonsacq. Il est probable que la contagion de la petite vérole qui régnoit dans le voisinage avoit eu lieu lors de l'insertion du virus vaccin, puisque les deux éruptions se manifestèrent en même tems sur le même individu d'une manière très-distincte, sans se mêler ni se confondre.

Bien avant cette époque le comité de vaccine avoit déjà publié des observations de cette nature.

on peut bien être atteint de la contagion ; mais lorsque la petite vérole se déclare peu de jours après l'insertion et avant que la vaccination ait produit ses effets , c'est-à-dire , avant qu'elle ait pu affecter le corps à sa manière , et lui enlever la susceptibilité qu'il avoit à combattre la petite vérole , on ne peut pas inférer que cette maladie est survenue à des enfans vaccinés , puisque les uns pouvoient en être infectés d'avance , et que les autres en ont été atteints avant que la vaccine ait parcouru toutes ses périodes. Il en est de même de la petite vérole. Pour que les individus qui en ont été atteints ne soient plus aptes à contracter la vraie vaccine , il faut que la maladie ait passé toutes ses phases. C'est une objection de plus à ôter aux détracteurs de la vaccine , qui , le plus souvent , ne prennent pas la peine d'examiner les faits qui font exception à la règle générale.

CHAPITRE V.

Le virus vaccin se communique pur ; il n'est pas susceptible de se mêler avec les autres virus qui peuvent exister dans l'économie animale.

PARMI la foule d'objections que quelques médecins peu instruits ou de mauvaise foi ont opposées à la vaccine , il en est une qu'on doit sur-tout s'attacher à réfuter sérieusement , parce qu'elle pourroit porter le trouble et la désolation dans le sein des familles qui ont soumis leurs enfans à l'inoculation de la vaccine , et exciter une répugnance insurmontable chez ceux qui ne sont point encore déclarés pour cette pratique salulaire. On a prétendu que le vaccin étoit susceptible de s'imprégner de toutes les maladies dont pouvoient être attaquées les personnes sur lesquelles on prend le virus pour l'inoculer , et que , par cette inoculation , on transmettoit les mêmes maladies aux individus vaccinés. Pour répondre à cette objection spécieuse, il n'est

pas nécessaire d'avoir recours à de vaines conjectures : qu'on parcoure l'immense série de faits recueillis de toute part sur la vaccine, on ne trouvera point une observation exacte qui puisse venir à l'appui de cette assertion. Il est démontré au contraire que le vaccin se conserve pur et inaltérable sur les individus atteints de maladies vénériennes, de dartres, de la gale, etc., et que son inoculation n'est jamais suivie de la transmission de ces maladies. Les recherches et les expériences que plusieurs praticiens recommandables ont faites à ce sujet prouvent cette vérité importante de la manière la plus décisive. C'est ainsi qu'on a inoculé des individus très-sains avec du vaccin pris sur des enfans qui avoient éprouvé en même tems la vaccine et la petite vérole, et cependant cette dernière maladie ne s'est jamais développée. D'autres fois on s'est servi de vaccin qui provenoit de sujets atteints en même tems de la gale ; la vaccine seule a eu lieu sans aucune apparence de cette dernière éruption. Il en a été de même de la vaccine développée chez des individus atteints de dartres ; elle a été inoculée à des enfans bien portans, sans qu'il se soit développé le plus léger symptôme d'affections

dartreuses , etc. , etc. (1). Si je ne m'étois imposé la tâche de n'exposer dans cette Instruction que des idées simples et élémentaires , je pourrois étayer ces expériences concluantes de toutes les lumières de la physiologie ; je pourrois démontrer , par exemple , que les maladies contagieuses ont chacune un mode de contagion particulier ; que la maladie vénérienne se communique d'une manière différente de la peste ; que la contagion de cette dernière diffère de celle de la gale , de la petite vérole , etc. , etc.

(1) Comment croire à la transmission de ces maladies au moyen d'un virus qui n'est point susceptible de s'en imprégner , puisque des expériences très-bien faites semblent révoquer en doute la contagion de la plupart d'entre elles ? M. Alibert a publié dans son magnifique ouvrage sur les maladies de la peau , les résultats des essais qu'il a tentés à l'hôpital St. Louis , et il résulte des expériences de ce médecin célèbre que la teigne n'a pu être communiquée , malgré toutes les tentatives ; il en a été de même de quelques dartres qu'on a voulu faire prendre à plusieurs individus en les exposant à la contagion , ou en leur inoculant la matière herpétique , on n'a jamais pu développer le moindre vestige de ces affections. Quant à la gale , les notions intéressantes que nous avons acquises sur l'insecte qui l'occasionne nous ont aussi éclairés sur son mode de contagion.

Mais cette digression m'entraîneroit peut-être trop loin de mon sujet, et me conduiroit d'ailleurs à des explications trop abstraites pour ceux qui ne sont point initiés dans la science médicale. De tous les faits qui précèdent, on peut donc tirer cette conclusion consolante et bien propre à déterminer ceux qui hésiteroient encore : *Que le virus vaccin a la faculté spécifique de se transmettre sans altération ni mélange d'aucun autre virus.* Néanmoins on ne doit point blâmer la précaution que beaucoup de mères exigent, de ne prendre le virus vaccin qui doit être inoculé à leurs enfans que sur des individus sains et robustes, quoique j'ai recueilli plusieurs exemples qui prouvent que celui qu'on prend sur des enfans foibles et délicats réussit tout aussi bien, et ne doit point laisser plus de craintes pour la suite(1).

(1) On peut voir sur cette matière les expériences faites par le comité central de vaccine de Paris; elles ne laissent ni doute, ni prétexte, pour craindre que le vaccin puisse transmettre d'autre virus que le sien; de sorte que pour mon compte et pour celui de mes amis, je ne craindrois pas de le puiser sur un individu qui seroit attaqué de la gale, de dartres, de la lèpre, et même d'une maladie vénérienne. C'est pour-quoi je me permets de développer ici les principes

CHAPITRE. VI.

La vaccine ne laisse dans l'économie animale aucun germe de maladie.

NE pouvant révoquer en doute la faculté qu'a la vaccine de préserver de la petite vérole, on a avancé qu'elle laissoit dans les

sur lesquels je fonde mon opinion ; ils se trouvent d'ailleurs parfaitement d'accord avec les expériences du célèbre comité dont je viens de parler, et les faits rapportés par M. Husson qui s'est livré à des expériences très-ingénieuses à ce sujet. Ce médecin a développé la vaccine sur des sujets dartreux, vénériens, galeux ; il l'a reprise sur eux pour l'inoculer à des sujets très-sains, et jamais il ne s'est manifesté aucun symptôme d'affection dartreuse, vénérienne et psorique. D'autres praticiens ont obtenu des résultats absolument semblables, notamment M. Alibert qui a fait à l'hôpital Saint-Louis des expériences intéressantes sur la transmission du vaccin. (*Dissertation inaugurale* de M. Delaboubie) ; d'où l'on peut inférer aussi que le succès de la vaccine ne dépend jamais de la mauvaise disposition du sujet sur lequel on prend le virus vaccin, mais de celle de l'individu qu'on inocule ; de manière que le vaccin se renouvelle indépendamment de toutes les circonstances, sans s'allier à un autre virus. Voyez le *Rapport du comité central de vaccine*, de 1803, pag. 401, 403.

individus vaccinés le germe de plusieurs maladies qui devoient se développer à des époques plus ou moins éloignées. Mais quelle confiance peut inspirer une opinion si hypothétique, et qui n'est basée sur aucun fait ? Si on veut prendre l'expérience pour guide, et ne tirer des conséquences générales que d'observations exactes, on pourra facilement se convaincre que depuis qu'on inocule la vaccine, on n'a jamais remarqué qu'elle fut suivie d'aucune maladie qu'on pût raisonnablement lui attribuer. Il paroît même au contraire, ainsi que je le dirai bientôt, que dans beaucoup de circonstances, elle a amélioré la santé de plusieurs individus. Au surplus, si nous jugeons par analogie, nous savons que les virus animaux de nature délétère, nous affectent peu de tems après leur introduction dans le système absorbant. Les effets du venin de la vipère ne se manifestent-ils pas de suite ? La morsure d'un chien enragé ne communique-t-elle pas la rage dans un espace de tems déterminé ? Enfin restons-nous plusieurs années à éprouver le charbon, lorsque nous avons mangé ou seulement touché un animal qui en étoit atteint ? Comment voudroit-on que le vaccin, le

plus doux de tous les virus animaux , fût le seul qui eût la propriété de ne manifester ses effets pernicioeux que dans un certain nombre d'années? (*Comité central de vaccine.*)

On a cru donner plus de fondement à ces craintes, en disant que le virus vaccin ayant sa source dans le cowpox , maladie particulière à la vache , nous devenions sujets aux mêmes maladies que cet animal. Les faits seuls répondent encore à cette nouvelle objection. Ils prouvent que les individus auxquels on a inoculé la vaccine , et ceux qui l'ont contractée par la contagion du cowpox, n'ont point été atteints de maladies différentes de celles qui ont coutume de régner. C'est ce qu'a sur-tout démontré Jenner dans son ouvrage intitulé : *Recherches sur les causes et les effets de la vaccine.* Comment penser d'ailleurs que la vache , dont le lait est si nécessaire à notre enfance , et dont l'organisation se rapproche tant de la nôtre , puisse nous transmettre des maladies dont les suites ne tendroient à rien moins , à la longue , qu'à dégrader l'espèce humaine (1) ?

(1) Le docteur John Thosnton rapporte que dans

Enfin , si on veut en croire les anti-vaccinistes , la vaccine ne conserve sa faculté préservatrice de la petite vérole que peu d'années ; de sorte qu'on se trouve de nouveau exposé à tous les ravages de cette dernière maladie au bout d'un certain tems. Cette dernière objection a été vivement combattue par Jenner. La tradition qui avoit conduit ce médecin célèbre sur la voie de sa belle découverte , lui avoit appris également que ceux qui avoient contracté le véritable

l'origine de la vaccine , quelques personnes poussèrent la sottise assez loin pour faire naître à l'imagination des gens bornés que l'enfant vacciné perdoit l'esprit pour prendre la brutalité d'un veau , et que d'autres furent assez insensés pour croire qu'il pousseroit à l'enfant des cornes et une longue queue velue.

Mais au lieu de toutes ces absurdités , la véritable conséquence de cette transmission a été une seule pustule locale , peu ou point d'indisposition et l'impossibilité de jamais contracter une maladie (la petite vérole) redoutable , cruelle et dévastatrice , qui , de nos jours , moissonnoit , à la connoissance de tout le monde , un individu par minute.

« Dieu soit loué , continue le médecin anglais , la vaccine n'a engendré d'humeur , de cornes et de queues que dans la tête de ces gens exaltés. » (*Preuves de l'efficacité de la vaccine* , etc. ; traduit de l'anglais , par M. Dufour.)

cowpox dans l'enfance ou dans la jeunesse, étoient inaccessibles pour le reste de leur vie à la contagion de la petite vérole et à son inoculation. Ce qui constate d'une manière assez évidente que la vaccine ne perd point sa propriété préservative après un tems déterminé.

CHAPITRE VII.

Preuves de la vertu préservative de la vaccine.

POUR ne négliger aucun moyen de bien convaincre les habitans des campagnes que la vaccine préserve véritablement de la petite vérole , il est à propos de leur offrir un tableau succinct des contre-épreuves qui ont été faites dans un grand nombre de villes de l'Europe. Le bien de l'humanité et le desir de contribuer aux progrès de la science sont les seuls motifs qui ont fait entreprendre ces expériences aux médecins éclairés qui les ont tentées; et les résultats satisfaisans qu'ils ont obtenus ont , non-seulement donné le plus haut degré de certitude à tout ce qui est

relatif à la vaccine , mais encore ont réduit à une nullité absolue les objections absurdes que les ennemis de cette belle découverte ne cessent d'imaginer. Les contre-épreuves ont été faites de diverses manières , 1°. par cohabitation ; 2°. par le retour des épidémies de petite vérole ; 3°. par l'inoculation de cette dernière maladie aux enfans qui avoient été vaccinés. La cohabitation offre un genre de contre-épreuve qui a souvent lieu fortuitement , mais , dans tous les cas , facile à employer. En 1803 plus de dix mille enfans , vaccinés depuis un certain tems , ont été soumis à la cohabitation avec d'autres enfans atteints de la petite vérole , dans quelques hôpitaux de Paris , où on a la facilité d'en réunir un grand nombre dans une même salle , et dans quelques maisons particulières , où plusieurs individus de la même famille étoient atteints de la petite vérole ; on les a plusieurs fois fait coucher ensemble , et jamais les enfans qui avoient été dûement vaccinés n'ont pu contracter la petite vérole. Il est superflu de rapporter la foule de faits particuliers observés en France , en Angleterre , en Allemagne , etc. , à ce sujet ; il suffit aux habitans des campagnes de savoir que ces expériences ont

été faites par des hommes du mérite le plus distingué et d'une probité au-dessus de toute espèce de soupçon, et que les résultats ont été les mêmes partout.

Les épidémies de petite vérole qui sont survenues dans diverses contrées depuis l'introduction de la vaccine, ont fourni des preuves éclatantes de la faculté préservative de cette dernière. Partout les individus vaccinés ont constamment habité dans les lieux où l'épidémie exerçoit ses ravages, et ils ont toujours été épargnés; tandis que ceux qu'on avoit négligé de soumettre à cette pratique salutaire ont presque tous été atteints de la petite vérole qui a été très-meurtrière dans beaucoup de cantons. Ce que j'avance ici d'une manière générale est arrivé dans la commune de Bresle, près de Beauvais. Le rapport du comité de vaccine renferme un grand nombre de faits analogues.

Les contre-épreuves par l'inoculation de la petite vérole aux individus qui avoient été vaccinés, ont été suivies des mêmes résultats dans tous les lieux où on a fait ces expériences. Les observations contraires qu'on a vainement tenté de vouloir opposer à ces faits authentiques, sont toutes altérées

ou ne reposent que sur des récits vagues et douteux (1).

On a également inoculé le virus vaccin à

(1) Les contre-épreuves que je viens de rapporter portent l'empreinte de l'authenticité la plus irrévocable. Elles ont servi de base aux expériences qui ont été faites dans tous les pays où la vaccine a obtenu la majorité des suffrages des gens de l'art les plus éclairés. Des témoignages aussi nombreux ont excité parmi les gouvernemens de l'Europe une généreuse émulation pour la propagation de la vaccine. Plusieurs d'entre eux ont porté le dévouement jusqu'à donner l'exemple à leurs peuples. Avec quel étonnement ne doit-on pas voir après cela certains journaux (notamment le *journal du Commerce*, du 13 août 1807) annoncer avec une emphase ridicule la traduction de trois ouvrages anglais, intitulés : *La Vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance* ? La meilleure réponse, suivant moi, à opposer à ces ouvrages qui ne doivent le jour en France qu'aux spéculations sordides de quelques libraires, est dans le rapport que le conseil de la Société jennérienne de médecine de Londres a présenté à la chambre des directeurs, et qui fut imprimé en l'an 6, sous la direction de ce même conseil de médecine, et signé par cinquante de ses membres. Il suffira de rapporter le texte de quelques articles de ce rapport. Ceux auxquels je me borne sont ainsi conçus :

« 1°. Que la plupart des cas allégués comme des
« preuves de l'inefficacité de la vaccine contre la petite

plusieurs enfans qui avoient eu la petite vérole , sans avoir pu développer en eux la vaccine.

« vérole , qui ont été les sujets de l'attention , de
« l'entretien public , sont dénués de fondement et
« présentés sous de fausses couleurs. »

« 2°. Que ceux-là même qui les avoient produits ,
« ont confessé depuis qu'ils avoient été mal exposés. »

« 3°. Que les circonstances de quelques-uns de ces
« cas , telles qu'on les a publiées , ont été pour la
« plupart examinées par divers écrivains qui les ont
« discutées avec sagacité et complètement réfutées. »

« 4°. Que nonobstant les preuves incontestables de
« ces cas présentés sous de faux indices , quelques
« médecins ont affecté de les reproduire devant le
« public , dans le but pervers et hypocrite d'exciter
« des préjugés contre la vaccination. »

« 7°. Qu'un grand nombre de personnes déclarées
« duement vaccinées , l'ont été négligemment et avec
« ignorance , et que l'opérateur discontinuant de voir
« les malades , ne pouvoit assurer si l'infection avoit
« réussi ; et qu'il faut attribuer à ces causes la plu-
« part des cas cités contre l'efficacité de la vaccine. »

Enfin , le dernier alinéa de l'art. 22 du même rapport , porte : « Que d'après l'opinion du conseil de
« médecine dont il s'agit , fondée sur l'expérience
« personnelle de chacun de ses membres et les ren-
« seignemens qu'ils ont recueillis de tous côtés , le
« genre humain a déjà retiré des avantages incalcu-
« lables de la découverte de la vaccine ; et que les

Il résulte de ces diverses expériences que le virus variolique est le préservatif de la vaccine, comme celle-ci est le préservatif de la petite vérole.

« grandes espérances de sécurité qu'a fait naître cette
« découverte seront à la fin parfaitement remplies. »

(2 janvier 1806.)

Suivant un autre rapport que la Société de médecine de Londres a présenté à la chambre des communes, le 17 juillet 1807, il résulte d'une masse immense de renseignemens que cette société a pris, « que la vaccine est un préservatif de la petite vérole; que
« l'indisposition qu'elle occasionne est légère et em-
« pêche rarement les personnes vaccinées de vaquer à
« leurs occupations ordinaires; qu'elle a été commu-
« niquée avec avantage à des femmes enceintes, à
« des enfans, pendant la dentition, ou presque à leur
« naissance. »

« Que cette société a été à portée de vérifier les
« succès qu'a eus la vaccine sur plusieurs centaines de
« mille personnes qui ont été soumises à cette opé-
« ration; que tout démontre que c'est à tort qu'on
« a dit que la vaccine occasionnoit des maladies nou-
« velles, inconnues, monstrueuses; et que ceux qui
« l'ont avancé, ont donné une preuve d'ignorance
« et de leur mauvaise foi. » Enfin cette société termine son rapport, dont je n'ai extrait que ces articles principaux, en recommandant fortement la pratique de la vaccine.

Il seroit à désirer que les libraires de Paris qui annoncent la traduction des trois ouvrages anglais

On a inoculé aussi le virus variolique à des enfans qui avoient eu la petite vérole , sans avoir pu reproduire en eux cette maladie.

On a également tenté une nouvelle inoculation du virus vaccin sur des enfans qui avoient été bien et duement vaccinés , et la vaccine n'a pu être reproduite sur eux.

Ces deux dernières expériences portent à

dont j'ai parlé plus haut, voulussent bien nous avertir que les faits contenus dans ces ouvrages contre la vaccine sont appréciés à leur juste valeur en Angleterre, et qu'ils sont évidemment contraires à l'opinion de tous les collèges et de toutes les sociétés de médecine et de chirurgie des royaumes-unis de la Grande-Bretagne (*). Annoncer la traduction de trois ouvrages anglais sous ce titre imposant : *La Vaccine combattue dans les pays où elle a pris naissance*, n'est-ce pas mettre en question l'efficacité préservative de la vaccine, lorsque ses propriétés nous sont connues et démontrées par une foule d'expériences ? Et pour le motif d'une spéculation blâmable, n'est-ce point retarder les progrès de la vaccine en France, fournir des armes à ses adversaires, perpétuer l'incertitude dans les esprits foibles et timides ? Mais, n'en doutons point, la vaccine sortira triomphante de cette lutte, et la vérité prévaudra sur le mensonge, malgré les inoculateurs de la petite vérole et leurs partisans.

(*) Voyez le *Journal du commerce, de politique et de littérature*, du 4 août 1807, N^o. 26.

conclure , malgré l'opinion contraire , que l'on ne peut avoir la petite vérole ou la vaccine qu'une seule fois (1).

Ainsi les résultats analogues obtenus par les différens modes de contre-épreuves que j'ai détaillés plus haut , l'inoculation infructueuse de la vaccine sur des enfans qui ont eu la petite vérole , et l'espèce d'impossibilité d'éprouver deux fois la petite vérole ou la vaccine , forment autant de règles générales contre lesquelles aucune exception bien fondée ne s'est encore élevée. Néanmoins on connoît quelques faits plus curieux qu'intéressans qui semblent contredire

(1) Boerhaave , à Amsterdam , Mead , à Londres , Mollin , à Paris , n'ont jamais observé deux fois la petite vérole sur le même individu. S'il m'étoit permis de citer mon témoignage après celui de ces médecins célèbres , je pourrois assurer que pendant le cours de plus de trente années de pratique je n'ai jamais vu cette maladie attaquer deux fois le même individu. Ceux qui prétendent avoir remarqué une récidiye variolique sur la même personne , ou la petite vérole à la suite d'une vaccine légitime , peuvent avoir confondu la petite vérole volante avec la petite vérole naturelle ou inoculée : cela me paroît au moins très-probable. Au surplus , cette manière de voir concilieroit deux avis absolument opposés.

ces règles , au moins en apparence , lorsqu'on n'en examine pas assez les circonstances. Ce sont donc des cas à préciser , pour écarter toute espèce d'incertitude.

Quoiqu'on ne puisse élever le plus léger doute sur les contre-épreuves dont je viens de parler , comme on peut s'en convaincre par le rapport du comité central de vaccine , il ne faut cependant pas oublier qu'il y a des individus dont la peau est si tendre et si délicate , qu'ils restent accessibles aux impressions du virus variolique , quoique ayant eu la petite vérole. C'est ce qui arrive à certains médecins qui ne peuvent toucher des varioleux sans éprouver quelques pustules à la main , entièrement semblables à celles de la petite vérole , tant par rapport à leur durée , que par rapport à la manière dont elles viennent à maturité ; c'est ce qui arrive aussi à des garde-malades qui soignent des varioleux , à des nourrices qui allaitent , et à des bonnes qui portent des enfans atteints de cette éruption. C'est ici l'effet du simple contact ; la contagion n'affecte que la peau et les glandes cutanées , et non le sang , attendu que l'altération qu'il a subie la première fois qu'on a eu la petite

vérole, y a détruit le germe de cette maladie. Cette opinion que plusieurs auteurs recommandables ont émise, a été adoptée par le célèbre Huxham dans son *Traité de la petite vérole*.

Il résulte aussi de quelques expériences que l'inoculation du virus variolique a produit, à l'endroit des insertions, sur des individus qui avoient eu la petite vérole, des pustules varioliques dont le virus inoculé à d'autres sujets qui n'avoient point éprouvé la petite vérole, a néanmoins produit cette maladie. On a prétendu que c'étoit par un moyen analogue que certains inoculateurs se procuroient du virus variolique, en se l'inoculant eux-mêmes pour en avoir au besoin. Si ce fait est vrai, on peut penser au moins que tous les inoculateurs ne jouissoient pas d'un avantage aussi commode à l'exercice de leur profession.

On a tenté aussi d'inoculer la vaccine à des individus qui avoient eu la petite vérole, ainsi qu'à d'autres sur lesquels la vaccine avoit parfaitement réussi; on est parvenu à produire sur quelques-uns d'entre eux une véritable vaccine, dont on s'est servi, dit-on, pour la propager, mais qui a le plus souvent donné naissance à la fausse vaccine.

En admettant l'effet de ces sortes d'inoculations sur un très-petit nombre d'individus, tandis qu'elles n'en produisent aucun sur le plus grand nombre d'autres, cela ne sauroit détruire le principe général qui résulte des expériences que j'ai rapportées avant de parler de celles-ci.

Ces expériences dont les résultats semblent s'opposer à ceux des premières, ne tendent cependant qu'à les confirmer ;

1°. En ce que l'effet du virus vaccin et celui du virus variolique restent, dans le dernier cas dont il s'agit, toujours fixés et circonscrits à l'endroit des insertions ;

2°. En ce que le virus variolique ne donne point lieu à une éruption de petite vérole, excepté à l'endroit des insertions ou dans les parties avec lesquelles le pus variolique a été en contact ; de sorte que l'infection ne peut être générale, mais seulement particulière et bornée aux piqûres chez ceux qui ont eu la petite vérole, ou sur lesquels le vaccin a réussi ;

3°. En ce que, dans ce dernier cas, les pustules résultent d'un travail local, borné à l'endroit où le virus vaccin ou variolique

a été déposé par l'inoculation , et où il s'est développé sans communiquer ses élémens à la masse générale des humeurs , le germe variolique y ayant été détruit et anéanti , soit par la vaccination , soit par la petite vérole , toutes les fois que l'un de ces deux virus avoit produit son effet.

Enfin , pour compléter ce côté historique de la vaccine , et l'offrir sous l'aspect le plus rassurant , je dois ajouter que les individus sur lesquels on n'avoit pu développer le virus vaccin , n'ont éprouvé par la suite , à l'occasion d'une épidémie variolique , qu'une petite vérole très-bénigne. D'autres individus de la même maison qui avoient également été vaccinés sans succès , ont éprouvé les signes généraux qui annoncent l'éruption prochaine de cette maladie , vomissemens , sueurs , mouvement fébrile , etc. Chez quelques autres , ces symptômes ont été plus marqués , la fièvre plus aigue , douleurs violentes à la tête , maux de reins , vomissemens bilieux , anxiétés précordiales , etc. , et tout cet appareil de symptômes a disparu en peu de tems , sans que l'éruption variolique ait eu lieu ; ce qui a fait penser que le virus vaccin qui avoit été inoculé sans produire de pustules , avoit réduit

l'effet du virus variolique sur ces mêmes individus à une fièvre légère et à quelques autres accidens de courte durée. D'où l'on a tiré l'induction que le virus vaccin ne seroit pas inutile aux individus sur lesquels on auroit pu le développer. Ainsi ce moyen d'annuller ou d'adoucir le virus variolique que le grand Boërhaave avoit pressenti, on l'auroit trouvé dans la vaccine, lors même qu'il eût été impossible de la développer sur certains individus qui semblent se montrer absolument réfractaires aux effets de ce virus. Il en est d'autres sur lesquels le vaccin ne produit ses effets qu'après avoir tenté plusieurs vaccinations, ou après avoir diminué la rigidité de la peau par des lotions et des bains émolliens (1). Ce moyen m'a réussi quelquefois sur des personnes d'un tempérament sec, dont la peau est dure et aride. toutefois on sait qu'il existe des familles qui

(1) Il est à croire qu'on n'a pas assez multiplié les expériences à ce sujet, et que très-souvent on a regardé comme réfractaires des individus susceptibles de contracter la vaccine. C'est ainsi qu'on a vu plusieurs fois cette éruption préservative ne se déclarer qu'après 10 ou 12 inoculations successives sur des enfans sur lesquels on avoit presque désespéré de la développer.

paroissent exemptes de la petite vérole par une disposition qu'elles tiennent de leurs ancêtres. Mais comme cette disposition n'a rien de constant ni de certain , ce seroit une grande imprudence que celle de compter sur cette exception , et de négliger pour cela de se soumettre à la pratique de la vaccine.

CHAPITRE VIII.

Eruptions qui accompagnent ou qui suivent la vaccine.

LES notions que je viens de développer et que j'ai tâché de rendre avec autant de simplicité et de clarté qu'il m'a été possible , afin d'être entendu des habitans de la campagne , seroient insuffisantes si je n'entrais maintenant dans quelques détails sur les diverses éruptions qui accompagnent ou qui suivent la vaccination. L'expérience nous a convaincus que ces éruptions , quelle que soit l'époque où elles surviennent , ne sont jamais nuisibles à la santé des individus ; il paroît même qu'elles assurent le succès

de la vaccine , soit qu'elles soient le résultat de quelques propriétés spécifiques du virus vaccin , ou qu'elles dépendent d'une constitution épidémique , plus ou moins fugitive , dont la cause existe dans la saison ou dans l'état particulier de l'atmosphère , ou produite enfin par le concours de ces deux causes.

Mon but est de considérer d'abord ces éruptions sous le rapport de leur utilité et de les envisager ensuite relativement à l'analogie qu'elles peuvent avoir avec la petite vérole ou avec la vaccine.

En indiquant les premières , je les considérerai comme étant dues fort souvent à l'impression du virus vaccin sur l'économie animale.

Eruptions miliaires.

Les éruptions miliaires ont beaucoup de ressemblance avec celles que les médecins appellent *sudamina*. Elles ont lieu fort souvent à la suite d'une abondante sueur , d'un bain chaud , de l'application d'un onguent vésicant ou rance , sur une peau délicate. Ces éruptions qui se déclarent ordinairement le deuxième ou le troisième jour de l'insertion du virus vaccin , offrent de petits

boutons rouges ou pâles , nombreux , de la grosseur d'une tête d'épingle , et quelquefois comme engagés dans le tissu de la peau. Ces boutons paroissent à la poitrine , aux bras et au visage ; ils sont presque toujours accompagnés d'un peu de fièvre , et se terminent communément du troisième au cinquième jour ; leur durée se prolonge quelquefois plus longtems , lorsque la saison est chaude ou humide. En général, ils se terminent par une légère desquamation à la peau. Les éruptions miliaires ne troublent en aucune manière le cours de la vaccine, quoiqu'elles précèdent souvent son développement.

Le pemphigus.

Le pemphigus, exanthème observé assez rarement , est une éruption vésiculaire qu'on a vue plusieurs fois après la vaccination. Il a paru aussi quelquefois épidémique et indépendamment de la vaccine. Il se manifeste au visage , à la poitrine , au dos et aux bras , par des vésicules flasques, dont la grosseur est souvent celle d'une noisette , d'autres fois petites comme des têtes d'épingle, toutes agglomérées les unes contre les

autres , transparentes , remplies d'une sérosité limpide , communiquant ensemble , se flétrissant de suite , et remplacées par de grandes taches d'un brun foncé , couvertes d'une croûte noirâtre. Cette éruption n'est point dangereuse et se termine en sept ou huit jours , sans qu'on ait besoin de la combattre par une médecine active. L'inoculation de la matière contenue dans le bouton , tentée plusieurs fois , n'a pu produire aucune éruption. (*Journal de médecine de MM. Corvisart , Boyer et Leroux. Biblioth. Britan. Husson, Recherches sur la vaccine , p. 144, 145.*).

Eruption urticaire.

Cette éruption , qui a lieu ordinairement avec la fièvre urticaire , accompagne quelquefois la vaccine. Tantôt elle se présente sous la forme de taches ou de plaques plus ou moins étendues ; tantôt ce sont des boutons rouges et durs , peu élevés , comme si on avoit été piqué par un grand nombre de cousins , ou battu avec des orties , ne contenant ni pus , ni sérosité. La durée de cette éruption ne se prolonge pas au-delà de deux ou trois jours. Il existe rarement de la fièvre. Il est à remarquer qu'on

a vu souvent l'éruption urticaire sur quelques individus , après avoir mangé des moules ou des écrevisses , ainsi que le célèbre Lorry l'a observé.

Eruption scarlatine.

La scarlatine se manifeste par des taches d'un rouge écarlate léger , à peine élevées au-dessus de la peau , souvent accompagnées de prurit , paroissant d'abord à la face , se réunissant et s'étendant ensuite au cou , au thorax , aux bras , sur le ventre et aux cuisses ; donnant à toute la surface de la peau une teinte écarlate , disparoissant par la pression et reparoissant bientôt après , augmentant successivement en couleur , puis prenant par degrés une teinte moins vive , ce qui est suivi de la desquamation de l'épiderme. Durée ordinaire , de sept à neuf jours. (*Nosographie philosophique de Pinel.*)

Eruption ayant une phlyctène à son centre.

On a parlé aussi d'une éruption d'un ponce ou deux de diamètre , ayant une phlyctène

à son centre , et dont la durée est d'environ dix-huit jours.

Si on compare les symptômes des éruptions que je viens de décrire rapidement , ceux de plusieurs éruptions fugaces et irrégulières , ceux enfin qui sont propres à la rougeole , à l'érysipèle et à la petite vérole volante , avec les signes caractéristiques de la vaccine , on ne pourra jamais confondre ces diverses affections de la peau ; cette méprise qui a eu lieu quelquefois a été suivie de résultats fâcheux. Lorsque ces éruptions accompagnent le travail de la vaccine , on doit peut-être les considérer comme un surcroît de dépuration qui assure le succès de la vaccination ; il en est de même des furoncles qui se montrent souvent en très-grand nombre sur diverses parties du corps.

L'étude des causes qui peuvent faire naître ces éruptions est très-importante , mais il faut avoir soin de suivre la seule observation sans s'égarer dans le vaste champ des hypothèses. Les causes les plus fréquentes (excepté celles qui dépendent d'une constitution épidémique) de ces éruptions , sont les anciennes affections cutanées , répercutées ou supprimées , et l'existence d'un

vice particulier dans le système lymphatique (1). Or, l'action particulière imprimée à la peau par la vaccine, détermine un mouvement salutaire qui pousse au dehors cette foule d'exanthèmes. Cette propriété du virus vaccin est d'autant plus avantageuse qu'elle anéantit ainsi des causes éloignées des maladies qui auroient pu se montrer avec un appareil plus ou moins grave. Ce mouvement à l'extérieur devient non-seulement préservatif de la petite vérole, mais encore, à ce qu'il paroît, de quelques autres maladies, et peut être encore un moyen de guérison

(1) Une cause très-fréquente de beaucoup d'éruptions, qui a été remarquée par plusieurs auteurs, est l'état de plénitude des voies digestives. Les liaisons sympathiques de la peau avec la membrane muqueuse des viscères, si bien démontrées par les physiologistes, sont encore prouvées dans ce cas par la pathologie. Je pourrois rapporter plusieurs exemples et sur-tout m'appuyer des autorités respectables de Dehaen, Baldinger et Stoll, qui ont regardé la sa-
bure gastrique comme la source de plusieurs exanthèmes; je pourrois aussi faire mention d'une foule de faits intéressans consignés dans la Dissertation que Welti a publiée à ce sujet; mais en donnant à cette Instruction une forme aussi simple et aussi élémentaire, je me suis moi-même interdit les ressources de l'érudition.

pour plusieurs affections chroniques, lorsque l'art seconde la nature en tems utile. Jenner avoit pressenti cette vérité utile qui, depuis, a été constatée de la manière la plus évidente par une masse considérable de faits observés dans toute l'Europe. On a vu, dans plusieurs contrées où régnoient des épidémies meurtrières dont les ravages s'étendoient au loin, on a vu, dis-je, les enfans vaccinés être presque les seuls préservés. D'après une lettre de M. Auban, la peste n'a eu aucune prise sur près de six mille enfans vaccinés qui étoient répandus dans toute la ville et faubourgs de Constantinople ; il assure que des enfans vaccinés ont sucé le lait de nourrices pestiférées, sans qu'aucun ait été atteint par la contagion. Le docteur Wally, qu'un zèle généreux a conduit en Turquie pour étudier la peste, s'est soumis aux épreuves les plus courageuses sur la seule sécurité d'avoir été vacciné dix mois avant : on l'a vu se renfermer dans un lazareth et avoir impunément avec les pestiférés toute espèce de communication ; il a même été jusqu'à s'inoculer cette maladie terrible sans éprouver le moindre accident, ainsi que l'annonce le médecin Pezzoni dans sa lettre au docteur Careno. M. Auban ajoute que l'opinion

publique est si favorable à la propriété préservative que la vaccine semble manifester contre la peste , que plusieurs personnes , sur-tout parmi les Arméniens , s'y font vacciner pour se préserver de ce fléau destructeur. — La manière d'agir du virus vaccin sur la gourme des enfans n'est pas toujours la même : tantôt elle sort avec plus d'abondance , et tantôt elle se termine sans retour. On peut inférer de ces différens faits , qu'une des propriétés principales du virus vaccin est d'augmenter l'énergie vitale , et de la rendre capable , dans certains cas de réagir sur les principes contagieux , ou de porter au dehors les éruptions et les autres affections que j'ai mentionnées.

Quant à la vaccine , considérée comme moyen de guérison , on voit , d'après le témoignage de plusieurs médecins et chirurgiens dignes de foi , cités dans l'ouvrage de M. Husson , et dans le rapport du comité , que la vaccine a opéré des changemens avantageux et plusieurs guérisons étonnantes dans beaucoup de cas d'affections externes et internes , telles que la gale , des dartres , des croûtes laiteuses ou lymphatiques ; un mauvais état de la poitrine ancien et invétéré , des engorgemens scrophuleux plus

ou moins enracinés dans les glandes. Ils ont vu en outre des coqueluches , des inflammations opiniâtres des yeux , cesser pendant le développement ou la marche de la vaccine. Dans d'autres circonstances , selon l'observation de ces mêmes praticiens , la vaccine a produit une amélioration sensible dans la constitution de quelques individus foibles , détruit des dispositions malades , héréditaires et constitutionnelles (1). D'où l'on peut conclure , d'après une loi constante de l'économie animale , reconnue par les plus grands médecins de l'antiquité , et adoptée par les plus célèbres parmi les modernes , qu'un mouvement fébrile suffit quelquefois pour prévenir et souvent pour guérir des affections chroniques rebelles à tous les moyens ; et si , lorsqu'on s'occupa de la petite vérole sous le rapport de l'inoculation , on prétendit qu'elle pouvoit être utile ,

(1) Recherches historiques et médicales sur la vaccine , p. 167 et suiv.

M. Husson cite bien d'autres faits que ceux que je rapporte , qui prouvent que la vaccine a été favorable à diverses indispositions analogues , mais où elle n'a pas toujours obtenu un succès égal , sans cependant avoir été nuisible dans aucune circonstance.

malgré les dangers qu'elle présentait , pour la guérison de certaines maladies qui avoient résisté à l'action de beaucoup de remèdes , que ne doit-on pas espérer de la vaccine , toujours simple dans sa marche , toujours modérée dans son action , pouvant remplacer avec succès l'inoculation de la petite vérole dans des cas si fréquens où une légère irritation suffit pour augmenter les propriétés vitales , et où l'on auroit souvent à redouter les excès de cette irritation ? La défiance que les ennemis de la vaccine cherchent encore à inspirer sur les effets avantageux qu'on en obtient en l'employant comme moyen curatif, n'est pas mieux fondée que les autres objections qu'ils ont imaginées ; et , malgré leurs injustes clameurs , la vaccine offrira toujours au médecin observateur une ressource salutaire à laquelle il pourra recourir avec succès dans beaucoup de circonstances. Convaincu de la propriété spécifique de la vaccine , et de l'action qu'elle peut exercer sur les causes particulières de quelques maladies chroniques , j'ai voulu tenter quelques essais que je vais rapporter.

Dans un cas d'ophtalmie opiniâtre (inflammation des yeux) dont étoit atteint un enfant de trois ans , je multipliai les piqûres ;

les pustules furent très-nombreuses , et j'obtins une guérison complète.

J'ai eu le même succès sur un des enfans de M. de Lancry-Pronleroy , âgé de quatre mois , et réduit à un état effrayant de marasme et dépérissement. On employa tous les moyens que l'art indique en pareil cas , mais ce fut vainement; la maladie devenait de jour en jour plus alarmante. Encouragé par la confiance que les parens de l'enfant daignoient me montrer , j'osai lui inoculer la vaccine. Je lui fis six à sept piqûres sur chaque bras. Les pustules furent nombreuses , bien conditionnées, et me fournirent une assez grande quantité de vaccin , le huitième et douzième jour de l'insertion. Quinze jours s'étoient à peine écoulés que l'état de l'enfant fut sensiblement amélioré , et sa santé s'est encore considérablement fortifiée dans les mois suivans. Cette petite fille , maintenant âgée de deux ans , est forte et vigoureuse, et l'heureux changement qui s'est opéré dans sa constitution , ne peut être réellement attribué qu'à la vaccine (1).

(1) Mad. de Lancry-Pronleroy , bien pénétrée de

Martial Cocu , âgé de cinq mois , foible et languissant depuis sa naissance , éprouva un mieux sensible après la vaccination. Deux

cette vérité dont l'expérience confirme chaque jour l'utilité , que les grandes découvertes ont besoin d'être protégées et défendues par les bons exemples , voulut être vaccinée la première avec ses deux petites demoiselles , dont la plus jeune n'avoit encore que quatre mois , et ce en présence de plusieurs mères qui avoient apporté chez elle leurs enfans pour y être vaccinés. C'étoit au mois de juin 1806 , époque de la première réunion qui eut lieu dans son château où d'accord avec M. son mari qui partageoit ses louables sentimens pour accréditer la vaccine , elle m'avoit offert un local vaste et commode pour y vacciner tous les enfans que je pourrois y rassembler.

Cet exemple de se faire vacciner la première avec ses enfans n'a pas été perdu pour ce canton où la vaccine avoit été précédée de faux bruits sur les prétendus dangers qui l'accompagnoient , et que l'ignorance et la prévention ne manquoient pas d'exagérer. En effet , lors de la seconde réunion , une fois plus nombreuse que la première , et qui eut lieu huit jours après , plus de quarante enfans , et même de grandes personnes , me furent présentés à l'heure que j'avois indiquée. Cette estimable dame , non contente des soins affectueux qu'elle prodiguoit à tous les enfans , voulut encore que je prisse du vaccin sur celle de ses enfans qui en auroit le plus , afin d'en vacciner le plus grand nombre possible ;

pustules suppurèrent pendant quinze jours, et peu après plusieurs croûtes lymphatiques se manifestèrent à la tête; et cette crise salutaire, déterminée par la vaccine, produisit un effet si favorable, qu'en peu de tems la santé de cet enfant fut entièrement rétablie et s'est toujours maintenue depuis lors.

Virginie Giot étoit également frêle et délicate depuis sa naissance; elle étoit parvenue à l'âge de 22 mois, et sa constitution ne s'étoit point fortifiée. Ses parens se déterminèrent à la soumettre à l'inoculation de la vaccine, sur l'espérance que je leur donnai de l'amélioration de son état après cette opération. Je la vaccinaï et mon attente ne fut point trompée. Six pustules suppurèrent 8 à 10 jours, et il

et je choisis, ainsi que je l'ai déjà observé, le vaccin de la petite demoiselle de quatre mois qui étoit extrêmement maigre et tellement chétive, qu'on désespéroit pour ainsi dire de son état. J'ai fait mention des bons effets qui en résultèrent pour sa santé, et de l'aptitude de son vaccin à se communiquer aux enfans sur lesquels je l'ai employé.

en résulta un mieux marqué qui a été en se consolidant de plus en plus (1).

M. Fleuri, chirurgien à Senlis, a aussi observé que la suppuration des boutons vaccins pendant deux mois, avoit donné une excellente santé à des enfans valétudinaires.

(1) J'ai eu occasion de faire une remarque très-intéressante à l'égard des enfans qui font le sujet des trois dernières observations. Outre le bien que la vaccination avoit produit sur leur santé, j'ai observé que le vaccin que je puisois sur eux avoit une aptitude singulière à se propager. Sur treize enfans que je vaccinaï avec du virus pris sur la petite fille de Mad. de Pronleroy, douze eurent une vaccine parfaitement développée. J'eus une réussite tout aussi heureuse en me servant du virus vaccin des deux autres enfans, quoique les pustules fussent très-peu considérables. J'inoculai dix enfans de la commune de Rouvillers, et plusieurs autres enfans, sans que l'opération manquât sur aucun d'eux. En faisant usage de vaccin pris sur des enfans forts et robustes, les vaccinations que je fis furent loin d'être aussi heureuses; il n'en réussissoit à-peu-près que les deux tiers. On peut donc conclure que le vaccin puisé sur des enfans foibles et languissans est au moins aussi apte à se propager que celui qu'on prend sur des enfans d'une forte complexion. Ainsi les craintes qu'on s'est plu à répandre à ce sujet, sont mal fondées et se trouvent détruites par l'expérience.

Si je n'étois obligé de me restreindre , je pourrois augmenter la liste de ces observations , en rapportant celles que j'ai faites ces dernières années , et en citant les faits nombreux recueillis par les praticiens estimables qui se livrent à l'étude de la vaccine. Je me bornerai à citer une observation générale. La vaccine détermine très-fréquemment l'éruption de la gourme sur les enfans sur lesquels elle ne s'est point encore manifestée ; et l'expérience m'a démontré que la présence de cette affection de la peau , étoit toujours suivie d'une grande amélioration dans la santé de ces enfans. On ne doit donc pas être surpris si le comité central de vaccine du département de la Gironde a vu des enfans atteints de fièvres intermittentes rebelles , d'éruptions dartreuses , et de la teigne ; et quelques sujets qui depuis longtems étoient dans un état d'épuisement , etc. , guérir presque aussitôt après le développement de la vaccine. (*Journal de Médecine* , tom. II, pag. 228.)

En médecine , comme dans les autres sciences , on ne peut tirer des conséquences générales que d'après une grande masse de

faits bien observés ; or , en suivant cette marche rigoureuse dans ce qui a rapport à la vaccine , on peut se convaincre que les maladies qui surviennent quelquefois pendant le travail de la vaccination , ou celles qui existoient auparavant , ne sont jamais aggravées par la vaccine. C'est ainsi qu'on l'a vue se développer et suivre ses périodes avec régularité sur des individus atteints de fièvres putrides (adynamiques) , de catarrhes chroniques , ou chez d'autres , en proie à une diathèse cancéreuse ou scorbutique. Néanmoins , dans quelques circonstances , très-rares à la vérité , la marche de la vaccine a paru céder momentanément à une sphère d'activité plus forte que la sienne , comme dans les cas d'une dentition difficile , de la présence des vers dans les intestins , ou d'une fièvre très-aiguë ; mais on a constamment observé que la vaccine reprenoit son cours naturel lorsque l'intensité de la maladie qui l'avoit troublée étoit dissipée , sans que ce retard fût sensible en aucune manière. En général , on a observé que les changemens que la vaccine opéroit sur la santé étoient d'autant plus avantageux qu'elle étoit accompagnée d'une fièvre plus considérable , que les

aréoles étoient plus marqués et que quelques-unes des pustules étoient suivies de suppuration.

Si j'invoque ici mon expérience , je puis affirmer que dans le nombre des individus que j'ai vaccinés, il n'en est aucun qui ait éprouvé des accidens essentiels à la vaccine, et tous les praticiens impartiaux ont pu faire la même remarque. Au surplus, ne seroit-ce pas tomber dans une exagération manifeste que de lui attribuer tous les accidens qui peuvent avoir lieu pendant son cours, ou ceux qui surviennent à la suite? Espérons que la vérité prévaudra encore sur ces bruits mensongers répandus par les adversaires de la vaccine sur cette découverte utile et bienfaisante. On s'assurera, ainsi qu'on l'a fait dans plusieurs villes de l'Europe, que non-seulement la vaccine éloigne les causes de mortalité qui dépendent de la petite vérole, mais qu'elle semble encore arrêter les chances ordinaires, puisqu'on a remarqué pendant son cours une absence presque totale de la mortalité. La vaccine doit donc obtenir la préférence sur l'inoculation de la petite vérole qui ne préserve pas de la maladie,

mais qui se borne seulement à en diminuer le danger (1).

(1) Ainsi, on peut considérer la vaccine sous deux aspects différens; d'abord comme préservatif de la petite vérole, et en second lieu, comme moyen curatif. Dans le premier cas, un petit nombre de piqures remplira le but qu'on se propose; dans le second cas, l'indication à remplir est d'augmenter les propriétés vitales de l'organe cutané et de combattre une disposition malade, lente et chronique; les piqures pourront être multipliées à volonté sur le même bras et faites à moins d'un pouce de distance, afin d'obtenir des aréoles larges, qui, en s'unissant, formeront des plaques vaccinales plus étendues et plus profondes. Le centre plus considérable d'irritation, l'intensité de la fièvre qu'on détermine, et quelquefois la suppuration des pustules produisent souvent une crise salutaire qu'on chercheroit vainement à exciter par d'autres moyens.

Lorsqu'il survient à la suite de la vaccine quelques-unes des éruptions que j'ai mentionnées plus haut, et que ces éruptions participent de la nature du furoncle, de la gourme, des croûtes lymphatiques, etc.; ou lorsque l'individu vacciné ne recouvre pas bientôt après une santé plus parfaite, un appétit plus marqué, ce sont là autant de circonstances où l'on doit faire en sorte d'accomplir l'œuvre des opérations que le virus vaccin a préparée, et dans lesquelles on doit aider la nature par un régime et un

CHAPITRE IX.

De la petite vérole volante. Sa marche , comparée à celle de la petite vérole. Signes communs et distinctifs de ces deux éruptions. La vaccine ne préserve pas de la petite vérole volante.

LES détracteurs de la découverte de Jenner ont reproduit , à l'égard de la petite vérole volante , qui survient quelquefois pendant

traitement appropriés. Ces cas particuliers rentrent naturellement dans les préceptes établis par les médecins praticiens à l'égard de la petite vérole , de la rougeole et de quelques-autres éruptions ; et ces moyens sont mis en usage lorsque l'état des convalescens indique que la crise de la maladie n'a pas été achevée complètement. Pourquoi, dans des circonstances analogues , agirions-nous autrement à l'égard de la vaccine ? Voudroit - on qu'elle dispensât d'obéir aux préceptes de l'art quand des indications suffisantes nous en montrent la nécessité, et que son action a besoin d'être secondée , ou parce que la nature n'a pas surmonté tous les obstacles qui s'opposent à la guérison de l'individu vacciné ? Les

ou après la vaccine, les mêmes objections qu'on opposa dans le tems à l'inoculation de la petite vérole lors de son introduction en Europe. Mais quelle défiance ne doivent pas inspirer ces raisonnemens vains et dénués de preuves, sur-tout lorsque le plus léger examen prouve que ces médecins ont presque toujours confondu ces deux maladies, ou que dans la plupart des cas ils ont pris la petite vérole volante pour la petite vérole ! J'ai cru que pour détromper les habitans des campagnes, il étoit important d'insister sur la différence de ces deux éruptions, et de leur rendre

adversaires de la vaccine voudroient-ils l'accuser toujours des maladies ou des accidens qui surviennent consécutivement et dont elle ne peut point préserver, ou la rendre responsable de la négligence de ceux qui la pratiquent, en ne s'assurant pas toujours si l'inoculation de la vaccine a bien réussi, si elle n'a pas été troublée pendant son développement, si ce n'est point la fausse vaccine qu'on a produite, ou enfin si une autre éruption, survenue à la suite de la véritable vaccine, n'a pas été prise pour la petite vérole, lorsqu'il ne s'agissoit que de furoncles multipliés sur différentes parties du corps, ou d'une petite vérole volante qui n'est préservée ni par la petite vérole ni par la vaccine.

facile la connoissance des signes qui peuvent les faire distinguer. Des faits soigneusement recueillis nous ont convaincus d'ailleurs, que la petite vérole volante étoit en quelque sorte devenue plus fréquente depuis que l'on pratique l'inoculation de la vaccine, et cette raison suffit pour engager les praticiens à mieux signaler cette éruption.

On désigne sous le nom de petite vérole volante ou de varicelle, une inflammation pustuleuse de la peau, qui peut être confondue avec la petite vérole, et qui paroît avoir été connue très-anciennement, puisque les médecins du sixième siècle en ont tracé des descriptions exactes. Le meilleur moyen de parvenir à bien distinguer cette éruption de la petite vérole ordinaire, est de décrire ces deux maladies comparative-ment l'une à l'autre, suivre leur invasion, leur marche, leur durée, et distinguer avec soin les signes qui sont propres à chacune d'elles.

La fièvre qui précède la petite vérole volante est légère, fugace, le plus ordinairement sans frissons, et durant quinze

ou vingt heures. La petite vérole est annoncée par une fièvre assez vive, accompagnée d'abattement, de mal-aise, de lassitudes, d'assoupissement; les frissons sont suivis d'une chaleur plus ou moins forte. Le malade éprouve des douleurs dans les membres, au dos, un mal de tête violent; il survient des nausées et des vomissemens rapprochés. Quelquefois il existe un léger délire, de la rougeur à la face, un gonflement aux paupières, du larmolement, etc. L'éruption paroît dans la petite vérole volante au bout de vingt-quatre heures, à dater de l'invasion de la fièvre, et l'apparition des boutons ne suit aucune régularité; ils surviennent successivement et indistinctement sur la poitrine et sur les autres parties du corps, pendant cinq à six jours. Lorsque la petite vérole volante a lieu à la suite de la vaccine, ainsi que je l'ai plusieurs fois observée, l'éruption se fait de la même manière, avec cette différence cependant qu'elle se prolonge pendant quinze jours ou trois semaines. Chaque bouton suivant sa période propre, les premiers se sèchent déjà quand il en paroît de nouveaux; plusieurs même n'arrivent

point à leur maturité (1). Les pustules , d'abord rouges , deviennent pâles , ternes , et s'arrondissent en vingt-quatre heures. Le lendemain elles s'affaissent , se flétrissent et se dessèchent. Il n'existe point de fièvre , de suppuration ; et dans la petite vérole , l'éruption commence , après trois jours de fièvre , sur diverses parties du corps , notamment à la figure , au cou et à la poitrine , par de petites taches qui s'élèvent peu-à-peu , augmentent insensiblement et n'acquièrent toute leur grosseur qu'au bout de quatre ou cinq jours ; alors les boutons sont rouges , renitens et enflammés. Les

(1) Je ne suis point le seul qui ait eu occasion d'observer ces éruptions prolongées à la suite de la vaccine. Le docteur Odier a vu six cas où après le développement de la vaccine se manifestèrent sur tout le corps des boutons semblables à ceux de la petite vérole volante , ou plutôt à cette variété dans laquelle les boutons ne durent à la vérité que trois jours , mais se succèdent les uns aux autres de manière à prolonger ainsi le cours de la maladie ; il l'attribue à l'épidémie régnante. (*Rapport du comité central de vaccine.*) Cependant , dans les quatre exemples que j'ai par devers moi , il n'existoit point d'épidémie régnante , et la suppuration se prolongeoit dans le plus grand nombre de boutons.

reprises d'éruption qu'on observe quelquefois dans la petite vérole , n'ont point lieu isolément et par boutons , comme dans la petite vérole volante , mais d'une manière plus générale et par régions. Cette irrégularité est du plus mauvais présage , et , le plus souvent , les petites véroles qui offrent ce symptôme fâcheux , se terminent d'une manière funeste. La fièvre qui s'étoit presque éteinte lors de l'éruption , se réveille avec plus ou moins de force , lorsqu'il y a une grande quantité de pustules ; elle s'accompagne alors de frissons irréguliers , de douleurs de tête , du dos et des membres , augmentation de chaleur , soif ardente et agitation ; la figure se gonfle et il survient une salivation abondante. Si on examine la marche et les caractères de l'éruption dans ces deux maladies , on voit que les boutons qui se sont élevés promptement et en même tems sur tout le corps , dans la petite vérole volante , acquièrent toute leur grosseur dans deux ou trois jours , ils deviennent clairs , transparents , se remplissent d'une liqueur jaunâtre ou roussâtre , puis ils s'affaissent , se sèchent et tombent du cinquième au sixième jour , quelquefois le septième sans avoir

subi aucune espèce de suppuration. Il ne reste point de tache , ou elles sont petites et reprennent bientôt la couleur de la peau , à moins que les malades ne les irritent en les grattant. Dans la petite vérole , les pustules s'élèvent , s'élargissent , et se remplissent d'un véritable pus , qu'il y ait eu une fièvre secondaire ou non ; elles jaunissent , brunissent , et en se séchant , forment une croûte dont la chute n'a lieu que du quinzième au vingtième jour de la maladie , lorsqu'elle est bénigne. Ces pustules laissent des taches violacées ou pourprées , dont les bords sont plus ou moins relevés , et le milieu offre un enfoncement. Ces taches , de la même largeur que l'étoient les boutons varioleux , persistent longtems après la chute des croûtes ; et lorsque la petite vérole n'est pas abondante , elles sont quelquefois élevées , et ne s'affaissent qu'au bout de plusieurs jours.

Il s'est élevé des doutes sur la contagion de la petite vérole volante , et on doit attendre de nouveaux faits pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard. L'expérience a constaté au contraire , depuis un grand nombre de siècles , la faculté contagieuse de la petite vérole.

On voit par ce qui précède, combien il est possible de distinguer la petite vérole volante de la petite vérole, si on veut se donner la peine d'étudier avec soin les signes qui sont propres à ces deux affections. On ne peut guère confondre la petite vérole volante qu'avec la petite vérole discrète; car celle qu'on désigne sous le nom de petite vérole confluyente offre des caractères si tranchés, qu'il n'est pas probable qu'on puisse la méconnoître. Dans cette dernière, il existe une confusion dans son invasion et dans sa marche, qui doit faire présager les accidens les plus sinistres. Les premiers symptômes sont portés au plus haut degré; mal de tête violent, douleurs au dos et aux membres, fièvre vive, vomissemens répétés, anxiétés extrêmes, etc. Les boutons, lors de l'éruption, sont nombreux, plus rapprochés; les pustules s'élèvent à peine au-dessus du niveau de la peau; elles sont d'un très-petit volume et semblent se confondre presque toutes, par leur rapprochement, en une vésicule qui couvre tout le visage. les symptômes généraux se confondent et ne se succèdent point dans l'ordre ordinaire; et le plus fréquemment des com-

plications fâcheuses viennent anéantir le reste des forces et augmenter le danger.

Il est des circonstances néanmoins dans lesquelles les signes qui peuvent faire distinguer la petite vérole volante de la petite vérole, offrent une sorte d'obscurité qu'on ne peut dissiper qu'en inoculant la matière contenue dans les pustules, ainsi que l'a fait autrefois Tronchin, et plus récemment M. Valentin dont les travaux ont si puissamment contribué à la propagation de la vaccine. J'ai moi-même employé ce moyen dans un cas où il s'agissoit de prouver que des enfans qui avoient été vaccinés n'étoient point attaqués de la petite vérole régulière, mais de la petite vérole volante. (Je rapporterai plus bas ces observations qui présentent quelque intérêt). Cette inoculation de la sérosité contenue dans les boutons de la petite vérole volante ne communique jamais cette éruption, et tout le monde connoît le résultat de l'inoculation de la petite vérole (1).

(1) Si j'insiste autant sur les moyens de distinguer la petite vérole volante de la petite vérole régulière, c'est que des personnes distinguées par leur nais-

Il est je crois assez évidemment prouvé que la vaccine préserve de la petite vérole ; mais cette faculté préservative s'étend-elle jusqu'à la petite vérole volante ? Non. Des observations exactes et recueillies par des

sance et par leur éducation , m'ont fait des objections sur la propriété préservative de la vaccine , fondées sur ce que des enfans de leur connoissance avoient eu la petite vérole à la suite de la vaccine , et cela d'après le témoignage de leurs médecins avantageusement connus , mais d'ailleurs adversaires opiniâtres de la vaccine.

De pareilles assertions se sont renouvelées à Paris plusieurs fois , et lorsqu'on a été vérifier les faits chez les parens des enfans , il en est résulté que la prétendue petite vérole n'étoit que la petite vérole volante ; et ce qu'il y a de bien plus affligeant c'est que dans deux cas de cette espèce ce n'étoit que la rougeole annoncée pour la petite vérole par un médecin d'un des premiers hôpitaux de Paris. (On peut voir sur ce fait vraiment curieux le rapport du comité central de vaccine de Paris , p. 216 , 217 et suiv , Paris , 1805.) Une semblable méprise prouve combien il est important de se familiariser avec les signes qui peuvent faire distinguer la petite vérole volante de la petite vérole , afin d'ôter aux adversaires de la vaccine un prétexte qui n'auroit d'autre fondement que l'erreur et la prévention dont les gens du monde ne sont pas toujours exempts.

médecins impartiaux et amis de la vérité, sembleroient démontrer au contraire que la petite vérole volante se montre plus fréquemment depuis l'introduction de la vaccine. Ce fut notamment dans les années 1801 et 1802 que les épidémies de petite vérole volante furent nombreuses et se développèrent fréquemment sur des sujets vaccinés, ainsi que le prouvent un grand nombre de faits observés presque en même tems dans toute l'Europe. Tantôt cette éruption se déclaroit pendant le cours de la vaccine; d'autres fois, elle n'avoit lieu qu'après. On la vit aussi survenir sur des enfans qui n'avoient eu ni la petite vérole, ni n'avoient été vaccinés.

Parmi les observations que j'ai recueillies sur la petite vérole volante, il en est quelques-unes qui offrent de l'intérêt : je me bornerai à rapporter celles que j'ai suivies à Clermont, au mois de septembre 1807. Cette éruption se montra à la suite des grandes chaleurs et de la sécheresse qui duroient depuis plusieurs mois, et qui continuoient encore. Ces observations sont extraites d'un rapport que je fus chargé de faire conjointement avec M. Lespinette,

médecin de Clermont, mais dont nous ne fîmes aucun usage dans le tems.

Une jeune fille du sieur Lettoffé, et les deux enfans du sieur Bahu, voisins les uns des autres, tous âgés au-dessous de 5 ans, ayant été vaccinés avec succès depuis environ deux ans, éprouvèrent, dans les premiers jours de septembre (1807), et à trois ou quatre jours les uns des autres, une éruption de boutons qui avoient la plus grande analogie avec ceux de la petite vérole régulière, sur-tout vers le quatrième jour. Cette éruption étoit extraordinairement abondante chez le fils aîné du sieur Bahu. La tête, jusque dans le cuir chevelu, le visage, le cou, la poitrine, le ventre, le dos, les extrémités, sans en excepter les pieds et les mains, étoient couverts de boutons; et sans un sérieux examen, il eût été facile de prendre cette maladie pour une petite vérole, même confluyente. Chez les deux autres enfans, l'éruption étoit beaucoup moins considérable. Les boutons, quoiqu'ayant leur siège sur les mêmes parties, étoient moins nombreux, séparés; en sorte que si l'on s'étoit mépris, on n'auroit pu prendre cette maladie que pour une petite

vérole discrète ou bénigne. Les boutons qui étoient d'abord rouges , prenoient la forme de pustules le second jour. Le troisième jour , elles parvenaient au plus haut degré d'accroissement , et le quatrième étoit celui de leur maturité , si je peux m'exprimer ainsi ; et on pouvoit même remarquer , dans quelques-unes de ces pustules, un commencement de dessication. A cette époque leur grosseur égaloit celle de moyennes ou de petites lentilles ; les plus développées étoient élevées et rudes au toucher ; quelques-unes contenoient une petite quantité d'humeur limpide et un peu jaunâtre. Plusieurs de ces pustules étoient environnées d'une aréole rouge très-bien dessinée ; on en voyoit aussi plusieurs qui avoient avorté pendant leur accroissement. Vers le sixième jour , celles qui étoient parvenues à leur développement étoient totalement converties en croûtes sèches , unies , minces , n'excédant pas le niveau de la surface de la peau , de couleur brune , tombant sans se rompre , se détachant en une seule pièce en forme d'écaille : elles laissoient à la place qu'elles avoient occupée , une tache d'un rouge brun , sans aucun enfoncement , excepté cependant chez l'un des enfans de M. Bahu , qui

portoit quelques empreintes , notamment au ventre , dans les endroits d'où la croûte écailleuse étoit détachée ; et on voyoit à la surface interne de celle-ci une surface convexe formée aux dépens de quelques feuillets du derme.

Le plus âgé des enfans du sieur Bahu , et la fille de M. Lettoffé , eurent la fièvre et gardèrent le lit le second jour de l'éruption ; et par une autre similitude non moins singulière , l'un et l'autre de ces enfans avoient eu , quinze jours auparavant , une éruption milliaire aux bras et aux cuisses , et la peau de ces parties étoit encore rugueuse. Depuis lors , la santé de ces enfans étoit restée languissante. Les phénomènes généraux qu'on observoit sur ces trois enfans , étoient les suivans :

Un grand nombre de boutons avortoient du premier au quatrième jour , et il y avoit des reprises d'éruption du cinquième au septième jour. Plusieurs boutons dispa-roissoient dans l'espace d'un jour , d'autres parcouroient leurs diverses périodes. Les nouvelles éruptions avoient lieu tantôt isolément , au visage , aux paupières ou ailleurs , à côté de ceux qui se desséchoient ; tantôt par régions , ainsi que cela arriva à l'enfant

de M. Lettoffé qui eut les cuisses couvertes de boutons au septième jour. La peau étoit comme vergetée dans l'intervalle des boutons. L'éruption disparut complètement le lendemain, huitième jour, sans que la santé de l'enfant en parût affectée.

Nous examinâmes, M. Lespinette et moi, cette éruption avec d'autant plus de soin, que le maire de Clermont, M. Darcourt, dont le zèle ne connoît point de bornes pour tout ce qui concerne la salubrité de la ville, m'avoit prié de l'accompagner chez les parens des enfans dont je viens de parler. Nous les trouvâmes bien persuadés que ces enfans étoient atteints de la petite vérole, malgré qu'ils eussent été vaccinés quelque tems avant. Nous sentîmes qu'il étoit nécessaire de détruire promptement cette idée qui commençoit à se répandre dans la ville, et on ne manquoit pas d'observer que ces enfans avoient été vaccinés ; il n'y avoit pas de moyen plus prompt et plus décisif que l'inoculation de cette prétendue petite vérole. Ce fut pour le maire de Clermont un puissant motif pour nous procurer un enfant de l'hospice de cette ville qui n'avoit point eu la petite vérole, et qui n'avoit point

encore été soumis à l'inoculation de la vaccine. Nous lui fîmes avec beaucoup de précaution douze insertions aux deux bras , avec la matière que nous trouvâmes la plus fluide dans les boutons de ces trois enfans ; il n'en résulta aucune éruption sur l'enfant inoculé. Cependant nous pouvions craindre qu'un faux bruit de petite vérole ne gagnât les campagnes environnantes , et il étoit extrêmement important de le détruire dans la première source. Il falloit d'abord dissuader les parens eux-mêmes , qui étoient bien pénétrés de cette fausse crainte. Nous employâmes tous les moyens possibles pour leur faire saisir les signes qui établissent une différence si tranchée entre la petite vérole régulière et la petite vérole volante ; et les efforts que nous fîmes pour les convaincre ne furent pas perdus. Ils s'assurèrent eux-mêmes que la maladie dont leurs enfans avoient été atteints n'étoit point la petite vérole régulière.

Nous insistâmes fortement dans le rapport que nous avions fait, sur les signes distinctifs de chacune de ces éruptions ; et à la description exacte et détaillée que nous donnâmes de celle qui s'étoit manifestée sur ces trois en-

fans nous crûmes devoir ajouter la description que Sauvages , un des plus illustres professeurs de l'école de Montpellier , mort depuis plus de quarante ans , sans avoir pu deviner que la petite vérole volante serviroit un jour de prétexte aux anti-vaccinistes lorsqu'elle surviendrait aux enfans qui auroient été vaccinés avec succès, a consignée dans sa Nosologie méthodique , et qui, je crois , ne sera point déplacée dans cette Instruction.

« La petite vérole volante , dit-il , vul-
 « gairement appelée verrette, vérolette, etc. ,
 « maladie qui n'est accompagnée de pres-
 « qu'aucune fièvre , est une éruption cri-
 « tique de pustules , d'abord rouges , en-
 « suite transparentes , remplies de sérosité ,
 « et éparses sur toute la peau , à-peu-près de
 « la grosseur d'une lentille , dont les unes
 « se sèchent tandis que les autres gros-
 « sissent et qui disparaissent et se dessèchent
 « dans trois ou quatre jours , sans laisser
 « aucun creux sur la peau et sans avoir
 « causé presque aucune incommodité. Il y a
 « une variété de petite vérole volante qui
 « attaque les enfans presque au bout de huit
 « jours après leur naissance ; c'est aussi
 « une éruption de pustules vers les aisselles ,

« le nombril et les doigts ; elles se dessèchent
 « dans trois ou quatre jours ; et les croûtes
 « tombent d'elles-mêmes. »

« Cette maladie n'exige point d'autre trai-
 « tement que de faire garder le lit au ma-
 « lade, si la saison est froide , et le faire
 « boire chaud , en le mettant à la diète :
 « on peut abandonner le reste à la nature. »

En citant cette description , d'après Sauvages , je n'ai eu pour but que de m'appuyer d'une autorité respectable et antérieure de beaucoup à la découverte de la vaccine , afin de ne pas être accusé par les détracteurs de cette nouvelle méthode , de ne rapporter que des faits recueillis par ses partisans.

On trouve dans le rapport du comité central de vaccine un grand nombre de cas dans lesquels cette méprise a été faite par des hommes qui avoient intérêt à répandre des craintes et des erreurs sur la nouvelle découverte. Mais dans tous ces cas les membres du comité ont vérifié les faits , et ils se sont constamment assurés que la maladie que l'on annonçoit comme étant la petite vérole , n'avoit rien de commun avec cette dernière affection. Ils ont re-

connu, dans toutes ces circonstances, que l'éruption s'étoit faite successivement et en un grand nombre de fois, de nouveaux boutons paroissant à mesure que ceux qui les avoient précédés se desséchoient; que leur disparition ou leur dessication étoit rapide; que ceux de ces boutons qui, en très-petit nombre, ne s'étoient pas effacés presque en naissant, et qui avoient obtenu quelqu'accroissement, n'avoient point contenu de matière de suppuration, mais seulement un peu d'humeur épaisse; enfin que leur dessication avoit été très-prompte, au point que le sixième jour, il ne restoit aucun vestige de pustules. A ces caractères, on ne pouvoit méconnoître une éruption de petite vérole volante, et les preuves devenoient encore plus évidentes lorsqu'on examinoit soigneusement d'autres faits qui se présentoient en même tems.

En résumant tout ce que j'ai cru devoir exposer en détail dans ce chapitre, relativement à la petite vérole, on voit :

1°. Que l'invasion brusque de cette éruption, sa marche rapide, la forme de ses boutons, leur dessication au bout de deux ou trois jours, le caractère fugace de la

fièvre qui accompagne cette maladie , l'absence de la fièvre de suppuration qui a toujours lieu dans la petite vérole régulière , la courte durée de l'éruption ou les reprises de cette éruption qui se succèdent quelquefois pendant plusieurs jours , forment autant de caractères qui empêcheront toujours de confondre la petite vérole volante avec la petite vérole régulière.

2°. Que la petite vérole volante a lieu indépendamment de la vaccine et de la petite vérole régulière , c'est-à-dire qu'elle peut se manifester sur des enfans qui ont éprouvé la petite vérole , comme chez ceux qui n'ont point été atteints de cette maladie ; elle peut aussi avoir lieu sur les individus qui ont été vaccinés et sur ceux qui n'ont point subi cette inoculation. Tantôt elle se développe épidémiquement ; tantôt elle n'attaque que peu de personnes à la fois.

3°. Que lorsqu'il existe quelque incertitude sur les symptômes qui peuvent faire distinguer la petite vérole volante de la petite vérole régulière , le plus sûr moyen d'acquérir une entière conviction est l'inoculation de la matière contenue dans les

pustules. La petite vérole volante ne se communique point par ce mode de transmission, tandis que l'inoculation de la petite vérole régulière communique toujours cette maladie.

CHAPITRE X.

Tableaux sur les dangers de la petite vérole, et sur ses effets meurtriers.

LES hommes se sont en quelque sorte familiarisés par une longue habitude avec les ravages affreux de la petite vérole; et ceux qui ne remontent point à l'origine des choses, considèrent ce fléau comme une de ces calamités auxquelles il est impossible de se soustraire, et dont la colère divine a frappé le genre humain. J'ai déjà tâché de démontrer la fausseté de cette opinion; mais c'est ici le cas d'offrir encore quelques preuves qui peut-être convaincront ceux des habitans des campagnes qui croient se rendre coupables envers le ciel en préservant leurs enfans d'une maladie qui, selon eux, est naturelle à l'homme.

Avant le huitième siècle de l'ère chrétienne, la petite vérole étoit entièrement inconnue en Europe (1), et ce n'est qu'à cette époque qu'elle y fut introduite par les Sarrazins qui vinrent conquérir l'Espagne, ainsi que l'assurent les historiens contemporains les plus dignes de foi. Les Européens la portèrent en Amérique, où cette maladie étoit absolument inconnue, et les ravages horribles qu'elle y causa ne furent pas moins funestes au Nouveau-Monde que l'avarice et le fanatisme bar-

(1) On ne peut se dissimuler qu'il règne sur l'origine proprement dite de la petite vérole une obscurité presque impénétrable. Les uns la font remonter vers les premiers siècles, et de ce nombre est M. Parfait qui a écrit une dissertation très-piquante sur les avantages de l'inoculation de la vaccine; il pense qu'on trouve même dans l'*Exode* une description figurée de la petite vérole. Il ne m'appartient pas de discuter cette opinion, qui d'ailleurs est présentée par ce médecin avec la sagacité la plus ingénieuse; mais on ne peut s'empêcher de remarquer que si cette maladie s'étoit montrée à une époque aussi reculée, les rapports multipliés que l'Egypte avoit avec la Grèce, auroient sans doute apporté dans cette dernière contrée le germe de ce terrible fléau; et on doit croire, avec le docteur Valentin, qu'Hippocrate, Aretée de Cappadoce, Celse

baré des Espagnols. L'introduction de la petite vérole en Irlande ne date que d'environ deux siècles ; et on sait enfin que les paisibles habitans de la mer du Sud ne la connoissent que depuis un petit nombre d'années , et ce sont encore les Européens qui la leur ont communiquée.

On peut donc conclure que puisqu'il y a eu des tems, et qu'il y a encore des pays où les habitans n'ont pas connu la petite vérole , qu'elle n'est pas innée à

et Galien, qui nous ont laissé tant d'excellentes descriptions sur un grand nombre de maladies bien moins remarquables et moins dangereuses , n'auroient pas gardé le silence sur une affection dont les caractères sont si saillans, et qui laisse des traces si funestes lorsqu'elle se déclare épidémiquement.

Le plus grand nombre des médecins s'accorde à regarder l'origine de la petite vérole comme beaucoup moins ancienne ; mais les faits qui appuient cette hypothèse sont également obscurs et équivoques. Au demeurant, quelles que soient les conjectures auxquelles on se livre , il n'en est pas moins prouvé que cette maladie a cruellement ravagé l'espèce humaine depuis plusieurs siècles , et que ses progrès dévastateurs ont agi d'une manière presque continue , et enlevé au moins le vingtième de la population de l'Europe.

l'espèce humaine , mais bien une maladie acquise ainsi que les autres.

Il ne suffira sans doute point à quelques-uns de mes lecteurs de leur avoir démontré l'efficacité de la vaccine et les avantages inappréciables qu'elle offre pour la conservation des hommes ; les préjugés , plus puissans que les faits et les meilleurs raisonnemens , les retiendront encore dans cette routine aveugle si funeste à l'avancement de l'esprit humain. Peut-être parviendrai-je à les mieux convaincre sur la nécessité d'adopter cette méthode précieuse , en leur mettant sous les yeux quelques tableaux des ravages horribles que la petite vérole exerce sur l'espèce humaine en général , ou sur les individus.

Peu après son introduction en Europe , la petite vérole se déclara par des épidémies affreuses qui portèrent le trouble et la désolation dans toutes les familles. Les communications commerciales et les expéditions maritimes , devenues plus fréquentes dans le quatorze et le quinzième siècle , transportèrent cette cruelle maladie dans les contrées les plus éloignées. Portée au Mexique et au Pérou par les Espagnols , elle parcourut tout le continent du Nouveau-Monde , et y laissa les traces les plus

effrayantes. Elle fit périr plus de cent mille individus dans la seule province de Quito , ainsi que nous l'apprend le célèbre La Condamine qui avoit trouvé ce fait dans un manuscrit de la cathédrale de Quito. La petite vérole ne sévit pas moins cruellement dans le nord de l'Amérique : elle se manifesta dans le Canada , à la Nouvelle-Angleterre et à la Louisiane , et fut la principale cause de la destruction presque totale des naturels de ces contrées. Ce n'est que récemment qu'elle a pénétré jusque chez les nations sauvages qui bordent les côtes de la mer Pacifique , et on se peint difficilement, dit le docteur Waterhouse , dans une lettre qu'il écrit à M. Valentin, les ravages horribles dont la partie jusqu'à présent inconnue de l'Amérique septentrionale a été le théâtre. Il y a des tribus où on comptoit naguères un grand nombre de guerriers , qui sont réduites à quinze ou vingt individus. Ces malheureux sauvages disent que c'est le *mal des hommes blancs* qui les a ainsi détruits. La brusque invasion de cette maladie dans le Kamtchatka (province très - reculée de l'empire de Russie) en 1767, y enleva plus des deux tiers de la population, et convertit

en déserts des villages entiers, où l'estimable capitaine Clerke, qui les a parcourus, chercha en vain quelques habitans échappés à cette dévastation générale (1).

(1) Voici de quelle manière ce célèbre navigateur rapporte ce terrible événement :

« Pour étouffer la rébellion, on avoit détruit un grand nombre d'habitans en 1731; mais ce pays s'étoit repeuplé, et on n'y avoit jamais vu autant de monde, lorsqu'en 1767 la petite vérole, apportée par un soldat, s'y montra pour la première fois. Elle y fit des ravages aussi terribles que ceux de la peste, et on craignoit qu'elle n'enlevât tous les individus qui s'y trouvoient. On compte qu'environ 20,000 personnes moururent de cette maladie au Kamtchatka, dans le pays des Kouriaques et aux îles Kouriles. Il y eut des villages entiers qui devinrent absolument des déserts. Nous vîmes des preuves incontestables de cette affreuse mortalité. On voit, autour de la baie d'Awatska, les ruines de huit ostrogs (villages) qui furent autrefois bien peuplés; et on ne rencontre plus d'habitans qu'à Saint-Pierre et Saint-Paul, et même cet ostrog ne renferme que trois habitans tributaires. L'ostrog de Paratounga contient 36 naturels du pays, hommes, femmes et enfans; et on nous a assuré qu'avant la petite vérole, leur nombre montoit à 360. Durant notre voyage à *Bolcheretsk*, nous dépassâmes quatre ostrogs étendus où nous n'aperçûmes pas un seul habitant. »

De deux mille personnes qui en furent attaquées au Groënland , en 1733 , il n'en échappa que six.

Pallas rapporte que les Samoyèdes , les Ostiaks de Lobi , les Tongouses et les Koi-bales du Kali , éprouvent des épidémies épouvantables de petite vérole , environ tous les dix ans , et que ces peuples ne connoissoient point cette maladie avant d'avoir été découverts et soumis par les Russes.

La France , l'Angleterre , l'Italie , etc. , ont été tour à tour dévastées par des épidémies affreuses , malgré les précautions les plus rigoureuses et les réglemens sages des gouvernemens. Celle qui eut lieu à Paris , en 1725 , fut si meurtrière que plus de vingt mille personnes furent enlevées en très-peu de tems. A Londres , où le climat est tempéré , la maladie bien connue , et le traitement bien dirigé , on a vu périr jusqu'à trois mille personnes par année. L'épidémie varioleuse qui se manifesta d'une manière si cruelle à Naples en 1768 , moissonna , au rapport de l'abbé Chappe , plus de seize mille individus dans le cours de quelques semaines.

On sait , d'après les relations de quelques voyageurs célèbres , combien est grande

l'horreur que la petite vérole inspire à certains peuples. Dans l'île de Sumatra on la regarde comme une espèce de peste ; et lorsqu'elle s'y déclare , plusieurs milliers d'habitans désertent leurs foyers et vont se réfugier dans des lieux exempts de la contagion. Elle imprime la même terreur aux Tartares vagabonds de la Sibérie , aux Tongouses et aux Bourïats. Lorsqu'elle se manifeste dans un de leurs villages , ils abandonnent ceux des leurs qui en sont attaqués en leur laissant des vivres , et fuient dans des contrées éloignées.

La coutume des Abyssiniens est encore plus inhumaine , ainsi que nous l'apprend Bruce , dans son Voyage aux Sources du Nil. La petite vérole ne paroît guères qu'une fois dans le Maitsha , canton de l'Abyssinie , tous les quinze ou vingt ans ; mais ces barbares la craignent tant , que quand elle se déclare dans une maison , les voisins l'entourent pendant la nuit , y mettent le feu , et sans aucune pitié repoussent dans les flammes , à coups de fourches et à coups de lances , tous les infortunés qui tentent de se sauver , sans qu'il y ait jamais eu d'exemple qu'on en ait laissé vivre un seul.

Quels tableaux affligeans ne pourrois-je

point encore offrir à mes lecteurs , si je voulois passer en revue toutes les infirmités que traîne après elle la petite vérole ! Tantôt elle porte les atteintes les plus funestes aux organes les plus essentiels ; la vue et l'ouïe sont altérées ou détruites. Quelquefois il reste des écoulemens habituels qui durent toute la vie , ou il se forme des abcès qui se terminent par des ulcérations incurables. D'autres fois enfin , il survient , après cette maladie , des éruptions rebelles qu'aucun moyen ne peut faire disparoître.

Je ne parle point des traces horribles qu'elle laisse sur la peau , et de ces cicatrices hideuses qui transforment souvent la figure la plus aimable en un objet affreux et dégoûtant.

L'invasion même de la petite vérole offre presque toujours le spectacle le plus effrayant. « Représentez-vous , dit le docteur « Macdonald , un de ces petits innocens « en proie à cette maladie , couvert d'un « ulcère général , près d'être suffoqué , faisant entendre des cris étouffés par les « plus cruelles douleurs ; voyez comme « l'écume sort de ses lèvres ; écoutez le

« grincement de ses dents ; il pousse au-
 « dehors une langue horriblement chargée
 « de pustules ! Quelles terribles convul-
 « sions l'agitent ! Ses foibles membres se
 « tordent, se contournent et menacent de
 « se disloquer ; tout son corps se recourbe ;
 « il s'élève et retombe de nouveau !.....
 « Ces accès augmentent d'abord ; ils cessent
 « ensuite, mais pour revenir avec plus de
 « violence qu'auparavant..... L'infortuné
 « implore des secours, mais en vain ; de
 « nouvelles convulsions le saisissent ; il
 « écume, se débat, soupire et meurt dans
 « cette cruelle agonie..... »

Tant de maux peuvent être prévenus par la pratique simple et salubre de la vaccine ; et on pourroit encore se refuser à l'adopter ! Pourquoi faut-il tant d'efforts pour convaincre les hommes, lorsqu'il s'agit d'une vérité si bien démontrée et qui peut avoir une si grande influence sur le bonheur des peuples ? Toutefois l'expérience et la saine raison parviendront enfin à détruire les erreurs, et à réduire au silence les clameurs éternelles de ces ennemis de toutes les découvertes utiles à l'humanité.

Avant de terminer ce chapitre, je ne

saurois résister au desir que j'ai de rapporter l'ingénieux apologue de MM. Joslé et Canolle , qui renferme , sous une allégorie fine et délicate , tout ce qui a rapport à la petite vérole naturelle , à l'incubation de cette maladie et à la vaccine. J'ose espérer que plusieurs de mes lecteurs me sauront gré de cette citation.

« La route la plus fréquentée de ce grand
 « empire , dit un savant voyageur , en
 « parlant d'une vaste contrée de l'Inde ,
 « est coupée par une rivière large , rapide
 « et profonde , hérissée en de certains en-
 « droits de rochers à fleur d'eau , et peu-
 « plée de crocodiles et de caïmans. Il n'y a
 « presque point d'habitans qui ne soient
 « obligés de passer cette rivière dangereuse
 « au moins une fois dans sa vie , et à cer-
 « taines époques. Le nombre de voyageurs
 « qui se pressent sur son rivage est pres-
 « qu'incalculable. On a imaginé successi-
 « vement plusieurs moyens pour faciliter
 « ce dangereux passage ; on jeta d'abord
 « sur les rochers qui s'y montrent , de
 « distance en distance , des planches étroites
 « et mal assurées , sur lesquelles les voya-
 « geurs passoient en tremblant. Le poids

« de leur corps , leur démarche incertaine ,
 « la fragilité des planches , le bruit étour-
 « dissant des flots , et sur-tout l'impéritie
 « de certains guides qui faisoient métier d'é-
 « clarer les voyageurs , en précipitoient
 « un grand nombre dans la rivière , où
 « plusieurs se noyoient misérablement ;
 « d'autres avoient le bonheur de gagner le
 « rivage , soit à la faveur d'une corde qu'on
 « leur jetoit , soit par le seul élan de leurs
 « forces. Il est prouvé que depuis que l'on
 « étoit obligé de traverser cette rivière ,
 « qui n'existe que depuis un certain nombre
 « de siècles , il y avoit au moins un sep-
 « tième des voyageurs qui s'y noyoient ,
 « sans compter ceux qui se salvoient avec
 « des mutilations ou des infirmités incu-
 « rables. »

« Des observateurs découvrirent qu'une
 « peuplade isolée se servoit d'une petite
 « barque pour franchir ce passage périlleux,
 « et attendoient un vent favorable. Ils s'ins-
 « truisirent des manœuvres de cette utile
 « navigation , et vinrent généreusement of-
 « frir leurs secours aux voyageurs et aux
 « caravanes qui couvroient le rivage. —
Passez avec nous , leur disoient-ils , vous
ne courez aucun danger ; le ciel est beau ,

*le vent favorable , et les flots sont ap-
 paisés. Notre barque est sûre , et nous avons
 appris à la gouverner ; nous lui confions
 nos personnes , celles de nos femmes , de
 nos enfans , de nos amis ; chacun de ces
 écueils , chacune de vos planches sont
 marqués par mille et mille accidens dé-
 sastreux. Voyez les cadavres des in-
 fortunés qui se sont noyés et que les flots
 emportent ; voyez , sur l'autre rive , cette
 foule de malheureux qui languissent , et
 qui pleurent la perte de leur santé et de
 leurs sens les plus utiles. Voyez sur-tout,
 continuoient-ils, en s'adressant aux femmes ,
 voyez vos tristes compagnes. Si belles
 avant de passer cette fatale rivière , main-
 tenant si laides , si rebutantes ; si vous
 remontiez un peu plus haut , vous verriez
 que des peuples entiers se servent de ces
 nacelles ; aussi leurs femmes , leurs filles
 se conservent telles qu'elles sont sorties
 des mains de la nature , éclatantes de
 fraîcheur et de beauté.*

« Ces conseils furent peu goûtés ; ils
 « furent même condamnés par le grand
 « Lama , comme contraires aux décrets de
 « l'Etre-Suprême. Quelques sages néanmoins
 « en profitèrent ; quelques femmes , belles

« et aimables , quelques mères tendres et
 « sensibles , les imitèrent en secret. Bien-
 « tôt des nababs , et quelques-uns de ces
 « hommes prudens qui jugent , non d'a-
 « près une aveugle prévoyance , mais d'après
 « les résultats de l'expérience , se confièrent
 « à ces nouveaux Argonautes. Cependant
 « des nautoniers imprudens et peu ins-
 « truits , causèrent le naufrage de quelques
 « barques. Ce fut un triomphe pour le peuple,
 « qui redoubla ses clameurs , et qui n'en
 « devint que plus obstiné dans ses préjugés.
 « On recueillit les débris de ces naufrages ,
 « on en compta les victimes , et il fut
 « prouvé que sur mille passagers , à peine
 « en périssoit-il deux ou trois , et que le
 « nombre des mutilés étoit presque nul. »

« Pendant qu'on s'occupoit à perfectionner
 « ces barques , et à former des nautoniers
 « plus instruits , pour diminuer les risques
 « de cette navigation , un homme de génie
 « jeta un pont sur la rivière ; il en applanit
 « tellement le passage qu'elle n'offrit plus
 « le moindre danger. Des milliers de voya-
 « geurs , parmi lesquels sur-tout se dis-
 « tinguoient les plus jolies femmes , et les
 « plus aimables enfans , passèrent bientôt sur
 « ce pont. En le traversant ils furent hués

« par les nautoniers qui depuis longtems
 « faisoient métier de lancer des barques
 « et de les gouverner. Ils furent également
 « insultés par la foule qui continuoit à passer
 « sur les écueils , et qui s'obstinoit à vou-
 « loir se mutiler et se noyer ; mais les vents
 « emportoient ces vaines clameurs. Peu-à-
 « peu toutes les castes se laissèrent éclairer
 « sur un de leurs plus grands intérêts ;
 « elles renoncèrent à passer sur les planches ;
 « les nautoniers vendirent leurs nacelles ,
 « et le peuple, les grands, les brames ,
 « le grand Lama lui-même , passèrent sur
 « le pont. De cette époque , date pour ce
 « beau pays la diminution sensible du
 « nombre des femmes laides et des hommes
 « difformes et mutilés. »

Il est impossible de retracer avec des couleurs plus aimables et plus animées les ravages de la petite vérole, les avantages de l'inoculation, et sur-tout les bienfaits de la vaccine, que ne l'ont fait MM. Joslé et Canolle.

CHAPITRE XI.

Projet de liste ou de placard tendant à faciliter la vaccination de tous les enfans, la même année, dans chaque commune de l'arrondissement; et contenant quelques notions courtes et précises sur la vaccine pour ceux dont les occupations ne permettent pas de prendre des connoissances plus étendues sur ce genre d'inoculation.

LES mesures efficaces que le gouvernement a prises pour favoriser la propagation de la vaccine ont été couronnées du plus brillant succès. Il en a prescrit l'usage dans tous les établissemens destinés à l'instruction de la jeunesse, dans les hospices des enfans trouvés, et même dans les camps, au milieu des fatigues de la guerre. La réussite a toujours été complète. Toutefois ces mesures ont été parfaitement secondées par les autorités administratives des départemens; et on doit convenir que la vigilance et la fermeté qu'elles ont montrées

n'ont pas peu concouru à accélérer les progrès de cette utile et bienfaisante méthode.

Les moyens qu'on a employés pour étendre la pratique de la vaccine parmi le peuple ayant en partie atteint leur but, il paroîtra peut-être inconvenant d'en offrir d'autres. Aucun motif d'innovation ne m'a déterminé à proposer le projet contenu dans ce chapitre. Il m'a semblé seulement que les modifications qu'il renferme pourroient avoir quelque utilité si on les mettoit en usage dans quelques-uns des cantons du département de l'Oise qui paroissent encore opposer de la répugnance contre la vaccine. L'avantage le plus marqué qui pourroit en résulter seroit sur-tout de faciliter la vaccination générale des enfans de chaque commune dans la même année.

Suivant ce projet on suppose que sous un délai fort court, chaque maire de l'arrondissement pourra donner à M. le sous-préfet, sur l'invitation qu'il en aura reçue :

1°. L'état des enfans vaccinés dans sa commune ;

2°. De ceux qui n'ont pas été soumis à la vaccine ;

5°. De ceux sur lesquels la vaccine n'a produit aucun effet.

Chaque maire ayant fourni ces premiers renseignemens qu'il aura pu se procurer dans sa commune , plus ou moins vite , selon que celle-ci est plus ou moins considérable , à M. le sous-préfet , on pourroit , sous l'autorité du chef de l'administration , de l'arrondissement , et d'après ses ordres , dresser une liste disposée en trois colonnes.

On liroit au haut de la première de ces colonnes :

Enfans sur lesquels l'inoculation de la vaccine a produit l'effet qu'on pouvoit en attendre.

On feroit suivre les noms de ces enfans.

Au haut de la seconde colonne :

Enfans non-vaccinés recélant le germe de la petite vérole , pouvant la contracter à tout instant , et la communiquer à ceux qui n'ont point éprouvé cette maladie.

Enfin , on écriroit au haut de la troisième :

Enfans vaccinés , mais sur lesquels la vaccine n'a pas encore opéré , et qu'on doit vacciner de nouveau , si on veut les préserver de la petite vérole.

Cette liste affichée auroit l'avantage de faire connoître , d'une manière précise , l'état de tous les enfans de l'arrondissement, et de faciliter les mesures que l'on jugeroit à propos de prendre pour faire vacciner dans le même tems le plus grand nombre possible d'enfans. Il est du devoir des fonctionnaires publics d'offrir l'exemple et d'encourager l'inoculation de la vaccine en employant les voies les plus douces qui sont les seules persuasives.

On pourroit afficher en même tems près de la liste , un placard dans lequel on présenteroit aux habitans des campagnes des notions courtes et précises sur la vaccine , et sur-tout quelques éclaircissemens sur la différence de la vraie et de la fausse vaccine.

Si l'on adoptoit la forme de placard , on pourroit écrire en tête :

Avis aux parens qui veulent préserver leurs enfans de la petite vérole par le secours de la vaccine.

Afin de prémunir ces parens contre les allégations mensongères dont on se sert pour les détourner de recourir à ce moyen salutaire , on pense qu'ils ont intérêt de savoir :

1°. Qu'il existe une vraie et une fausse vaccine.

2°. Que la vraie vaccine préserve de la petite vérole.

3°. Que la fausse ne préserve point de cette cruelle maladie.

4°. Que pour distinguer ces deux espèces de vaccines , il faut avoir appris à bien les connoître ; car en prenant la fausse pour la vraie , on laisseroit les parens dans une sécurité trompeuse , puisque les enfans sur lesquels se seroit manifestée cette fausse vaccine, ne seroient point préservés de la petite vérole ; ce qui fourniroit aux adversaires de la vaccine l'occasion de dire , comme cela est déjà arrivé , qu'elle n'en est point le préservatif.

Cependant on devroit savoir qu'il ne suffit pas de faire vacciner un enfant pour le préserver de la petite vérole ; qu'il faut

s'assurer les jours suivans des résultats de la vaccination ; ce que l'on peut réduire aux cas suivans :

Ou l'inoculation de la vaccine aura produit l'effet que l'on devoit en attendre , et cela suffira pour que l'individu soit préservé de la petite vérole.

Ou cette inoculation du vaccin sera suivie d'une fausse vaccine, par l'action d'une cause quelconque ; et alors il est indispensable de recommencer une nouvelle vaccination , comme si la première n'avoit produit aucun effet , si on veut que l'individu soit préservé de la petite vérole.

Je termine là cette Instruction , qu'on accuse peut-être déjà de longueur et de prolixité. Je sens moi-même que j'aurois pu la rendre moins étendue ; mais j'ai craint de sacrifier la clarté à la concision, et le but que je me proposois étoit sur-tout d'être entendu de tous mes lecteurs. Combien il me seroit doux de penser que mes efforts ont aussi concouru à assurer le triomphe de l'immortelle découverte de Jenner ! Oui, osons entrevoir cette époque heureuse et peu éloignée où l'humanité sera enfin délivrée de l'effroyable tribut qui pesoit si

généralement sur elle, et garantie à jamais d'un fléau destructeur qui portoit de si funestes atteintes à la vie, à la force et à la beauté.

FIN DE L'INSTRUCTION SUR LA VACCINE.

P R E C I S

SUR LA CLAVELÉE DES MOUTONS.

L'ART vétérinaire s'est ressenti de l'impulsion qu'on a donnée dans ces derniers tems à la médecine ; mais que d'obstacles se sont opposés aux progrès qu'il auroit dû faire ! malgré les efforts laborieux de Bourgelat , Gilbert , Huzard , Chabert , etc. , les pratiques les plus absurdes et les plus superstitieuses sont encore préférées dans les campagnes aux sages préceptes et aux méthodes faciles et avantageuses publiées par ces hommes célèbres. En vain cherche-t-on à opposer les lumières de l'expérience à ceux qui se laissent guider par les préjugés et la routine ; on a beau leur faire voir les conséquences funestes qui résultent de leur ignorance , lorsque des épizooties désastreuses ravagent les troupeaux , rien ne peut les convaincre. Toutefois , on doit espérer que les encouragemens que

le gouvernement donne à la médecine vétérinaire parviendront à propager cette science utile, et à rendre plus générales les notions indispensables.

Quoique peu versé dans la connoissance de cette branche de l'art de guérir, j'ai cependant eu occasion de recueillir plusieurs observations intéressantes, et de remarquer l'analogie frappante qui existe entre les maladies d'un grand nombre d'animaux et celles de l'homme. Plusieurs auteurs ont déjà fait la même remarque, mais aucun, ce me semble n'a établi ce rapprochement d'une manière plus ingénieuse que M. Aygalenq, dans l'intéressant ouvrage qu'il a publié à ce sujet (1).

Le Précis sur la clavelée que je joins à cette Instruction, est naturellement lié au sujet de cet ouvrage, par les expériences que l'on a faites dans plusieurs départemens, relativement à la propriété que l'on croyoit avoir reconnue à la vaccine de préserver de la clavelée. En résumant ce qu'on a dit à cet égard j'ai cru que ce petit aperçu of-

(1) Aperçu général sur la perfectibilité de la médecine vétérinaire, et sur les rapports qu'elle a avec la médecine humaine; etc. In-8.

feroit quelque intérêt aux propriétaires des troupeaux, et qu'il pourroit, dans quelques cas, les éclairer sur les moyens de prévenir ou de combattre une éruption qui est si funeste aux bêtes à laine.

Je diviserai ce petit Précis sur le claveau en trois sections. La description de la maladie, les symptômes qui la caractérisent et les causes qui la font naître, feront l'objet de la première section. Dans la seconde, je parlerai des moyens préservatifs qui ont été mis en usage; je ferai sur-tout mention des expériences qu'on a multipliées depuis plusieurs années sur la vaccination des moutons, et l'inoculation de la clavelée. La troisième traitera des moyens curatifs.

SECTION I.

Description de la Clavelée.

On a désigné sous le nom de clavelée, de claveau, clavelle, etc., une éruption épizootique inflammatoire et contagieuse, qui attaque les bêtes à laine. Elle se manifeste par des pustules plus ou moins saillantes, arrondies, dont le siège ordinaire est sur

les parties dénuées de laine , telles que l'intérieur des cuisses et des épaules , le bas-ventre , les mammelles , le dessous de la queue et le nez. L'invasion de la maladie , les périodes qu'elle suit et ses divers modes de terminaison démontrent combien l'analogie que quelques auteurs estimables (1) lui trouvent avec la petite vérole est exacte. Mêmes signes précurseurs , fièvre éruptive qui a à-peu-près la même durée ; éruption de pustules qui se développent de la même manière , s'enflamment , suppurent , se dessèchent et tombent en desquamation après avoir parcouru ces différentes phases. Leur mode de contagion est également le même. La petite vérole se propage chez l'homme au moyen des matelas , des habits , des couvertures , etc. La clavelée se communique aux moutons au moyen des pâtures , du fumier , et des flocons de laine qui tombent à la fin de la maladie , chargés des émanations et des poussières que fournissent les pustules desséchées , et qui portent l'infection aux autres animaux par la voie

(1) Gilbert , *Instruc. sur le Clav.* , p. 25. Aygalenq , *Apperçu général sur la perfectibilité de la médecine vétérinaire* , 81. Voisin , *Expér. sur la vaccination des bêtes à laine* , 22 et suiv. etc.

de la respiration. Ce tableau comparatif de ces deux affections démontre en quelque sorte leur grande analogie ; mais il existe des phénomènes propres à chacune d'elles qui sembleroient prouver qu'elles diffèrent l'une de l'autre dans leur nature essentielle. Toutefois si la clavelée est l'espèce varioleuse dont les bêtes à laine sont susceptibles , elle a dû prendre sur ces animaux un caractère particulier , conforme à leur organisation et à la nature de leurs humeurs , qui ne peut avoir d'affinité qu'avec ces animaux seulement.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la clavelée ont répandu beaucoup de confusion sur cette maladie , en décrivant , comme des variétés particulières , de simples irrégularités dans l'aspect et dans la forme de l'éruption. Ainsi les uns ont appelé *discrete* celle dont les boutons étoient isolés , séparés entre eux par des intervalles plus ou moins considérables ; et ils ont désigné sous le nom de clavelée *confluente* celle dont les boutons sont réunis et confondus les uns avec les autres. Bourgelat a admis sans fondement une troisième espèce qu'il nomme clavelée cristalline. D'autres ont confondu , sous le nom de clavelée bénigne ,

celle qu'on a nommée discrète , et sous le nom de maligne celle qu'on a appelée confluente ; mais Gilbert (1) a fait voir combien cette opinion étoit erronée , puisque la clavelée discrète peut être compliquée d'accidens très-graves , et par cela même être très-maligne , tandis que la confluente peut parcourir ses périodes avec régularité , et n'offrir aucuns symptômes fâcheux , ce qui constitue véritablement ce que l'on doit entendre par clavelée bénigne. Il en est qui ont admis quatre variétés , la simple , la cordelée , la volante et la pourprée ; mais cette division est tout aussi peu fondée que les précédentes. Je ne parle pas de ceux qui ont adopté la division absurde de la clavelée selon la première ou la seconde lune. La distinction qui me paroît la plus judicieuse est celle préférée par Gilbert ; il distingue la clavelée en *régulière* et en *irrégulière* , sans néanmoins en faire deux espèces , puisqu'elles reconnoissent le même principe , qu'elles ont les mêmes caractères principaux , qu'elles sont de même nature , que l'une est souvent produite par l'autre ,

(1) Instruc. sur le clav. , 13.

qu'elles ne diffèrent enfin que par des variétés purement accidentelles.

La clavelée régulière est celle qui parcourt toutes ses périodes, sans aucun symptôme fâcheux.

L'irrégulière est celle dont le cours est troublé par des accidens plus ou moins graves.

On peut distinguer dans le cours de l'une et l'autre variété, quatre périodes bien marquées, ainsi que dans plusieurs maladies éruptives de l'homme, l'invasion, l'éruption, la suppuration et l'exsiccation.

Symptômes. L'invasion de la maladie n'est marquée que par quelques signes généraux, tels que la tristesse de l'animal, l'abattement, la lenteur dans sa marche; il perd l'appétit et porte la tête basse. Ces symptômes peu marqués d'abord, augmentent d'intensité. L'agitation violente du flanc et les pulsations précipitées du cœur annonce la violence de la fièvre; cet état se prolonge pour l'ordinaire jusqu'au quatrième jour que commence l'éruption.

L'intensité de ces symptômes diminue, et peu après commence l'éruption qui se montre d'abord par des taches rouges qu'on apperçoit particulièrement sur les parties

nues. Ces taches augmentent , s'élèvent , forment des pustules qui sont plus ou moins écartées ou rapprochées. L'éruption est retardée ou accélérée , selon la température , la force et l'âge des bêtes , etc.

Les boutons restent durs et enflammés pendant quatre ou cinq jours , alors commence la troisième période , la suppuration. Les boutons s'éteignent , blanchissent , deviennent mous ; il survient de nouveau un mouvement de fièvre qui dure trois ou quatre jours , après quoi les pustules commencent à se dessécher.

La dessication forme le quatrième tems de la maladie. Sa durée est relative à la manière dont l'éruption s'est faite , et à la quantité plus ou moins considérable des pustules. Elle est terminée ordinairement au bout de quatre ou cinq jours , après lesquels l'animal doit être considéré comme guéri , quoiqu'il soit prudent néanmoins de le tenir pendant quelque tems éloigné des animaux sains.

La marche de la clavelée irrégulière offre des phénomènes remarquables qu'on ne doit point passer sous silence. Tantôt l'invasion dure deux jours , tantôt elle se prolonge

jusqu'aux sixième, septième, et même jusqu'au huitième jour.

Les symptômes de l'invasion conservent leur intensité pendant l'éruption ; la fièvre continue avec la même violence. Les pustules sont ordinairement plus entassées, plus larges et plus applaties. D'autres fois elles sont petites, livides, moins affaissées ; la tête devient quelquefois d'un volume énorme ; les paupières se gonflent, et l'œil lui-même s'enflamme et se détruit souvent par la suppuration. Il se forme souvent des dépôts gangreneux qui ont les suites les plus graves ; une humeur muqueuse et puante s'écoule des narines. A ces funestes symptômes se joignent une grande difficulté de respirer, avec battement des flancs, un râle humide très-fort. L'haleine exhale une odeur insupportable ; quelques parties deviennent si douloureuses qu'on ne peut toucher l'animal sans le faire tomber en convulsions.

La diarrhée qui survient quelquefois augmente encore le danger, puisqu'elle détermine presque toujours l'affaissement des boutons, la rentrée de l'éruption, et la mort de l'animal.

Les symptômes alarmans que je viens de décrire ont lieu ordinairement lorsque la

clavelée est compliquée avec quelque maladie grave, telles que l'hydropisie ou l'affection que l'on désigne sous le nom de *pourriture* (1).

Je ne discuterai pas les opinions accréditées sur la durée de la maladie dans le même troupeau. Les uns assurent que le claveau règne pendant trois lunes; d'autres, que ce tems est indéterminé. Quant à l'éruption elle-même, son cours est plus ou moins long, selon qu'elle est régulière ou irrégulière. La clavelée régulière est terminée au bout de quinze à dix-huit jours, et l'irrégulière, au bout de vingt ou trente. On a observé qu'un troupeau est presque toujours atteint en trois fois; et c'est sans doute ce qui a fait attribuer à l'action de la lune un effet qu'on peut expliquer beaucoup plus facilement.

L'état de l'atmosphère a une très-grande

(1) Je crois qu'on peut observer facilement que la complication de la pourriture avec la clavelée offre une analogie frappante dans ses symptômes et dans ses résultats avec la complication de la fièvre adynamique et de la petite vérole confluente; dans l'un et l'autre cas, le danger est extrême, et l'art est presque toujours insuffisant.

influence sur la clavelée. Une grande chaleur et un froid très-vif sont également nuisibles. La maladie ne traverse son cours avec quelque régularité que dans le printems ou l'automne. Les saisons humides et chaudes peuvent faire naître la complication funeste de la pourriture avec l'éruption. Le passage subit du chaud au froid est suivi des plus graves accidens. On a vu des moutons forts et vigoureux , chez lesquels l'éruption ne présentait aucune malignité , succomber en peu de jours , après avoir supporté ces deux états extrêmes de l'atmosphère. L'effet le plus ordinaire résultant de cette alternative de chaud et de froid , est la disparition des boutons qui a toujours les suites les plus graves.

Un effet presque constant de la clavelée qui , selon la remarque de Gilbert , la rapproche encore de la petite vérole , c'est que lorsqu'elle se développe sur les brebis pleines , elle détermine l'avortement.

De même que la petite vérole , la clavelée se termine souvent par des dépôts extérieurs , dont la durée se prolonge plus ou moins longtems ; mais l'expérience a démontré que ces abcès étoient toujours de

bon augure et qu'ils diminuoient la gravité de la maladie.

Causes de la Clavelée.

En médecine vétérinaire comme dans la médecine humaine , les hypothèses vagues et absurdes qu'on imagine pour expliquer les causes des maladies élèvent de nouvelles difficultés , au lieu d'applanir celles qui existent déjà , et retardent les progrès de la science. L'expérience de tous les tems prouve , ainsi que l'a dit un médecin ingénieux (1) , qu'il faut que les hommes , avant d'arriver à la vérité , passent par une foule d'erreurs. C'est ce qui a eu lieu à l'égard de la clavelée. Il est peu de maladies où les auteurs aient présenté des opinions aussi contradictoires , en recherchant les causes qui la produisent. Les uns pensent que la maladie se déclare spontanément ; d'autres croient qu'elle est le résultat de la malpropreté des bergeries , de la mauvaise nourriture , etc. Hastfert, vétérinaire suédois , attribue la cause de la clavelée à

(1) Aygalenq , ouvr. cit. , p. 6.

l'abondance des humeurs , et Ramazini , à la rouille des plantes. Il en est qui regardent cette maladie comme produite par la petite vérole de l'homme qui s'est communiquée par la contagion , aux bêtes à laine. D'autres enfin prétendent que le claveau provient presque toujours des dindons , dans lesquels cette maladie est spontanée. Il est certain que les dindons sont souvent attaqués d'une éruption qui fait enfler la tête , les paupières et le col , et qui offre beaucoup d'analogie avec la clavelée ; mais on ne peut pas , dans l'état actuel de nos connoissances , dire si cette maladie est réellement passée d'une espèce à l'autre. Il en est de même des autres conjectures sur les causes de l'éruption claveleuse. On doit attendre que des expériences exactes et faites par des savans impartiaux, nous aient éclairés sur ce point.

Quoi qu'il en soit « un trop grand nombre
« de faits , dit Gilbert (1) , a démontré que
« le claveau étoit dû à un virus particulier ,
« volatil , qui s'insinue par l'intermède de
« l'air , des meubles , des vêtemens , des

(1) Instruct. sur le claveau , p. 30.

« animaux, tels que les volailles, les cochons, les chiens, etc. »

Cette vérité connue maintenant de tous les vétérinaires et des agriculteurs prouve combien les causes qui peuvent introduire la clavelée dans un troupeau ou la renouveler, sont nombreuses, et combien il seroit facile d'éloigner la contagion, si ceux qui pénètrent dans les bergeries prenoient les précautions sévères et éclairées qu'indique l'expérience. On sait en effet que la maladie y est souvent portée par les bergers ou leurs chiens, les maréchaux, les marchands qui courent les campagnes et visitent des troupeaux malades.

Le passage d'un troupeau claveleux sur une route, dans l'instant de la dessication des pustules, peut donner la maladie à tous les troupeaux qui passeront sur ses traces.

Le transport des laines, des peaux, des fumiers provenant des moutons affectés, est aussi une des voies qui peut répandre la clavelée.

L'expérience semble prouver que le contact immédiat n'est pas absolument nécessaire pour communiquer cette maladie fâcheuse; on a vu des troupeaux entiers en être atteints pour avoir passé, au moment où le

vent souffloit sur eux, près d'un parc qui renfermoit un troupeau malade, et à l'époque de la desquamation.

Dans les premiers momens de l'apparition de la maladie dans un troupeau, elle attaque peu de moutons et n'offre presque jamais les complications fâcheuses que j'ai signalées. Peu-à-peu, et notamment après la dessication de l'éruption, la contagion fait des progrès dans le troupeau ; et à la seconde époque, que l'on désigne vulgairement sous le nom de *seconde lune*, la clavelée attaque un grand nombre de bêtes avec la plus grande violence ; les accidens sont plus graves et la mortalité est plus considérable.

La clavelée ne se termine pas toujours au bout de trois mois, ou *trois lunes*, ainsi qu'on l'a avancé. Gilbert l'a vue régner quelquefois six mois et plus, mais, à la vérité, dans des troupeaux composés de races différentes.

La prudence exige que l'on prenne des précautions sévères après l'époque des trois mois, pour empêcher la contagion, puisque les animaux qui en ont été atteints peuvent communiquer la maladie longtems après,

les écailles qui se sont détachées et la poussière pouvant séjourner dans la laine et se répandre.

SECTION II.

Moyens préservatifs.

QUE doit-on penser de ceux qui accordent tant de confiance aux pratiques ridicules qu'ils emploient pour préserver leurs troupeaux de la clavelée , ou pour la combattre lorsqu'elle existe ? On auroit peine à croire que nous vivons dans un siècle de lumières , si on savoit combien de préjugés absurdes sont encore accrédités parmi les habitans des campagnes.

Les règles que je vais consigner dans cette section sur l'emploi des moyens préservatifs sont en partie extraites de l'excellent ouvrage de Gilbert , et de l'article *Claveau* du Cours d'Agriculture. Par moyens préservatifs, on ne doit point entendre seulement ceux qui peuvent empêcher la maladie contagieuse de pénétrer jusque dans la bergerie , il faut également comprendre sous cette même dé-

qui sont propres à en diminuer les ravages lorsqu'elle a commencé à se manifester dans un troupeau , et à prévenir sa communication ultérieure. Ces règles sont les suivantes.

1°. Les propriétaires doivent élever eux-mêmes les agneaux nécessaires pour recruter leurs troupeaux , ou ne les prendre que dans des troupeaux connus , et autant qu'il sera possible , du voisinage , plutôt que d'aller les remonter dans les foires.

2°. Ils ne doivent jamais joindre à leurs troupeaux les bêtes achetées aux foires ou ailleurs , sans les avoir tenues séparément pendant huit à dix jours.

3°. On écartera soigneusement de son troupeau les hommes , les animaux et même les substances inanimées qui directement ou indirectement ont séjourné dans le foyer de la contagion ; tels sont les bergers , les maréchaux , les bouchers , les chiens , les cochons , les volailles , les peaux des moutons qui ont été atteints de la maladie , etc.

4°. Il est essentiel de ne jamais conduire son troupeau sur les pâturages ou sur les

routes fréquentées par des troupeaux infectés, ou, si l'on y est forcé, à ne les y faire passer que le matin, lorsque la rosée a émoussé les effets du virus.

5°. De ne jamais passer sous le vent d'un troupeau attaqué, si la distance est moindre de cent toises.

6°. Lorsque la clavelée s'est montrée dans le troupeau, on doit séparer avec soin toutes les bêtes saines de celles qui ne le sont point, lorsque ces dernières sont en trop grand nombre pour qu'on puisse se déterminer à en faire le sacrifice.

7°. Sacrifier, sans miséricorde, les premières bêtes affectées, si elles ne sont pas trop nombreuses.

8°. On doit tuer les moutons affectés dans la fosse même, pour éviter que le sang ne soit flairé par des bêtes saines ou lèché par des chiens.

9°. Faire baigner à grande eau, plusieurs fois par jour et pendant plusieurs jours de suite, si le tems le permet, tous les individus qui ont été exposés aux effets de la contagion.

10°. On brûlera le fumier retiré des bergeries où ont séjourné des moutons claveleux.

11°. Les personnes chargées de pénétrer dans les bergeries pour soigner les bêtes malades , prendront les plus grandes précautions pour ne point transporter au dehors des levains contagieux ; elles se laveront les mains , la figure et les cheveux avec de l'eau et du vinaigre , et changeront d'habits.

12°. On doit sur-tout éviter d'entasser les bêtes les unes sur les autres , comme on le fait ordinairement , pour accélérer le développement de l'éruption , ce qui contribue beaucoup à la rendre plus expansive et plus meurtrière.

13°. L'expérience ayant prouvé que les bêtes qui avoient le plus d'embonpoint , étoient toujours celles qui étoient le plutôt et le plus gravement affectées , on les nourrira beaucoup moins abondamment qu'à l'ordinaire.

14°. L'air de la bergerie doit être souvent renouvelé.

15°. La désinfection des bergeries est une

des précautions préservatives les plus importantes , et sur laquelle le médecin vétérinaire doit porter toute son attention. Lorsque la maladie se manifestera , on lavera d'abord , au moyen d'une forte brosse trempée dans l'eau bouillante , tous les objets de la bergerie sur lesquels le virus a pu se déposer. Après cette première opération , on peut passer au lait de chaux tous ces objets et la bergerie elle-même. Pendant que la clavelée existe dans le troupeau , il est essentiel aussi de faire un fréquent usage des désinfectans afin de borner ses progrès. Les fumigations tiennent le premier rang parmi ces moyens ; mais on doit préférer celles de nature acide à celles qu'on fait au moyen de corps aromatiques , tels que le genièvre , le benjoin , le storax , etc. , qui n'ont que la propriété de masquer l'odeur sans détruire les effluves contagieux et putrides qui reparoissent bientôt après et se répandent avec une nouvelle force (1).

La belle et utile découverte de Guyton-Morveau sur les propriétés des fumigations d'acide muriatique , a enrichi la médecine

(1) Traité des moyens de désinfecter l'air , p. 10.

d'un moyen bien puissant pour détruire les miasmes délétères, et les bons effets qu'on en a retirés dans toute l'Europe en les mettant en usage dans les maladies épidémiques et contagieuses, doivent faire préférer ce moyen à tous les autres. Des faits nombreux prouvent d'ailleurs que leur emploi a été suivi des succès les plus éclatans dans les maladies de bestiaux (1). Vicq-d'Azir et Montigny les mirent les premiers en usage dans l'épizootie qui désoloit le midi de la France, en 1774, et on sait combien la réussite qu'ils obtinrent par cette méthode fut brillante (2). Le procédé indiqué par Guyton-Morveau est très-simple et ne demanderoit que de légères modifications pour l'employer dans les bergeries. On placera, au milieu de celles-ci un réchaud sur lequel on établira une chaudière de fer remplie à moitié de sable, ou de cendres. On placera sur ce bain-marie une grande capsule de verre ou de terre, contenant du muriate de soude (sel ordinaire). Lorsque le bain commencera à s'échauffer, on versera sur le sel de l'acide sulfurique

(1) Annales de Chimie. Let. de M. Junius Poggi à M. Guyton, t. XLVIII, p. 43.

(2) Instructions et Avis, p. 25.

(huile de vitriol) que l'on aura préparé à cet effet ; après cela , on se retirera , et on aura soin de fermer les portes et toutes les issues le plus exactement possible , pendant 7 à 8 heures. Il n'est pas besoin de faire remarquer que pendant que l'on pratique cette fumigation il faut faire sortir le troupeau. La dose du sel et de l'acide sulfurique doit varier selon l'étendue du lieu qu'on veut désinfecter. La quantité moyenne pour une bergerie d'une grandeur médiocre seroit de 298 gr. 293 millig. (ou 9 onces 6 gros de sel , et de 240 . 925 (ou 7 onces 7 gros) d'acide sulfurique.

La simplicité de ce procédé et les succès constans qu'on en a obtenus sont des motifs plus que suffisans pour engager les propriétaires à l'adopter et à l'employer , lorsque la clavelée se manifeste dans leurs troupeaux , et sur-tout lorsque cette maladie offre les complications funestes que j'ai décrites plus haut.

Il est d'autres moyens préservatifs , qui , dans ces derniers tems , ont attiré l'attention du comité de vaccine , et sur lesquels on a tenté beaucoup d'expériences. Je veux parler de la vaccine inoculée aux bêtes à

laine comme préservatif de la clavelée , et de l'inoculation de cette dernière maladie dans la vue de diminuer ses effets meurtriers.

L'analogie établie et bien démontrée , entre la clavelée et la petite vérole , devoit naturellement faire penser que le préservatif de l'une de ces éruptions devoit nécessairement l'être pour l'autre. Un nouveau champ s'ouvroit aux observateurs , et l'on vit plusieurs savans distingués tenter divers essais et obtenir des résultats différens. MM. Alibert , Tessier et Valois commencèrent des expériences intéressantes dans une ferme aux environs de Versailles , pour s'assurer si la vaccine avoit en effet la même propriété préservative a l'égard de la clavelée. M. Voisin continua ces expériences (1) et les suivit avec autant d'activité que de talens. Les résultats qu'il obtint ne répondoient point à l'espoir que l'on avoit conçu. Cent soixante bêtes à laine ont été vaccinées à Versailles , soixante-deux d'entre elles , sur lesquelles la vaccine

(1) Voy. le Journal d'Agriculture du département de Seine et Oise.

paroissoit s'être bien développée , ont subi l'inoculation de la clavelée , et ils ont eu une éruption claveleuse , locale , très-énergiquement développée. M. Voisin a mis ensuite seize moutons vaccinés dans la même bergerie que d'autres qui avoient le claveau naturel : quatorze sur seize contractèrent la maladie qui ne fut mortelle pour aucun. Les expériences que MM. Husson et Liénard ont faites à Goussainville, dans le beau troupeau de M. Brunard, ont eu des résultats différens. Ils ont vacciné cent soixante bêtes , sur lesquelles la vaccination a été suivie des phénomènes suivans. La période d'inertie a eu la même durée que chez l'homme : l'inflammation a commencé du quatrième au cinquième jour , s'est caractérisée de suite par la rougeur , de l'élévation et de la dureté aux piqures. Cet état a duré jusqu'au septième , sans que la pustule ait offert comme chez l'homme , l'aspect argenté et la dépression centrale , et sans qu'il ait paru aucun fluide dans les boutons : enfin une petite croûte sèche et brune a succédé le huitième jour à ces symptômes , et est tombée le jour même ou le lendemain.

Pour s'assurer si réellement la vaccine

jouissoit de cette propriété préservative, à l'égard de la clavelée, MM. Husson et Liénard tentèrent diverses contre-épreuves, ils inoculèrent la clavelée à un assez grand nombre de moutons, et la maladie ne se développa sur aucun d'eux.

Les expériences de M. Desparanches de Blois, et celles de M. Ganeron, propriétaire à Melun, n'ont point produit des effets aussi heureux. Les moutons qu'ils ont vaccinés ont été soumis à la contre-épreuve par cohabitation avec d'autres moutons claveleux, et ils ont contracté la maladie.

En général, les expériences que l'on a faites dans quelques départemens offrent une grande diversité dans les résultats qu'on a observés. Les uns ont vainement essayé de produire le claveau par les différens modes de contre-épreuves sur les moutons qu'on avoit préalablement vaccinés. Les autres semblent avoir constaté par leurs expériences que les bêtes à laine vaccinées sont susceptibles de contracter le claveau, mais que cette maladie se déclare sur elles avec une bénignité marquée, et paroît, le plus souvent, borner ses effets à un travail local

qui se développe vers l'endroit où l'on a inoculé la matière claveleuse (1).

On doit donc attendre que des expériences faites en grand et dirigées par des savans, amis de la vérité, viennent dissiper l'incertitude qui existe encore sur un objet si essentiel.

Quelles qu'en soient les causes, la vaccine inoculée aux moutons perd une grande partie de l'énergie qu'elle montre sur l'espèce humaine, et il faudroit, au contraire, qu'elle quadruplât son effet. Voici la marche qu'elle suit : 1°. Le travail local qui succède à la vaccination des moutons se manifeste dès le deuxième ou troisième jour; 2°. il se développe un bouton irrégulier qui, le plus souvent, a un aspect différent de celui du bouton de vaccine chez l'homme, mais qui est cependant quelquefois environné d'une aréole comme celle qui distingue les boutons de cette espèce; 3°. les boutons contiennent ordinairement un liquide purulent, quelquefois mêlé de sang ou de sérosité, et très-rarement d'un fluide analogue à celui des boutons de vac-

(1) Rapport du comité de vaccine, année 1806.

cine humaine ; 4°. aucun mouvement fébrile n'accompagne l'apparition et le développement des boutons ; 5°. leur dessication a lieu du cinquième au dixième jour au plus tard ; ils diffèrent donc des boutons vaccins humains , par la rapidité de leur marche ; à dater du troisième jour , par leur forme irrégulière , et par les qualités du liquide qu'ils renferment.

Mais s'il existe de l'incertitude sur la propriété préservative de la vaccine à l'égard de la clavelée , des faits nombreux démontrent que l'inoculation de la clavelée , elle-même atténue cette maladie au point qu'il est peut-être possible de garantir un troupeau entier de la perte d'un seul individu. Mais cette pratique ne peut être employée avec avantage que par les propriétaires qui voient dans leurs bêtes à laine la source d'un produit annuel devenu si important pour nos manufactures.

L'inoculation de la clavelée (que l'on désigne maintenant sous le nom de clavelisation) avoit déjà été tentée avec le plus grand succès par le célèbre Venel , professeur de l'école de Montpellier , par M. Tessier et par le docteur Chrétien. On avoit en quelque sorte négligé de suivre ces expériences

qui pouvoient mener à des résultats très-avantageux. M. Voisin les a reprises et a, sous ce rapport, bien mérité des savans et des agriculteurs. Il a clavelisé quarante-cinq moutons et les a mêlés avec d'autres bêtes infectées de la maladie sans que le produit de la clavelisation eût paru plus fort et plus malin que celui des moutons clavelisés qui ont été séparés d'elles.

M. Oudart, cultivateur à St.-Serge, près Gallardon, département d'Eure et Loir, encouragé par le succès de M. Voisin, inocula la clavelée à cent vingt agneaux qui tous, à l'exception de deux qui furent assez gravement malades, eurent le claveau local et benin : son troupeau étoit cependant déjà atteint de la maladie, et sur cent trente brebis mères, l'épidémie en avoit enlevé vingt-cinq ; tous les inoculés bravèrent la contagion (1).

Le professeur Pessina a également inoculé le claveau à un très-grand nombre de moutons en Hongrie, et il a observé un effet local très-marqué. Du reste, tous les moutons clavelisés furent exempts de la contagion.

(1) Rapport du Comité.

Le même succès couronna les tentatives de MM. Huzard et Legros lorsqu'ils inoculèrent la clavelée au superbe troupeau espagnol de M. le sénateur Chaptal. Cette maladie avoit commencé à s'y manifester et y exerçoit déjà des ravages qui s'éten-
doient chaque jour. Toutes les bêtes non encore attaquées furent inoculées, et l'opération fut finie au bout de trois jours. L'inoculation, en général, fut très-heureuse; car parmi ce grand nombre de moutons clavelisés, (le troupeau étoit composé de mille bêtes) vingt-cinq ou trente ont eu la clavelée confluyente; et ce qui porte à croire que ces animaux étoient déjà frappés de la contagion avant d'avoir été soumis à la contagion, c'est que la maladie a été très-bénigne chez ceux qui ont été inoculés avant d'avoir été exposés à la contagion. On a observé aussi que les béliers en général avoient été plus malades que les autres, et qu'il y avoit eu sur la moitié des animaux inoculés, des éruptions générales, qu'on ne peut pas plutôt attribuer à l'inoculation qu'à la contagion qui les environnoit de toutes parts (1).

(1) Rapport du comité de vaccine.

On est porté à croire, d'après les observations les plus exactes, que l'infection clavelieuse communiquée par inoculation est beaucoup plus prompte et beaucoup plus généralement bénigne que celle communiquée par la voie naturelle de la cohabitation, puisque les effets de l'inoculation se manifestent dès le deuxième jour, tandis que ceux de la cohabitation n'ont commencé à se développer qu'entre le quinzième et le trentième jour.

La clavelisation ne produit le plus ordinairement qu'un effet local, mais qui est presque toujours très-marqué. On voit souvent survenir aux endroits où l'on a fait les piqûres, des suppurations putrides, des escarres gangreneuses dont la chute laisse des plaies étendues et profondes. Il faut donc bien se garder d'inoculer sur les bourses, sur et près des mamelons, sur le ventre et sur les muscles, les tendons, etc. Il a paru que les parties les plus propres à cette opération sont, aux défauts des épaules, en arrière du coude et au-dessous des grassets.

La meilleure méthode, pour pratiquer la clavelisation, consiste à faire des piqûres

superficielles, sans effusion de sang, entre l'épiderme et le derme, avec une lancette ou aiguille plate chargée de la matière clavelieuse, et d'y déposer cette matière en petite quantité.

Je ne saurois mieux faire, pour démontrer l'utilité qu'on peut retirer de la clavelisation, que de rapporter ce que dit M. Voisin à cet égard.

« Quand on considère, dit-il, 1°. que
 « les bêtes d'un troupeau infecté naturel-
 « lement de la clavelée, sont successive-
 « ment malades pendant quatre mois au
 « moins, et qu'il en périt quelquefois la
 « moitié; tandis qu'en vingt-cinq ou trente
 « jours, au moyen de l'inoculation cla-
 « veleuse, un troupeau peut être débar-
 « rassé et mis à l'abri pour toujours de
 « la plus hideuse comme de la plus
 « fétide et la plus meurtrière des mala-
 « dies des bêtes à laine; que sur cent on
 « court peut-être le risque d'en perdre une
 « par la clavelisation; 2°. que cette opé-
 « ration faite par un vétérinaire habile,
 « et suivie de trois ou quatre visites dans le
 « cours du développement de l'inocula-
 « tion, peuvent suffire pour le bien

« diriger ; pourra-t-on mettre en balance
 « un procédé aussi simple qu'économique ,
 « avec l'anxiété , l'infection et la perte im-
 « mense auxquelles les propriétaires de
 « troupeaux s'exposent en attendant tran-
 « quilleinent les ravages du claveau naturel
 « et épizootique ? »

SECTION III.

Du traitement de la Clavelée.

JE ne m'arrêterai point à mentionner en détail les diverses méthodes préconisées par les auteurs, principalement par Bourgelat, Hasltert et l'auteur de l'article *claveau* du Cours d'Agriculture, pour le traitement de la clavelée. Gilbert (1) a fait voir combien elles étoient en général ridicules et impraticables, et combien il étoit important de prescrire un plan curatif plus simple et plus approprié aux divers états de la maladie.

(1) Instruction sur le claveau, p. 46.

Rappelons-nous d'abord la division simple et bien tranchée que nous avons établie pour marquer les variétés de la maladie ; 1^o. clavelée régulière ; 2^o. clavelée irrégulière. La première parcourt ordinairement ses périodes avec régularité, et il seroit au moins imprudent de troubler les efforts de la nature en administrant des remèdes qui pourroient donner lieu à des accidens. On se contentera de donner aux bêtes atteintes de cette variété de la maladie des boissons tièdes d'eau de farine d'orge ou de son ; leur procurer une température douce et égale , ne point les sortir dans les tems de pluie , éviter les courans d'air et les autres causes qui pourroient faire rentrer l'éruption. Ces moyens simples suffisent pour la clavelée régulière , surtout si , pendant son cours , elle n'est point traversée par quelques accidens fâcheux.

La clavelée irrégulière est la seule qui réclame l'attention et les soins assidus du médecin vétérinaire. Que de prévoyance et de sagacité ne faut-il pas en effet pour prévenir ou signaler les complications funestes et savoir appliquer à propos les moyens que l'art indique !

L'animal est-il jeune, vigoureux; le mouvement du sang est-il vivement accéléré? Rien ne semble, au premier coup-d'œil, plus propre à calmer cette forte excitation, qu'une ou deux saignées. Mais si l'on réfléchit, ainsi que le remarque judicieusement Gilbert, à la difficulté de juger de la circulation du sang, à l'incertitude tirée du pouls, chez un animal auquel l'approche seule de l'homme suffit pour donner la fièvre; on se décidera moins promptement à faire usage de la saignée. Ne sait-on pas d'ailleurs qu'une perte de sang un peu considérable peut jeter l'animal dans une foiblesse telle que le travail de l'éruption est tout-à-fait interrompu, accident qui a presque toujours des suites fâcheuses. Il vaut mieux suppléer à la saignée par la diminution de la nourriture, par l'usage de l'eau blanchie avec le son ou la farine.

La foiblesse de l'animal rend quelquefois l'éruption bien difficile, et on le voit bien souvent succomber à la violence des accidens qui surviennent. Dans ce cas, les boutons sont petits, blanchâtres, pointus ou aplatis, peu nombreux. Le péril est imminent sur-tout si la tête est pesante et si le dégoût de la nourriture est bien

marqué. Les secours doivent être administrés avec la plus grande vigilance. La première indication est de faciliter l'éruption. Les uns ont proposé pour cet effet les stimulans les plus actifs ; mais Gilbert donne avec raison la préférence aux boissons diaphorétiques , et principalement à l'infusion de fleurs de sureau , à raison d'une chopine chaque fois. D'autres vantent les effets de l'*assa fœtida* prise à forte dose , du soufre , etc. Si la foiblesse est extrême , on peut donner de tems à autre un peu de vin miélé ou du vin pur , pourvu qu'il ne soit point trop astringent.

La complication de la clavelée avec la *pourriture* est également très-grave et souvent au-dessus des ressources de l'art. Les pustules deviennent violettes , et la peau du ventre est parsemée de lignes noirâtres. L'emploi des toniques est encore d'un grand avantage dans cette circonstance , et il est aussi très-essentiel de tenir le ventre libre en donnant à l'animal un peu de sel ordinaire , ou en faisant entrer celui-ci dans ses breuvages.

Un moyen dont on ne doit jamais oublier l'usage dans le traitement de la clavelée irrégulière est le séton. Son appli-

cation, dès le commencement de la maladie, contribue singulièrement à diminuer la gravité des accidens, et principalement à prévenir les dépôts qui sont si fréquemment la terminaison de la maladie. Le séton remplace, jusqu'à un certain point, les vésicatoires dans les cas où l'on veut aider l'éruption ou la rappeler à la peau. Des expériences assez nombreuses ont démontré que ces derniers moyens n'ont qu'une action très-foible sur la peau des bêtes à laine, qui est en général peu sensible.

Les escarres gangreneuses et les suppurations putrides qui ont lieu quelquefois dans la clavelée spontanée ou dans celle qui est le résultat de l'inoculation réclament l'emploi des topiques stimulans. On lavera ces plaies gangreneuses avec une forte décoction de quinquina dans laquelle on ajoutera une petite quantité de sel ammoniac. On pourra remplacer le quinquina, qui devient très-rare, et que par cela même, on doit réserver pour l'homme, par le saule blanc, dont l'analogie, avec l'écorce du Pérou, a été évidemment prouvée par le célèbre Vauquelin, dans le beau travail qu'il a publié, sur la nature chimique des diverses

espèces de quinquina (1). On peut faire usage dans le même but, des décoctions aromatiques fortement vinaigrées.

Il arrive quelquefois qu'une humeur épaisse et abondante s'écoule des narines ; la respiration en est souvent très-gênée, et on ne peut la rendre plus libre qu'en faisant quelquefois des injections avec de l'eau mielée, qui facilitent l'écoulement de cette matière.

Le régime, qu'on doit faire concourir avec les moyens curatifs dirigés contre la maladie irrégulière, doit varier selon les phénomènes particuliers qui se manifestent. Si l'animal est jeune, fort ; si l'éruption est violente et accompagnée de beaucoup de fièvre ; la diète doit être sévère et s'en tenir seulement à l'usage de l'eau blanche. On ne permettra un peu de nourriture qu'aux bêtes chez lesquelles la maladie sera peu grave, et qui peuvent encore exécuter la rumination.

La température des bergeries où sont les moutons malades doit être modérée, et doit s'approcher de la chaleur naturelle du corps. Les deux extrêmes peuvent rendre

(1) Ann. de Chim., t. LIX, p. 144.

la maladie plus dangereuse. Il est très-convenable de faire sortir les bêtes affectées dans les tems doux et sereins. On évitera la pluie, et sur-tout la pluie froide qui pourroit répercuter l'éruption. Ceux qui, à l'exemple de Hastfert, ont recommandé de tenir les moutons claveleux dans un lieu dont la température seroit très-élevée, et de les entasser les uns sur les autres, pour faciliter la sortie de l'éruption, ont donné des préceptes dangereux qu'il faut bien se garder de suivre.

FIN DU PRÉCIS SUR LA CLAVELÉE.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIERES

CONTENUES DANS CETTE INSTRUCTION.

D EDICACE ,	Page j
A VANT-PROPOS ,	iiij
L ETTRE DE L'AUTEUR aux habitans des cam- pagnes qui l'environnent,	x

CAAPITRE I^{er}.

Description du cowpox.	2
Manière dont il se communique,	2, 3
D'autres éruptions peuvent avoir leur siège sur le pis de la vache,	3
Le cowpox développé sur l'homme prend le nom de vaccine,	<i>ibid.</i>
Distinction de la vaccine en vraie et en fausse,	4
Signes de la vraie vaccine ; son développement, sa marche, ses périodes,	5 et suiv.
De la fausse vaccine ; ses causes, ses signes,	8, 9
La fausse vaccine ne préserve pas de la petite vérole,	10

CHAPITRE II.

Influences atmosphériques sur la vaccine ,	13
Note à ce sujet ,	15
Epoque à laquelle le vaccin est le plus propre à être inoculé ,	16
Altérations du vaccin qui peuvent influer sur son inoculation ,	17 , 18

CHAPITRE III.

La manière de pratiquer l'inoculation de la vaccine peut diminuer la crainte qu'en ont les habitans de la campagne ,	19
Dans plusieurs villes et dans les campagnes , les femmes vaccinent elles-mêmes leurs en- fans ,	19 et 20
Manière de vacciner d'après M. Husson ,	21
Procédé de vaccination adopté par l'auteur de cette Instruction ,	22
Méthode de vaccination de M. Joseph Agrali de Sirone , mise à la portée de tout le monde ,	23
Une seule pustule vaccinale bien développée , dont aucun accident n'a troublé les périodes , suffit pour préserver de la petite vérole ,	24
Le virus vaccin transporté est moins certain que celui qui est pris de bras à bras ,	27 , 28

CHAPITRE IV.

La petite vérole peut se manifester en même
tems que la vaccine, si l'enfant qu'on a vac-
ciné porte déjà le germe de la maladie, 28
Explication de ce phénomène, 30

CHAPITRE V.

Le virus vaccin se communique pur; il n'est
pas susceptible de se mêler avec les autres
virus qui peuvent exister dans l'économie ani-
male, 31
Cette vérité est basée sur un grand nombre de
faits, 32
Expériences de M. Alibert sur la transmission
des maladies contagieuses, 33
Ces maladies ont chacune un mode de contagion
qui leur est propre, 33
Expériences de M. Husson à ce sujet, 33, 34

CHAPITRE VI.

La vaccine ne laisse dans l'économie animale
aucun germe de maladie, 35
Cette inoculation ne nous expose pas non plus
à devenir sujets aux maladies des vaches, 37

La vaccine préserve pour toujours de la petite
vérole , 38

CHAPITRE VII.

Les trois modes de contre-épreuves employés
dans toute l'Europe , 1°. la cohabitation , 2°. le
retour des épidémies varioleuses , 3°. l'inoculation de la petite vérole aux enfans vaccinés , ont prouvé la vertu préservatrice de la vaccine , 39 et suiv.

Note sur quelques ouvrages publiés en Angleterre
contre la vaccine , 42

La petite vérole n'est point susceptible de se
manifester deux fois sur le même individu ,
d'après le témoignage des plus célèbres praticiens , 46

La vaccine , quoique ne se développant pas sur
un individu à qui on l'inocule , paroît néanmoins diminuer les effets dangereux de la
petite vérole , 50

CHAPITRE VIII.

Eruptions qui accompagnent ou qui suivent quelquefois la vaccine , 52

Eruptions milliaires , 53

Pemphigus , 54

Eruption urticaire , 55

Eruption scarlatine , 56

- Eruption ayant un phlyctène à son centre , *ibid.*
- Causes qui déterminent ces éruptions , 57
- La sabure gastrique produit souvent quelques-unes de ces maladies de la peau , 58
- La vaccine paroît être un moyen de guérison pour plusieurs maladies chroniques , *ibid.*
- La peste de Constantinople n'a eu aucune prise sur près de six mille enfans vaccinés , 59
- Expériences à ce sujet du D.Wally , *ibid.*
- Circonstances dans lesquelles la vaccine a paru agir comme moyen de guérison , 60 et suiv.
- Expériences de l'auteur ; il a recueilli plusieurs observations qui constatent les bons effets de la vaccine dans quelques affections chroniques. 62 et suiv.
- L'exemple donné par madame Lancry de Pronleroy , qui s'est fait vacciner la première avec ses deux enfans , a contribué à répandre la pratique de la vaccine dans les cantons environnans , 63 , 64
- Le vaccin puisé sur les enfans foibles paroît avoir une grande aptitude à se propager , 66
- La vaccine détermine l'éruption de la gourme sur les enfans , 67
- Les maladies qui surviennent pendant le travail de la vaccination , ou celles qui existoient auparavant , ne sont jamais aggravées par la vaccine , 68
- On n'a jamais observé d'accidens essentiels à la vaccine , 69

Avantages que la vaccine présente, considérée
comme moyen curatif, 70

CHAPITRE IX.

La petite vérole volante, 71

Est connue depuis très-longtems, 73

Sa marche et ses symptômes comparés à ceux
de la petite vérole régulière, 73, 74

Signes distinctifs, 77

Le meilleur moyen de dissiper les doutes sur
la petite vérole, c'est son inoculation em-
ployée par Tronchin, Valentin et l'Auteur, 79

La vaccine ne préserve pas de la petite vérole
volante, 80

Observations recueillies par l'auteur et M. Les-
pinette, sur plusieurs petites véroles volantes
qui ont été prises, à Clermont, pour la petite
vérole régulière, 81 et suiv.

Sauvages a donné une description très-exacte
de la petite vérole volante, 87

Le Rapport du comité de vaccine contient un
grand nombre de cas où l'on a pris la petite
vérole volante pour la petite vérole régulière, 88

Résumé de ce chapitre, 90

CHAPITRE X.

Tableaux sur les dangers de la petite vérole , et sur ses effets meurtriers ,	91
Cette maladie étoit inconnue en Europe avant le huitième siècle ,	92
Portée au Nouveau-Monde par les Espagnols ,	94
Ravages qu'elle exerce chez les Indiens de l'Amérique septentrionale , au Kamtchatka , au Groënland et chez les peuplades tartares ,	95 , 96 et 97
Epidémies désastreuses de petite vérole en France , en Angleterre et en Italie ,	97
Coutumes barbares que les habitans de l'île de Sumatra et ceux d'Abyssinie exercent sur les malheureux attaqués de la petite vérole ,	98
Tableau affreux de l'invasion de cette maladie ,	99
Apologue ingénieux de MM. Joslé et Canolle sur les ravages de la petite vérole , sur les avantages de l'inoculation et les bienfaits de la vaccine ,	101

CHAPITRE XI et dernier.

Projet de liste ou de placard tendant à faciliter
la vaccination de tous les enfans , la même
année , dans chaque commune de l'arrondisse-

ment , et contenant quelques notions courtes et précises sur la vaccine pour ceux dont les occupations ne permettent point de prendre des connoissances plus étendues sur ce genre d'inoculation , 106

PRÉCIS

SUR LA CLAVELÉE DES MOUTONS.

L'ART vétérinaire s'est ressenti de l'impulsion qu'on a donnée à la médecine , mais n'a pas fait autant de progrès qu'il auroit dû faire. Pratiques ridicules encore usitées dans les campagnes , 112

Les maladies des animaux se rapprochent par leur nature de celles de l'homme , 113

SECTION I^{re}.

Définition de la maladie ; 115
 Son invasion , sa marche , ses terminaisons ,
 prouvent son analogie avec la petite vérole , 116

Les divisions de la maladie en plusieurs espèces ne sont pas exactes ,	117
Sa distinction en clavelée régulière et en clavelée irrégulière est plus convenable ,	118
Symptômes qui sont propres à chacune de ces quatre périodes ,	119
La clavelée irrégulière est caractérisée par une anomalie très-marquée dans sa marche et dans sa terminaison ,	120 , 121
Durée moyenne des deux variétés de la clavelée ,	122
Les variations de l'atmosphère ont une grande influence sur le claveau ,	123
Se termine souvent par des dépôts ,	<i>ibid.</i>
Hypothèses des auteurs sur les causes de cette maladie ,	124
Elle est causée par un virus très-volatil ,	125
Son cours peut durer plus de trois lunes ,	127

SECTION II.

Moyens préservatifs conseillés par les meilleurs auteurs ,	128 et suiv.
La désinfection de la bergerie est une des précautions les plus importantes ,	131
Utilité bien reconnue des fumigations acides ,	132

Elles ont été employées avec de grands succès dans plusieurs épizooties désastreuses,	133
Procédé de Guyton-Morveau pour pratiquer ces fumigations,	<i>ibid.</i>
Vaccination des bêtes à laine,	134
MM. Alibert, Tessier et Valois ont commencé les premiers les expériences à ce sujet,	135
Ont été continuées par M. Voisin.	<i>ibid.</i>
Autres expériences de MM. Husson et Liénard, à Goussainville,	136
Contre-épreuves,	137
Résultats différens obtenus par ces experimen- tateurs,	<i>ibid.</i>
La vaccine perd en grande partie son énergie sur les bêtes à laine ; sa marche,	138
L'inoculation de la clavelée paroît offrir des ré- sultats plus certains,	139
A été pratiquée depuis longtems,	<i>ibid.</i>
Nouvelles expériences de MM. Voisin, Ou- dard, etc.,	140
Clavelisation complète du troupeau de M. le sénateur Chaptal,	141
Elle produit un effet local très-marqué,	142
Meilleure méthode pour pratiquer la clavelisation,	<i>ibid.</i>

SECTION III.

Du traitement de la clavelée,	144
Les méthodes préconisées par la plupart des au- teurs sont ridicules ou impraticables,	<i>ibid.</i>

- Le traitement de la clavelée régulière est très-simple , 145
- Le claveau irrégulier mérite tous les soins du médecin vétérinaire , *ibid.*
- Il est difficile de distinguer les cas où la saignée convient , 146
- La foiblesse de l'animal augmente le danger , *ibid.*
- Moyens qu'on doit employer pour combattre la foiblesse et faciliter l'éruption , 147
- Les toniques conviennent aussi dans la complication grave avec la *pourriture* , *ibid.*
- Le séton est un des principaux moyens à employer dans la clavelée irrégulière , *ibid.*
- Applications topiques stimulantes sur les escarres gangreneuses qui surviennent quelquefois , 148

FIN DE LA TABLE.

Le traitement de la chaux est simple.
 La chaux s'hydrate sous les soins de
 l'air et de l'eau.
 Il est difficile de distinguer les parties de la chaux
 qui sont
 La chaux de l'animal augmente le danger,
 mais on doit employer pour combattre la
 chaux et l'acide carbonique.
 Les sels sont conservés aussi dans la chaux.
 La chaux avec la potasse
 La chaux est un des principaux moyens de
 plâtrer dans la chaux de l'animal.
 Application thérapeutique sur les tumeurs
 ganglionnaires du cou.

FIN DE LA TABLE

Fautes à corriger.

Titre et Dédicace : Despeaux, lisez Despaulx.

Pag. 4, lig. 5 : détruire, *lisez* produire.

Pag. 6, lig. 21 : éruption, *lisez* insertion.

Pag. 7, lig. 21 : *supprimez* à cette période de l'éruption.

Pag. 14, lig. 14 : air intérieur, *lisez* air extérieur.

Pag. 29, note : .. deux ans, *lisez* cinq ans.

Pag. 39, *idem* : .. Thosnton, *lisez* Thornton.

Pag. 51, lig. 6 : on auroit, *lisez* on n'auroit.

Pag. 63, *idem* : .. et dépérissement, *lisez* et de dépérissement.

Pag. 77, lig. 1 : suppuration, *ajoutez* quoique ces pustules fussent élevées à leur sommet, d'un aspect grisâtre ou jaunâtre, ridées et rudes au toucher.

Idem, ... lig. 8 : ou non, *ajoutez* ces pustules offrent d'ailleurs une surface légèrement aplatie, ordinairement d'un blanc argenté, dures à leur base, et comme dentelées à leur centre.

Pag. 89, lig. 23 : petite vérole, *ajoutez* volante.

Pag. 128, lig. 24 : sous cette même, *ajoutez* dénomination, ceux.

Pag. 144, lig 13. : Halstert, *lisez* Hastfert.

COUP-D'ŒIL
SUR
L'ÉPIDÉMIE
DE
Petite Vérole
ET DE
VARIOLOÏDE,

QUI S'EST MANIFESTÉ A MARSEILLE DEPUIS FIN MARS 1828 JUSQU'EN
SEPTEMBRE MÊME ANNÉE, ET QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA
VACCINE ;

Par A. Gilly,

PHARMACIEN A MARSEILLE, MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE MÉDECINE DE MARSEILLE.



Marseille.

IMPRIMERIE DE COMMERCE D'H. TERRASSON,
RUE VACON, N° 53, EN FACE DE LA PLACE ROYALE.



1828.

HONORABLES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE MÉDECINE
DE MARSEILLE.

SIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Des vues de bien public m'ont suggéré quelques idées sur la maladie qui a fait son invasion dans notre ville, vers le mois de mars dernier, et dont les ravages ont également épouventé la Cité, la France et les contrées limitrophes ; je viens vous les soumettre, ces vues, Messieurs, avec prière d'accueillir ce faible essai en faveur du motif qui l'a dicté : puisse-t-il remplir le but que je me suis proposé ! Puisse-t-il, ce tribut que je vous dois, vous être agréable, en obtenant votre indulgence ! Le plan en a été pris dans vos exemples et dans mon cœur ; les fautes seules m'appartiennent.

Je suis, Messieurs et chers Collègues, etc.

AVANT - PROPOS.

CE coup-d'œil rapide sur la maladie régnante, loin de la prétention de vouloir rivaliser les mémoires, sur le même sujet, des honorables rapporteurs des Sociétés de médecine de Marseille, n'a été inspiré que par cette vérité de fait que, du concours et des efforts mutuels, naît *toujours* le plus grand bien.

Celui qui écrit s'expose à la critique; je me résignerai à ses traits, si je suis assez heureux pour qu'on m'en flatte, puisque les mauvais ouvrages inspirent plutôt la pitié qu'une réfutation. Toutefois, en respectant mes sentimens d'humanité, je devrais attendre bien de la douceur, si mes *prétentions* étaient une fois connues comme écrivain.

Publier les avantages de la vaccine; réfuter les doutes sur cette heureuse découverte; répondre aux *on dit* populaires; donner la solution des raisons politiques et religieuses qui nous engagent à nous conformer à ce que l'expérience a reconnu être le vrai préservatif de la petite vérole, de cette maladie si meurtrière et aussi dévastatrice que la peste dont elle est sœur jumelle, sortie du même berceau, est un élan de tout philanthrope, de tout homme surtout qui, par son état et par amour exerce une des branches de l'art de guérir.

Les médecins qui dirigent leurs vues vers l'objet de la prophylaxie, ou moyen qui tend à prévenir les causes générales des maladies endémiques, épidémiques ou sporadiques, ou du moins à resserrer dans les limites

les plus étroites les foyers d'infections; les médecins qui indiquent aux autorités les voies sanitaires à prendre pour obvier aux inconvéniens majeurs qui résulteraient en laissant exister, propager les causes prédisposantes et formelles de ces maladies contagieuses; ces hommes qui tracent aux individus les règles hygiéniques qu'ils doivent suivre pour la conservation de leur santé, qui calment leur état moral, ce point de la plus haute importance, qui, au milieu de la douleur et de l'accablement, dans les affections contagieuses, savent se montrer dignes de l'estime que leur ont acquise leurs fonctions distinguées; ces hommes, disons-nous, ne sont pas les moins importants ni les moins utiles, de même que les magistrats supérieurs qui, semblables à notre Préfet (*), dans leurs tendres sollicitudes paternelles, s'entourent sans cesse, dans ces graves circonstances, des hommes de l'art, afin de pouvoir signaler les dangers, et les prévenir aussi promptement que possible.

(*) M. le comte de Villeneuve, idole de tous ses administrés et l'homme de vénération de tous ceux qui, comme moi, ont l'honneur de connaître ses hautes qualités et les ineffables bontés de son cœur; ainsi que M. Rabaud, premier adjoint, exerçant les fonctions de maire par intérim.



COUP-D'OEIL

SUR

L'ÉPIDÉMIE

DE PETITE VÉROLE

ET DE

VARIOLOÏDE.

DE même que les grands événemens tiennent souvent à de petites causes, l'invasion de la petite vérole a donné lieu à une terreur panique générale. Il s'est répandu , premièrement dans la ville , ensuite dans toute la France et chez l'étranger, qu'une épidémie pestilentielle régnait à Marseille. Ces effrayans météores paraissent tout-à-coup. Marseille a vu celui de la petite vérole au mois de mars.

Les autorités et les médecins se sont empressés de détruire ces bruits sans fondement et qui ont éloigné de nos murs une foule d'étrangers. Mille lettres arrivées à Marseille de divers points , demandent si en effet le cordon sanitaire est mis (*) ?

Puisse ma faible voix concourir à détruire les bruits alarmans de cette maladie , laquelle , dans le premier

(*) Des lettres de Gênes annoncent que les autorités ont assujetti les bâtimens venant de Marseille à une quarantaine de dix jours , et celles de Livourne , à une longue quarantaine.

moment, en avait qualifiée de typhus, de maladie contagieuse, pestilentielle; l'exagération, si naturelle, a suffi pour saisir de frayeur beaucoup d'individus qui se sont éloignés et ont envoyé leurs enfans chez leurs nourrices; les maisons d'éducation furent désertes, et les étrangers suspendirent leur arrivée dans nos murs! La maladie qui moissonna tant d'enfans n'est autre chose que la petite vérole dans toute sa violence de malignité, ou avec pétéchies, dont les causes essentielles sont l'époque périodique, l'approche des fortes chaleurs dans la température.

Viennent ensuite les miasmes délétères qu'exhalent les diverses fabriques et ateliers situés dans les vieux quartiers, siège primitif du fléau que nous signalons, où les habitans sont entassés dans d'étroites maisons qui reçoivent l'air atmosphérique par des ouvertures pratiquées sur des rues resserrées et malpropres.

Les divers caractères sous lesquels la maladie s'est présentée, sont la vérolette, la vérole volante, la petite vérole discrète simple, la petite vérole discrète maligne et la varioloïde qui n'est, selon mon opinion, qu'une maladie secondaire aux petites véroles bénignes précitées et dénommées lymphatiques, séreuses, volantes, que les Anglais connaissent sous le nom de *Chikempox*, les Italiens de *Raviaglioni*, les Allemands de *Schahz-Blaltem*; mais tous donnent d'autres noms à la vraie petite vérole (*).

(*) On pourrait dire que la maladie éruptive dénommée varioloïde, survenue de concert avec la petite vérole, présente un caractère intermédiaire entre la vérolette et la variole, ou petite vérole. Elle a attaqué indifféremment les vaccinés et les non-vaccinés; mais son caractère bénin n'a été exaspéré que très-

La petite vérole est apparue aux mois de février, mars et avril, a continué ses ravages en mai, juin, juillet, août, et septembre; elle s'est répandue en premier lieu dans les vieux quartiers; elle a établi son premier foyer aux environs de la Charité, a remonté vers les Carmes, et est descendue vers les Prêcheurs; s'est étendue vers le quartier Saint-Jean; peu dans les quartiers neufs de la basse ville, qui doivent cet avantage, sans doute, à ce qu'elle a trouvé moins d'aliment pour exercer son action, où il y a peu d'enfans non-vaccinés, les rues plus propres, l'air moins infecté, les maisons plus vastes, où les familles sont moins entassées; une nourriture plus saine; les individus plus propres de linge; toutes ces causes entrent dans l'ordre des choses pour écarter toute épidémie.

Si la petite vérole a frappé de mort la majeure partie des enfans et des adultes non-vaccinés, la varioloïde compte très-peu de victimes. Le peuple, qui avait perdu de vue la vérolette, l'a confondue et l'a appelée indifféremment la petite vérole; mais les médecins expérimentés ont remarqué, chez les individus atteints de la varioloïde, une légère fièvre suivie d'une éruption bénigne, dont les pustules claires, transparentes, remplies de sérosité, s'affaissent et se sèchent le sixième jour de la maladie, qui se termine ainsi sans danger.

Tandis que la maladie affreuse et cruelle de la petite vérole, qui s'est identifiée à notre sang, dont nous portons rarement; tandis que la variole, qui a enlevé nombre d'individus, s'est présentée sous des caractères hideux, et a entraîné des suites fâcheuses, lorsque dans la varioloïde, tout était fini sans danger au dixième jour.

tons le germe (*), détruisait avant l'heureuse découverte de la vaccine, un quart de la population du genre humain; presque tous payaient le tribut de cette fatale maladie; je dis presque tous (**), la Providence nous

(*) Les médecins sont partagés sur la réalité de ce germe : moi, je n'entends par ce mot qu'une disposition qui rend la plupart des hommes, et peut-être tous les hommes, susceptibles de la petite vérole. L'invasion eut lieu au sixième siècle; elle fut apportée par les Arabes. Cette maladie présente des caractères singuliers et remarquables : lors de l'inoculation, des individus inoculés ne furent pas susceptibles à son action; on l'a remarquée quelquefois sur les individus vaccinés; l'éruption varioleuse se présente chez quelques-uns sous quelques pustules; chez d'autres, ils en sont couverts; la petite vérole laisse, chez la plupart, des traces affreuses, et chez d'autres, pas la plus légère empreinte; comme aussi une légère fièvre sans éruption. Le grand Boheraave disait qu'il y avait des petites véroles sans éruption extérieure, *Morbus variolosus sine variolis*.

(**) Mon fils, actuellement âgé de trente-sept ans, à l'âge de trois ans, fut inoculé, premièrement par mon beau-père, chirurgien expérimenté; rien ne parut; seconde inoculation opérée par moi-même; troisième inoculation par un médecin du lieu, sans plus de succès. La petite vérole était alors dans le pays. L'enfant étant préparé, nous le conduisîmes à la visite de nos malades varioleux, pour lui faire prendre la contagion, sans que cette épreuve produisit le plus léger effet, puisque jusqu'à ce jour il a été exempt de cette affection.

Ma sœur, morte à l'âge de 60 ans, n'a jamais eu la petite vérole; elle a eu cependant six enfans qu'elle a soignés de cette maladie.

Épreuve en faveur de la vaccine : ma fille fut à l'âge de 3 ans vaccinée; peu après Mlle. R....., actuellement Mme. S....., fut atteinte de la petite vérole; du premier jour de l'invasion de la

en a fait connaître le préservatif sûr , avoué par la raison , confirmé par l'expérience , permis par les lois , autorisé par la Religion; les fruits de ces bienfaits sont de conserver et de multiplier l'espèce humaine.

Les signes caractéristiques de la petite vérole sont les suivans : douleur de tête , vomissement , abattement général, peau sèche , des points rouges apparaissent, les pustules s'arrondissent , se gonflent , la supuration s'établit au huitième jour , va jusqu'au quinzième , la maladie suit sa marche avec plus ou moins de force et de malignité par des pétéchies : sans ce concours elle se termine en bien , ou le malade succombe lorsque cet état de choses se manifeste; on pourrait la nommer petite vérole ataxique ; c'est la maladie régnante qui enlève tous ceux qui en sont atteints.

Du règne de cette maladie, de six malades on comptait une victime. Il est prouvé que dans le tems elle moissonnait, année commune , la quatorzième partie du genre humain.

C'est dans cette circonstance d'épidémie de variole et de varioloïde , que la vaccine voit son triomphe , par l'énorme majorité des individus vaccinés , préservés de la petite vérole, et du très-petit nombre atteints seulement de la varioloïde.

maladie jusqu'à sa fin , ma fille fut en contact avec la malade , à coucher auprès d'elle , même lit , buvant le même breuvage , mangeant le même biscuit , sans ressentir la plus légère atteinte. Dans cette circonstance critique, j'ai fait une autre épreuve téméraire : je voyais une malade atteinte de la petite vérole avec pétéchie , conjointement avec M. Izoard , médecin ; j'y conduisis ma fille, qui la toucha et resta plus de demi-heure auprès de son lit ;

Lorsque l'usage de l'inoculation se pratiquait, on avait reconnu que cette opération rendait la petite vérole naturelle moins meurtrière; cette méthode, sortie de Circassie, transportée en Europe, y fut généralement adoptée.

Le préservatif de la petite vérole, connu sous le nom de *vaccine*, a été découvert en Ecosse, duché de Glowester, par Jenner. Cette découverte pratiquée d'abord en Angleterre, la France l'adopta; et toute l'Europe, ainsi que l'Afrique, l'Asie et l'Amérique, jouissent de ses heureux résultats.

Tout le monde connaît l'opération de la vaccine; elle consiste dans quelques piqûres faites par une lancette chargée de virus vaccin: ces piqûres se font dans la partie externe et moyenne au-dessus du tendon du muscle deltoïde; on peut néanmoins vacciner dans toutes les autres parties du corps.

On doit connaître plus que jamais les avantages de la vaccine, comme préservatif de la petite vérole, lorsque la vaccine a rempli son plein et entier effet. (*)

la malade succomba deux jours après, sans que ma fille, âgée de 24 ans, en ait ressenti la plus légère indisposition.

(*) J'ai supposé (statistiquement parlant) 12,500 individus non-vaccinés dans Marseille; les autorités par des mesures sagement ordonnées ayant établis nombre de bureaux de vaccination à la portée de tous, ainsi que ceux vaccinés par Messieurs les Médecins. Approximativement 4,000 ont été vaccinés au tems de l'irruption épidémique de variole. D'après cette supposition, reste 8,500 enfans exposés à être atteints de la petite vérole. Sur ces 8,500, j'extraits 2,000 échappés à la maladie, reste donc 6,500 atteints de variole; sur lequel nombre 1525 ont payé le tribut fatal, ce qui

Je signalerai un fait en faveur de la vaccine : nos jeunes Médecins tous vaccinés dans cette circonstance ont visité grand nombre de varioleux sans qu'un seul ait été atteint de la maladie.

Si quelques individus ont eu la petite vérole, quoique vaccinés, avaient-ils eu la vraie vaccine ? N'avait-elle pas échappé à l'œil vigilant du Médecin, ou à l'inexpérience des parents ? Beaucoup de Médecins ont travaillé sur ce préservatif, et lui ont donné la juste célébrité qu'il mérite. Si l'on peut avoir deux fois la petite vérole naturelle, il n'y a donc rien d'extraordinaire qu'un vacciné ait eu la petite vérole.

Cette découverte a eu, comme l'antimoine, le quinquina, ses détracteurs ; et elle vient de recevoir un terrible choc dans l'esprit de beaucoup de personnes ; mais les incrédules prouvent-ils que les individus vaccinés, attaqués actuellement de la petite vérole, ont eu la vraie vaccine ? lors même de la méthode de l'inoculation n'avait-on pas des exemples que des enfans inoculés avaient eu la petite vérole naturelle, soit que dans l'opération de l'inoculation le pus se fût échappé, soit que le sujet ne fût pas disposé, ou toute autre cause ? Il n'est pas sans exemple que la petite vérole naturelle se soit manifestée deux fois sur le même sujet (*).

Les matériaux me manquent pour présenter un tableau complet ; au tems que la petite vérole est bénigne, le nombre des morts est d'un sur sept.

(*) Il me suffit de citer un fait pour venir à l'appui de ce que j'avance, d'une récidive de petite vérole : M. Bouffier, dit des

bleau des individus non-vaccinés, attaqués de la petite vérole, et qui y ont succombé, ainsi que ceux vaccinés attaqués de la varioloïde, et qui en sont morts; le nombre de ces derniers serait toutefois bien petit.

Depuis l'heureuse découverte de la vaccine, tout le monde convient que la population a considérablement augmenté en Europe dans l'espace de trente ans; malgré que dans ce laps de temps, une guerre meurtrière a couché dans la poussière du tombeau plusieurs millions d'individus. Ce fait seul confirme que la vaccine est le préservatif de la petite vérole, qui jadis enlevait la quatorzième partie du genre humain, tandis qu'à peine compte-t-on une victime sur mille vaccinés, si toutefois cette opération n'est pas précédée ou suivie d'autres maladies qui l'aggravent. Si tous les hommes, ou presque tous, doivent tôt ou tard avoir la petite vérole, il faut nécessairement choisir : l'un, d'attendre la petite vérole naturelle accompagnée de tous ses risques; l'autre, de la prévenir en se faisant vacciner.

Je demande qui est celui qui, menacé d'une attaque d'apoplexie dans un temps déterminé, ou indéterminé, ne prit les mesures de la prévenir?

Supposé un père, qui ait huit enfans; qu'il laisse agir la nature, il doit s'attendre à les voir tôt ou tard attaqués de la petite vérole, et d'en perdre deux ou trois; en les faisant vacciner, il les sauverait tous.

Le père, tuteur de son fils, est obligé de peser les

Amandes, rue du Baignoir, vis-à-vis les Bains, a eu la petite vérole dans sa jeunesse, ayant des marques non-équivoques, et l'a reprise étant soldat, en garnison à Versailles.

inconvéniens et les avantages , de juger le plus grand degré de probabilité; l'évidence lui crierait: Fais vacciner ton fils ; de deux dangers choisis le moindre , lorsqu'il est un mort sur mille individus vaccinés (*).

Les fatalistes vous diront : C'est usurper les droits de la Divinité , que de donner une maladie à celui qui ne l'a pas. On peut leur répondre que celui que l'on a vacciné était prédestiné à être vacciné ; on a donc rempli les décrets de la Providence ; cet argument tombe , puisque la Providence ne nous dispense pas de

(*) Il est donc démontré , dans toute la rigueur de ce terme , que quiconque ne vaccine pas son enfant , sous prétexte de ne pas hasarder sa vie , risque tout au moins mille fois plus qu'en le faisant vacciner.

Nous venons d'en voir l'heureuse épreuve ; il est évident que le risque est très-léger en comparaison de celui auquel on s'expose dans l'expectative de la petite vérole universelle , par celui que l'on court en la prévenant par la vaccination. La raison conseille , et la tendresse paternelle exige qu'il diminue , autant qu'il est en son pouvoir , un risque qu'on ne peut anéantir.

Quand on n'obtiendrait , en vaccinant , qu'une diminution d'un enfant sur cinq , quel reproche un père n'aurait-il pas à se faire s'il venait à perdre son enfant par la petite vérole naturelle , en se rappelant qu'il aurait pu sauver ses jours , et qu'il ne l'a pas fait ! Combien d'individus sont-ils à présent repentans de leur obstination ! Évitez donc à l'avenir à vous faire le même reproche , vous qui persistez à ne pas vous faire vacciner , puisque de mourir de la petite vérole devient pour vous inévitable ; ce danger se répand sur tout le cours de la vie et croît à chaque instant.

Que fait-on en pratiquant la vaccine ? on change les conditions du danger , d'un sur mille.

Tous les siècles à venir envieront au nôtre cette découverte ;
La nature nous décimait ; l'art nous millésime.

prévenir les maux, et nous prescrit tous les remèdes de précautions.

Les Turcs, qui suivent le fatalisme, périssent par millier dans les temps de peste ; tandis que les Francs, établis au milieu d'eux, se garantissent des effets funestes de la contagion.

On dira encore que beaucoup d'individus vaccinés ont eu la varioloïde , que quelques-uns en sont morts , que d'autres ont eu la vraie petite vérole ; mais aussi est-il bien assuré que la vaccine fût bonne ? l'avait-on bien suivie ; et même cela étant combien en citerait-on ? Un sur mille ; puisqu'il n'est pas sans exemple que des sujets , je le répète , aient eu deux fois la petite vérole.

Au reste , si la vaccine nous préserve de la mort , ne fût-ce que pour un temps , nous nous ferions vacciner tous les six mois , il n'y a rien d'extraordinaire que quelques individus soient morts après avoir été vaccinés ; il a été calculé que sur 325 individus pris au hasard, il en mourra un par mois.

Tous les hommes sont sujets à la petite vérole , très-peu en sont exempts , peut-être même point , ou ils sont morts avant que la variole se soit développée.

J'ai connu une vieille demoiselle de 84 ans, qui eut la petite vérole à cet âge, et qui en réchappa. Actuellement madame Gautier , âgée de 70 ans , est atteinte de la petite vérole.

Les détracteurs de la vaccine disent encore, que la transmission du virus vaccin dans le sang peut être la semence d'autres maux ; on détruit facilement cette crainte en disant qu'il y aurait le même risque, lorsqu'on prendrait la petite vérole par contagion ; d'autre part, on détruit

cette crainte; puisque le Médecin est maître de choisir le sujet, rien ne l'empêche de prendre le vaccin d'un enfant bien sain.

Avant l'heureuse découverte de la vaccine ne voyait-on pas un trop grand nombre de personnes pleines d'humeurs à la suite de la petite vérole; des personnes aveugles, et mille maux fâcheux?

Dans cette circonstance critique d'épidémie variolique, il y a eu peut-être quatre mille enfans et plus vaccinés; sur ce nombre on n'en citerait pas dix sur lesquels la petite vérole a exercé son empire, malgré le temps le plus dangereux pour vacciner, tels que l'infection de l'air et la saison du développement de la chaleur.

Les effets et la marche de la vaccine se font sans violence et lentement; une petite fièvre précède l'éruption qui est simple, bénigne, sans danger; on la donne dans le temps le plus propice avec préparation ou sans préparation. Au reste, tous les gouvernemens ont adopté la vaccine; les Rois ont fait vacciner l'héritier présomptif de la couronne, les grands des états, le Médecin enfin son fils unique.

Honneur aux autorités administratives et ecclésiastiques, qui en cette occasion ont fait sortir le peuple indolent de cette coupable apathie, l'ont éclairé sur l'avantage de la vaccine, par l'évidence des faits, lequel en ayant reconnu l'utilité, a porté avec empressement ses enfans aux bureaux de vaccination, établis à la portée de tous, où des Médecins, en permanence, vaccinaient gratuitement!

Rendu à l'évidence par le fait sous le point de la religion, nous devons la regarder comme obligatoire;

la vie est un dépôt, à la conservation duquel nous sommes obligés, en conscience, de veiller; si ce dépôt court des risques de nous être enlevé par une maladie inévitable, nous devons employer le moyen qui nous met à l'abri d'en être surpris.

Viugt-sept ans d'expérience ont levé tous les doutes et rendu la méthode facile; il serait absurde de ne pas se rendre à l'évidence, quand il est prouvé que sur mille individus, un seul peut être atteint.

Prenez cent individus vaccinés, tout autant soumis à prendre la petite vérole naturelle; il ne mourra point des premiers; tandis qu'il est probable qu'il mourra dix ou quinze des derniers.

Présentons un tableau sensible en faveur de la vaccine: l'état civil de la mairie de Marseille donne cinq mille naissances par an. Supposons-en après vingt-sept ans (depuis la découverte jennérienne) la moitié de morts; somme des vivans, soixante-sept mille cinq cents; je suppose encore que de ce nombre quinze mille soient absens, dans ce moment présent, il reste donc cinquante-deux mille cinq cents individus présens; marchons de suppositions en suppositions: admettons quarante mille individus vaccinés et douze mille cinq cents de non-vaccinés; je suppose encore que sur le nombre de quarante mille individus supposés vaccinés, dans cette circonstance d'épidémie, cinq cents aient eu la varioloïde et cent la petite vérole, Cela détruirait-il que la vaccine n'est pas le préservatif? En supposant encore que ces quarante mille aient eu la vraie vaccine, il y en aurait donc trente-neuf mille cinq cents d'exempts d'une part, de la vario-

loïde , et trente-neuf mille neuf cents d'autre part , exempts de la petite vérole. Approximativement combien de morts sur les cinq cents atteints de la vario-loïde ? et combien de morts sur les cent varioleux ? Je suppose cinq morts des *varioloïdeux* et vingt des varioleux , somme de vingt-cinq sur quarante mille individus , supposés néanmoins ayant eu une belle et bonne vaccine. L'heureuse observation ne donne pas un mort sur cent *varioloïdeux* , et la fatale expérience en donne seize à vingt sur cent attaqués de la petite vérole. Ainsi, le virus vaccin est donc le préservatif de la petite vérole. Depuis trop long-tems la vaccine a été négligée à Marseille ; il n'y a rien d'étonnant quand j'admets de douze mille cinq cents enfans non-vaccinés , sur lesquels la petite vérole aurait exercé ses funestes effets , qu'il n'y ait eu ce nombre de mort dont j'ai déjà parlé.

On ne fit un pont à Neuilly , qu'après que Henri IV eût couru risque de la vie en passant le bac.

On n'a élargi la rue de la Ferronnerie qu'après qu'il y fut assassiné. Il en est ainsi, le peuple épouvauté a porté en foule ses enfans aux bureaux de vaccination, après une négligence impardonnable.

Administrateurs qui veillez à la sûreté des peuples, n'attendez pas une nouvelle épidémie ; par des ordonnances, forcez le peuple indolent à la loi de la vaccination. On prévient l'invasion de la peste, ce fléau terrible, par des mesures sanitaires très-rigoureuses.

Prévenez une nouvelle invasion de la petite vérole par des moyens rigoureux ; la société et le bien public les réclament impérieusement ; qu'à l'âge le plus tendre l'enfant y soit soumis dans les deux premiers mois

du printemps et les deux de l'automne; que celui qui, échappé à cette mesure, sur lequel la petite vérole se manifesterait, soit porté au Lazaret ainsi que tous les parens qui l'environneraient, lesquels seraient soumis, outre la quarantaine, à une amende proportionnée à leurs moyens.

Il serait urgent, comme moyen sanitaire, d'ordonner des irrigations dans toute la ville dans le temps des fortes chaleurs d'été (*); tenir les rues très-propres, surtout dans les hauts quartiers; éloigner le dépôt du fumier déposé au nord de la ville, très-près de la Maison d'arrêt, de la Caserne, de la Gendarmerie et du quartier le plus populeux, où les familles sont entassées dans un réduit sale, où l'épidémie a pris naissance, et où toute autre épidémie peut de nouveau établir son foyer, delà se répandre dans la ville comme un torrent devastateur, ainsi que l'invasion de l'épidémie de variole, car l'épidémie actuelle y a fait périr la quatrième partie des non-vaccinés. J'ai posé quelques idées des causes qui ont aggravé la petite vérole et l'ont rendue si meurtrière; premièrement le plus grand nombre d'enfans non-vaccinés chez le bas peu-

(*) On a remarqué la diminution spontanée de la maladie et de la mortalité, à la suite d'un grain de pluie survenue vers le 9 juillet.

Par suite, comme c'est d'ordinaire en Provence, quelques jours de vent du nord, dit *mistral*, lequel en agitant la vague de l'air le purifia et la température, alors élevée à 26 degrés, baissa à 18 degrés. Cet état heureux ne fut que passager; les chaleurs reprirent, l'atmosphère s'enflamma de nouveau, la maladie s'exaspéra, reprit son caractère inflammatoire, et la mort son empire.

ple; la réunion de beaucoup de ces enfans dans la même famille, dans la même maison; la malpropreté, la mauvaise nourriture; exposés nuit et jour à l'intempérie des saisons, de la chaleur ardente du jour et de la fraîcheur trompeuse de la nuit; l'air empesté des quartiers populeux, malpropres, partie du haut de la ville où l'eau n'arrive pas, et où elle arrive, elle manque par la raison de la sécheresse. (Dans les villes, le peuple est aggloméré sur un point; l'expérience a démontré que la petite vérole y est plus mortelle qu'à la campagne.)

Au résumé, le peuple insouciant sur l'avenir avait oublié le moyen préservatif de la petite vérole, malgré les établissemens des comités de vaccinations gratuites et les affiches réitérées, de porter ses enfans aux lieux destinés de vaccinations; il était tout naturel que tôt ou tard la petite vérole, par un retour périodique bien observé, avant la découverte de la vaccine, qu'elle ne dépassait pas six ou sept ans, sans que l'invasion de la petite vérole se manifestât et ne fît alors d'affreux ravages, trouvant un aliment conséquent sur lequel elle exerçait son action et devenait plus ou moins dangereuse et meurtrière; la combinaison d'autres causes prochaines, dans cette circonstance, telles que l'excessive chaleur qui a commencé à l'époque de l'invasion de la maladie; ces grandes chaleurs ont augmenté progressivement l'épidémie, qui s'est développée de même, et a pris toujours un caractère plus exaspéré. Les vieux quartiers recevant l'émanation du miasme qui s'exale du dépôt de fumier qui les avoisine, des fabriques de tanneries

et autres qui les environnent; d'autre part, le préjugé populaire de donner des stimulans aux varioleux, tels que du vin chaud avec de la canelle, café, liqueurs; et cet état d'abandon où la malpropreté de ces quartiers populeux, j'ose le dire, car je ne sais pas déguiser la vérité, est trop en évidence aux yeux du public (*).

Ne pas faire disparaître les agens de l'infection, cause première qui aggrave la maladie, multiplie la mortalité. Que le dépôt de fumier, Boulevard-des-Dames, soit enlevé; que la propreté règne dans les rues; qu'on ne voie plus les tas de fumier stationner sur les places; que les rues soient arrosées d'eau propres; que les tanneries, amidonneries, fabriques de salaisons soient bien tenues en les désinfectant, par le chlore de Guyton-Morveau, non par le chlorure de chaux comme impuisant dans les grands locaux; toutes ces causes réunies ont puissamment contribué à donner à la petite vérole un tout autre caractère qu'elle a ordinairement.

Je laisse, à Messieurs les Médecins observateurs,

(*) Aux moyens hygiéniques, je dis qu'une partie des causes qui cette année ont donné plus de gravité à l'épidémie, les grandes chaleurs survenues au printemps, la sécheresse pendant tout l'été, l'air altéré par l'émanation azotée, produite par les tas d'inmondices répandus partout; celui qui émane du Port lors du curage, et par les animaux flottans, les fruits, oranges, citrons qui le couvrent vers la palissade Sainte-Anne; l'exhalaison des fabriques qui environnent les vieux quartiers; l'agglomération du peuple dans un réduit de maisons la plupart infectées; le manque de linge, la mauvaise nourriture, des soins mal entendus, les fenêtres hermétiquement fermées, et le malade affublé de fortes couvertures, un régime incendiaire conseillé par une commère.

le soin de développer les différens caractères sous lesquels la maladie s'est présentée, soit sur les individus qui avaient subi l'opération d'une vaccine complète et sur ceux qui n'avaient pas été vaccinés.

Les mesures qui furent prises par la sage prévoyance de nos Magistrats, ainsi que le zèle ardent de nos Sociétés de médecine, des Médecins du dispensaire dont le dévouement et les devoirs ne se sont point démentis en visitant les pauvres dans leurs chétives demeures infectées, où ils ont tout employé pour pallier les progrès de l'épidémie par leur soins, leurs sages conseils et une activité sans bornes.

Quelques varioleux se montrèrent isolément vers les mois de février, mars et avril; jusqu'alors la maladie ne fixa pas l'attention des autorités; c'est au mois de mai que la maladie prit un caractère alarmant; dès-lors une correspondance active s'établit entre M. le comte de Villeneuve, Préfet, et M. Rabaud, premier adjoint de la Mairie, en absence de M. le Marquis de Montgrand, Maire de Marseille, avec les Sociétés académique et royale de médecine, ainsi qu'avec le Comité de salubrité, qui furent comme en permanence pour connaître le caractère de la maladie, en arrêter les progrès meurtriers, établir des bureaux de vaccinations gratis. Mgr. l'Évêque ordonna aussi à MM. les Curés des paroisses de l'annoncer au prône, comme une mesure religieuse et obligatoire. Le peuple, négligeant jusqu'alors cette utile découverte, se porta en foule aux bureaux de vaccinations.

Cependant la maladie faisait de rapides progrès; les décès, d'après le relevé des registres de l'état civil

de la Mairie, furent dans les mois de mai de 204 ; juin 438 ; juillet 429 ; août 264 ; septembre 88 ; total 1423 décès. Je suppose pour les mois d'octobre , février, mars, et avril, époques qui n'avaient pas encore fixé l'attention des autorités, 125 morts varioleux pour ces quatre mois ; somme totale des morts de la maladie épidémique de variole 1548 , sur six mille cinq cents individus supposés atteints de la variole.

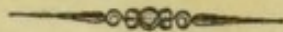


PROJET DE LOI

DE SALUBRITÉ,

OU ORDONNANCE SANITAIRE,

*Contre l'Invasion de la Petite Vérole et pour
l'entière Extirpation de cette Maladie.*



ARR. I^{er}. Il sera établi au printems et en automne des bureaux de vaccination dans tous les quartiers de la ville à la portée du peuple.

II. Tous les pères de famille seront obligés de faire vacciner leurs enfans parvenus à l'âge de trois mois et plus , sous les peines pour les
délinquans.

III. Tout enfant atteint de la petite vérole sera immédiatement porté au Lazaret , ainsi que la famille non-vaccinée qui sera soumise à l'opération de la vaccine jusqu'à parfaite guérison.

IV. Tout père de famille qui n'aura pas rempli la loi de la vaccination et dont l'enfant serait atteint de la petite vérole , qui , pour le soustraire à l'art. 3 , le garderait secrètement chez lui ; l'enfant et toute la famille y serait transportés , le père condamné à un an de Lazaret et à une amende de.....

V. Messieurs les Médecins seront invités à faire leurs

dénoances à l'officier public lors de leurs premières visite faites à un malade varioleux.

Par ces mesures on empêcherait la propagation de la petite vérole , ce fléau qui vient de désoler la ville et plusieurs communes du département.

VI. Les mêmes mesures sanitaires seront ordonnées dans le département lors de l'invasion de la variole ; les malades varioleux seront transportés dans une des salles de l'Hospice civil *adoc*, et servis par des infirmiers particuliers.

Plusieurs communes ont été ravagées par la variole à la même époque qu'à Marseille.



